

CERCLE GÉNÉALOGIQUE
ET HÉRALDIQUE
DE L'Auvergne ET DU VELAY

Cotisation
2012



A moi Auvergne !



A propos du centenaire de la naissance
du Président Georges POMPIDOU
(cf. sa généalogie pp. 248-255).

Affiche de Jean Effel pour le bal de
l'École Normale Supérieure de 1964 :
« Ne soyez plus ridicule en société,
faites comme moi, sachez danser ! »

PUBLICATION TRIMESTRIELLE – 34^e ANNÉE – 4^e TR. 2011

N° 138

novembre 2011

8,25 € le numéro

SOMMAIRE

Le mot du PrésidentA. ROSSI	page. 209
Vie du Cercle	Conseil d'Administration 24.09.2011. Manifestations.....JP BARTHÉLEMY	page 210
	RING – Relevé d'Intérêt National Généalogique.....JM FAYOLLE	page 211
Avis importants	Permanences et réunions à venir.....LA RÉDACTION	page 212
	Nouvelles tables disponibles au 30.11.2011.....LA RÉDACTION	page 214
	Courrier du Directeur Chargé des Archives Nationales.....H. LEMOINE	page 215
Livradois-Forez	Chroniques du Livradois-Forez, n° 76.....H. PONCHON	page 216
Cantal	Vie et mort de l'abbé FILIOL.....JM DAUDANS	page 218
	Elise RIEUF, artiste cantalienne de Massiac (15).....S. RIEUF	page 220
Méthodes et sources	Bibliographie.....H. PONCHON	page 223
	Archives du Monde du Travail (Roubaix).....H. PONCHON	page 224
Paléographie	Une tornade à Marat (63) en 1611.....H. PONCHON	page 226
	Exercice de paléographie.....A. ROSSI	page 231
Vie et métiers d'autrefois	Le Prieuré Ste Croix de Lavoûte (43) et la Société civile.....JL MARSET	page 232
	Prisonniers de la guerre de 1939-45 du Brugeron (63).....M. PEGEON	page 241
Auvergnats en migration	Robert BONNEVAL : un migrant.....MA. BONNEVAL	page 245
	Le Livret d'ouvrier.....A. ROSSI	page. 247
Personnages et familles	Georges POMPIDOU (1911-1974).....JP BARTHÉLEMY	page 248
	La famille de Blaise PASCAL.....JN. MAYET	page 256
Questions & Réponses	Questions du CGHAV.....LES ADHÉRENTS	page 258
	Réponses du CGHAV.....LES ADHÉRENTS	page 264
	Le maire de Beauregard, « Ça Ira PARRICAUD ».....Y. JUMEL	page 272
Couvertures :	1 ^{ère} = Affiche du bal de Normale Sup en 1964 (caricature de G. Pompidou)	
	4 ^{ème} = G. Pompidou, Gardes Républicains (ca 1900), Médaille militaire	
Encarts piqués centraux	I : Publications spéciales du CGHAV – Bordereau de commande	
	II- III : Renouvellement de cotisation (2012)	
	IV : Disponibilité des actes du Congrès National de juin 2011	

Les auteurs sont seuls responsables des opinions émises par eux dans « A moi Auvergne ! ».

COTISATIONS, ABONNEMENTS, ANCIENS NUMÉROS, RÉPERTOIRES, PUBLICATIONS

Il est possible de s'abonner à la revue sans être membre du Cercle et, donc, sans bénéficier des avantages réservés aux adhérents.

Cotisation/Abonnement 2012 à la revue (4 numéros annuels) : France & DomTom : **33 Euros** ; Europe : **36 Euros** ; Outre-mer : **40 Euros**.

Abonnement seul à la revue sans adhésion au CGHAV : France & DomTom : **31 Euros** ; Europe : **34 Euros** ; Outre-mer = **38 Euros**.

Cotisation 2012 au CGHAV sans abonnement (simple ou couple) = **25 Euros**.

Tous les règlements sont à effectuer par chèque à l'ordre du CGHAV)

Pour des commandes, s'adresser à :

1/ Monsieur Robert LÉOTOING, 47 rue d'Yverres – 91230 Montgeron, pour les commandes de numéros anciens de « A moi Auvergne ! », commandes de publications diverses et des répertoires (BMS. et 6^e RFE)

6^e Répertoire des Familles Étudiées (6^e RFE) par les membres du CGHAV (*port compris*) : 15 Euros

Numéros anciens disponibles : par numéro (*port compris*) = 7,50 Euros (*sauf les numéros des années 2010/11 = 8,25 Euros*)

Publication spéciale : « Index des noms du Dictionnaire des Fiefs du Comte de REMACLE » par J.B. PAILLONCY 15 Euros

2/ Monsieur Henri PONCHON, 5 rue des Fontnelles 92310 Sèvres, pour la collection « **Publications du CGHAV** »

« Généalogie des familles BEAL... », 2^{ème} Ed. par Pierre Lucien POUZET 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome I, par P.L. POUZET 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome II, par P.L. POUZET 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome III par P.L. POUZET (†) 29 Euros

« Généalogie de quelques familles aux confins Auvergne-Limousin-Marche », par Joseph PRADEL 27 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme », par Jean Noël MAYET 13 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes de la Haute-Loire », par Alain ROSSI 13 Euros

« Actes de tutelle et curatelle (Bailliages de Menat, Montaigut, Pionsat, St Gervais) », par Richard DUJON 8 Euros

« A travers les actes du bailliage de Pionsat (1727-1733) », par Richard DUJON 8 Euros

« Aix-la-Fayette, regard sur son passé », par Jean LASSAGNE 27 Euros

« Petit vocabulaire de termes généalogiques ou historiques en Auvergne » par Marie Claude CHASTEL 13 Euros

« Les procès criminels de l'Auvergne au 18^e siècle, jugés à Paris » Tome I, 1700-1769 par J-P. BARTHÉLEMY 29 Euros

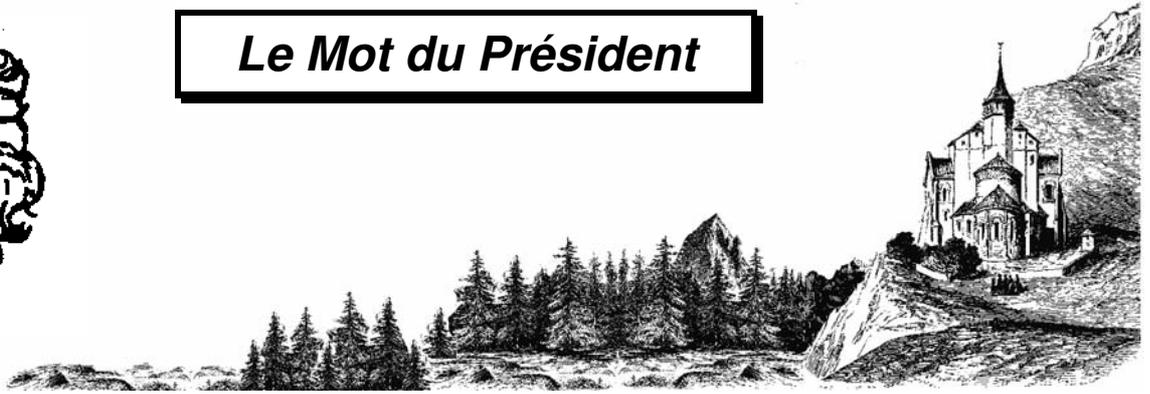
« Les procès criminels de l'Auvergne au 18^e siècle, jugés à Paris » Tome II, 1770-1792 par J-P. BARTHÉLEMY 29 Euros

« Les Auvergnats de Paris sous la terreur » par Jean Pierre BARTHÉLEMY 15 Euros

NOUVEAU « Généalogie des Familles CHAPPAT » Tome I par Marc CHAPPAT 29 Euros



Le Mot du Président



Chers Amis,

La grande affaire qui a fait couler tellement d'encre et de paroles au cours des 18 derniers mois est en train de s'éteindre progressivement.

Les démêlés des archivistes départementaux avec la société NotreFamille.com aboutissent finalement à une situation largement éclaircie autour d'un petit nombre de principes.

La réaffirmation claire du droit de chacun à l'accès aux informations contenues dans les archives publiques avec un encadrement solide, mais non extensif (comme certains l'auraient voulu) de la protection de la vie privée.

La protection des archives publiques s'applique aux images, que celles-ci soit reproduites à partir de clichés personnels ou de clichés réalisés par les archives et disponibles sur internet.

La commercialisation de ces images ne pourra se faire sans l'autorisation des archives assurant la conservation des originaux, et sans leur indemnisation « raisonnable ». Cette situation est aujourd'hui celle de tous les musées qui interdisent les photos personnelles mais vendent leurs photos.

L'utilisation privée de ces clichés ne pose aucun problème, pourvu que nous acceptions de prendre l'engagement de n'en pas effectuer de diffusion commerciale (c'est le rôle des « licences click » sur internet).

L'utilisation des données issues de ces archives et leur intégration dans un arbre généalogique, dans un livre de famille ou dans une base de données ne soulève pas de difficulté.

Avec cependant un (petit !) bémol : à partir du moment où une base de données est diffusée à plusieurs personnes (dépouillement d'état-civil par ex.), elle doit respecter les données contenues dans les archives sans les modifier ni les altérer.

Cela signifie pour nous qu'un dépouillement doit respecter strictement les orthographes du scripteur initial (le curé par ex.) pour les patronymes, les toponymes, etc., Il ne peut être question de « standardiser » ces noms sans le signaler. Ce qui signifie, dans un dépouillement, l'enregistrement du nom tel qu'écrit dans l'acte et, dans un second « champ », le nom « standardisé ». Cette pratique, recommandée depuis longtemps par les cercles généalogiques, n'est pas toujours mise en œuvre.

Attention aussi aux erreurs de lecture des écritures anciennes : je connais un exemple d'indexation faite dans un petit village sur un patronyme CHAUVET, alors que tous ces gens se nommaient CHANUT.

Autour de ce qui précède, vous trouverez, dans ce numéro, en page 215, la lettre adressée par le nouveau Directeur chargé des Archives de France, M. Hervé LEMOINE, aux directeurs des Archives départementales

Sur cette même page, vous trouverez également mention du succès, rencontré par un de nos collègues, à qui les archives municipales d'une grande ville de France avaient refusé la copie d'un acte identifié de façon précise, sous le fallacieux prétexte qu'il ne leur appartenait pas de faire des recherches. Il a osé faire intervenir le tribunal administratif et sa démarche a été couronnée de succès. Comme l'on dit « *à bon entendeur, salut !* ».

Il reste à savoir s'il en serait de même pour des archives notariées ?

Sur ces bonnes paroles, je vous adresse tous mes vœux pour de Bonnes Fêtes et, surtout, mes vœux pour la Nouvelle Année qui se profile et qui ne sera sans doute simple pour personne.

Bien cordialement à tous

Alain ROSSI

Évolution du site du CGHAV

La priorité reste la mise en ligne des anciens numéros de « A moi Auvergne ! » qui, avec le répertoire des articles publiés et celui des questions-réponses, permettra aux adhérents d'avoir accès aux travaux effectués par leurs collègues depuis les débuts du Cercle.

Le CA insiste pour que cela soit réalisé aussi rapidement que possible.

Ce travail a été retardé par des problèmes de confidentialité (résolus depuis) touchant les adresses de nos adhérents publiées dans les anciens numéros et qui étaient « scannées » par les « robots ».

Dans un premier temps, nos adhérents auront accès aux anciens numéros sous forme complète (qu'ils pourront feuilleter), puis, dans un second temps les renvois pourront se faire article par article.

Projet de la librairie « Nos Racines d'Auvergne »

Le libraire Charles GIRONDE a fait part, par écrit, de son intention d'honorer chaque année un auteur auvergnat par des expositions ou des rééditions d'ouvrages, et d'attribuer un prix portant son nom à un auteur d'aujourd'hui.

Il prévoit de réaliser ce projet en partenariat avec des associations locales s'intéressant à l'histoire, la généalogie, l'archéologie ou autres sujets d'ordre régional.

L'année 2012 sera consacrée à Ambroise TARDIEU (centenaire de son décès) et 2013 pourrait l'être à J.B. BOUILLET.

Le Conseil a souhaité disposer d'éléments d'information supplémentaires sur ce projet et un contact sera pris avec M. GIRONDE à cet effet. Il considère toutefois que, sur le plan financier, il n'est pas habilité à engager les cotisations des adhérents dans des actions telles que la constitution de prix ou la réédition d'ouvrages anciens qui est une opération risquée compte tenu des rééditions déjà intervenues.

Un contact pris ultérieurement avec M. Charles GIRONDE, a montré que celui-ci nous avait transmis son projet « pour information » mais qu'il n'attendait pas d'implication particulière des associations généalogiques ou d'histoire locale.

Manifestations

Le Conseil a prévu la participation du Cercle à plusieurs manifestations dans les mois à venir :

- à la réunion d'**Yzeures** du 8 octobre 2011, organisée par Allier-Généalogie, en alternance avec St-Pourçain.
- à la Journée Portes ouvertes de la Fédération Française de Généalogie le même jour à **Paris/Pantin** (Tour Essor),
- à la réunion de **Noirétable** du 15 octobre 2011, à l'invitation de l'AGL en raison de notre proximité.
- aux **Premières Généalogiques**, organisées par Cantal-Liens et GénéAubrac, à l'Espace Reuilly, 21 rue Antoine-Julien Hénard, Paris 12^e, le 12.11.2011
- et, pour l'an prochain, à la réunion organisée par le SGLB (**Lyonnais-Beaujolais**), désormais présidé par A. CONSTANCIS, (encore administrateur du CGHAV à ce jour), les 13 et 14 octobre 2012
- sans oublier, si la tenue du Salon est confirmée, le **Salon du Temps-Libre** et le **Forum des Associations** à Clermont

Assemblée Générale 2012

Le Conseil confirme sa décision d'organiser l'Assemblée Générale le **samedi 31 mars à Clermont**. Le Directeur des Archives du Puy-de-Dôme ayant réitéré son invitation, l'Assemblée se tiendra dans les locaux des Archives selon des modalités qui seront précisées dans le prochain numéro.

Mais dès maintenant, notez la date du 31 mars dans vos agendas.

TRÈS IMPORTANT

RING

Relevé d'Intérêt National Généalogique

Comme chacun le sait, les recherches généalogiques à Paris sont difficiles et souvent stériles en raison de la destruction en mai 1871 des registres paroissiaux et d'état civil antérieurs à 1862.

On estime à 9 millions les actes disparus dans les incendies du palais des Tuileries (collection du greffe) et de l'Hôtel de Ville (collection communale).

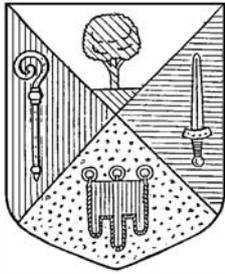
Seulement un tiers environ de ces actes a pu être reconstitué, essentiellement ceux concernant la période 1800-1860, parce qu'ils avaient un intérêt certain pour les personnes encore vivantes.

La FFG lance une **collecte nationale des informations** ou actes retrouvés dans les registres de province à l'occasion de dépouillements d'actes antérieurs à la guerre de 14/18, concernant des **Parisiens**, quelle que soit leur date, citant des naissances, des mariages, des décès ou des parentés.

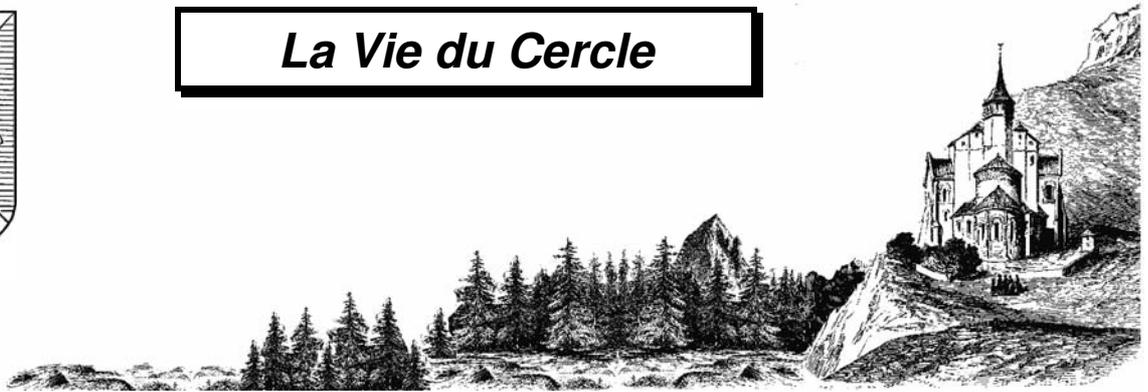
A partir de ces relevés, sera créée une base unique, centralisant ces renseignements et gérée par ses soins. Cette base sera diffusée gratuitement. Elle est construite pour accueillir tous types d'informations.

Les administrateurs du CGHAV sont à votre disposition pour toute conseil dont vous pourriez avoir besoin dans ce domaine. Ils accueilleront avec le plus grand plaisir toute information que vous pourrez leur communiquer.

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340), Alain ROSSI (cghav-2140)



La Vie du Cercle



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 SEPTEMBRE 2011

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (CGHAV-1260)

Le Conseil d'Administration a tenu sa réunion de rentrée le 24 septembre dernier, comme d'habitude à la bibliothèque du Cercle à Clermont-Ferrand.

La vie du Cercle

Le Président a présenté les données caractéristiques de la vie du Cercle. Le nombre d'adhérents se maintient à un niveau constant, soit 1.167 en septembre 2011. Les flux d'entrées et de sorties sont toujours de l'ordre d'une centaine par an.

Le nombre de messages passés sur le Forum est, en revanche, en diminution par rapport à l'an passé. Celui-ci connaît des fluctuations qu'il est difficile d'analyser.

Le nouveau fichier des adhérents, sur Internet, sera opérationnel avant l'ouverture des renouvellements de cotisations pour 2012. Ce fichier multi-fonctions facilitera la tâche des gestionnaires du Cercle et permettra des contacts plus ciblés avec les adhérents en fonction des informations traitées.

Par exemple, pour toute nouvelle cotisation ou tout renouvellement de cotisation, les membres recevront un message électronique avec le rappel de leurs codes d'accès au site et à GeneaBank. D'où l'importance d'une notation aussi lisible que possible de l'adresse électronique.

Il sera aussi demandé aux adhérents, qui n'utilisent pas cette même adresse pour accéder au forum, de nous indiquer cette seconde adresse.

Gestion des tables sur Internet

A ce jour, le CGHAV a transféré sur GeneaBank 360.000 actes de mariages et il s'apprête à transférer 8.320 nouveaux actes de mariage et 46.663 actes de baptême. Cet accroissement des actes se fait, bien sûr, au bénéfice de tous les généalogistes participant au système. Mais aussi il permettra à l'avenir d'augmenter la dotation de points alloué à chaque adhérent. Pour l'année 2012, il est décidé de maintenir la répartition de points actuelle (150 points par semestre, alloués en janvier et en juillet).

La base de données de la Fédération Française de Généalogie, Bigenet, qui a beaucoup de retard sur nos dépouillements, sera prochainement alignée sur celle de GeneaBank.

Les revenus tirés de la mise à disposition de nos tables sur Bigenet, GeneaNet et NotreFamille.com se sont élevés à 4.331 € en 2009, 7.032 € en 2010 et peuvent être estimés à plus de 9.000 € pour 2011 (dont 75 % en provenance de NotreFamille.com). Ils compensent donc les pertes enregistrées dans la vente de tables papier, qui est en forte chute et ils permettent de maintenir les cotisations au niveau actuel (qui a été fixé, il y a dix ans lors du passage à l'Euro)..

Le Conseil n'envisage pas de rendre accessible sur Internet les tables paroissiales, telles qu'elles étaient publiées sur papier, tant que celles-ci demeureront disponibles, car c'est sous cette présentation qu'elles sont réellement indispensables à ceux qui s'intéressent à la reconstitution complète des familles.

NotreFamille.com et ses relations avec les Archives

Le point a été fait sur le contentieux entre cette société et les Archives dans le mot du Président du dernier « AmA ! ». Ce contentieux a conduit les archives départementales à mettre en place des procédures pour **l'utilisation d'images** tirées de leurs fonds. Le Conseil estime que ces procédures ne remettent pas en cause le dépouillement des registres BMS et la constitution de tables selon les anciennes méthodes des Cercles.

Cependant, pour signifier qu'ils ne veulent pas voir leurs images utilisées de façon conséquente sur internet, les directeurs d'archives ont mis en place la signature de « licences d'utilisation » de ces images que chacun doit signer. Au plan pratique, cela se traduit par des « licences clics », c'est-à-dire cocher la case indiquant que l'on a pris connaissance des conditions de mise à disposition de ces images.

Cela ne change rien à leur utilisation strictement privée dans les recherches de chacun. Ce qui est le plus important.

**Courrier de M. Hervé LEMOINE, directeur chargé des Archives de France,
adressé aux directeurs des Archives départementales**

Mesdames, Messieurs,

Édouard Bouyé, directeur des archives départementales du Cantal, vous a fait parvenir le 22 juillet dernier un jugement du 13 juillet 2011 rendu par le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans une affaire opposant ce département à une entreprise de réutilisation commerciale des archives.

Le litige portait sur le refus opposé par le département à la demande de cette entreprise tendant à la réutilisation commerciale des cahiers de recensement pour la période comprise entre 1831 et 1931.

Le jugement du 13 juillet 2011 annule le refus opposé par le département du Cantal. Il fonde cette annulation sur le principe selon lequel les informations publiques communicables de plein droit figurant dans les documents détenus par les services d'archives publics relèvent de la liberté de réutilisation consacrée de façon générale par la loi du 17 juillet 1978 sur l'accès aux documents administratifs, alors même que ces services d'archives publics constituent des établissements culturels au sens de l'article 11 de cette même loi, et ne relèvent donc pas du régime de droit commun de la réutilisation des informations publiques.

Le tribunal administratif en déduit que les services d'archives publics *« ne disposent pas d'un pouvoir discrétionnaire leur permettant d'apprécier l'opportunité de faire droit ou non à une demande de réutilisation »*.

Il confirme ainsi le raisonnement effectué par la commission d'accès aux documents administratifs dans plusieurs avis rendus en 2010, dont vous avez été informés.

En conséquence, le jugement du tribunal administratif confirme le principe selon lequel les services d'archives publics ne peuvent légalement s'opposer à la réutilisation des documents qu'ils conservent.

En revanche, le tribunal administratif relève qu'il est loisible à ces services d'encadrer la réutilisation *« par des*

conditions dérogatoires au droit commun afin de sécuriser toutes les formes de réutilisation ».

Encore faut-il que ces conditions soient fixées dans un règlement ou une licence. En effet, le tribunal administratif indique que l'exercice du droit à réutilisation n'est pas conditionné par l'existence de tels documents. En d'autres termes, une demande de réutilisation ne peut être légalement refusée au motif que règlements et licences n'auraient pas encore été adoptés. Je recommande donc fortement à celles et ceux d'entre vous qui ne l'auraient pas encore fait de mettre en place ces règlements et licences et les renvoie sur ce point à ma note du 9 juillet 2010, dont vous avez été destinataires.

Le jugement ne précise pas quelles seraient les « conditions dérogatoires au droit commun » pouvant encadrer la réutilisation des archives publiques. En l'absence de jurisprudence, vous pouvez donc utilement continuer de vous appuyer sur les avis de la commission d'accès aux documents administratifs de 2010 et la recommandation du 9 décembre 2010 de la commission nationale de l'informatique et des libertés, dont vous avez été tenus informés, notamment quant aux motifs d'intérêt général pouvant, notamment, justifier de limiter la réutilisation à des documents de plus de 120 ans.

Comme vous le savez, le Gouvernement va prochainement saisir le Conseil d'État d'une demande d'étude sur la réutilisation des archives publiques. Cette étude portera notamment sur la nature des conditions dérogatoires au droit commun pouvant figurer dans les règlements et licences.

D'autre part, je puis d'ores et déjà vous annoncer que l'un des ateliers des journées de Caen de novembre prochain sera consacré à la réutilisation des archives publiques, afin de poursuivre ensemble nos réflexions et travaux sur ce sujet.

Je vous prie d'agréer ...

Consultation des Listes nominatives du recensement général de la population

Arrêté du 4 décembre 2009 (JO du 12 décembre)

Art 1^{er} : Par dérogation ... peuvent être librement consultées, à des fins de statistique publique ou de recherche scientifique ou historique, les *listes nominatives établies par les maires à l'occasion des recensements généraux de la population* jusqu'en 1975

Art. 2 : L'exercice de ce droit d'accès ne s'accompagne pas de droit de réutilisation des données, notamment à des fins commerciales.

Signé : Frédéric Mitterrand

Cet arrêté est important à garder en mémoire et à citer, si, en mairie ou aux AD, la consultation de listes de recensements antérieures à 1975, vous était refusée.

On peut d'ailleurs imaginer la possibilité d'en exiger communication à la direction de l'Insee, avec en cas de refus, l'intervention du tribunal administratif.

Il faut garder en mémoire l'action efficace auprès de ce tribunal, de l'un de nos amis généalogistes, à qui les archives communales de Marseille avaient refusé la communication d'un acte de décès parfaitement identifié, au prétexte (fallacieux) qu'il ne leur appartenait pas de faire des recherches.

ÉTAT DES TABLES DE BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES

Complément aux listes publiées dans le Hors-Série du 1^{er} trim. 2010 et dans les numéros 135 et 136 de « A moi Auvergne ! »

(voir ces numéros pour les conditions de cession)

Mariages

Insee	Paroisse/Commune	Notes	Dates Extrêmes	Actes	Pge
15039	Chanet		1694-1706, 1730-1792	119	3
15126	Moledes		1737-1792	365	10
15245	Vabres		1737-1792	118	3
15245	Vabres		1793-1729	410	14
15256	Veze		1673-1792*	529	13
15258	Vic sur Cère		1873-1932	684	23
15265	Ydes		1663-1792*	1043	24

63077	Chambon sur Lac	2e édition	1693-1792	834	28
63120	Corent		1875-1924	189	7
63216	Mauzun	Epaves av. 1655, Énormes lacunes	1670-1680*, 1726/35, 1786/89*	88	2
63219	Mazayes	2e édition	1672-1793*	447	15
63225	Messeix		1604-1702*	846	10
63225	Messeix		1722-1792	1592	18
63303	Roche-Charles		1632-1792*	396	9
63416	Savennes		1793-1849	174	6

Baptême/Naissance

63077	Chambon sur Lac		1572/78,1602/06, 1650-1651	205	3
63077	Chambon sur Lac		1693-1729	1311	22
63196	Limons		1671-1729	1258	21
63196	Limons		1730-1792	1890	32
63196	Limons		1793-1849	1787	30
63196	Limons		1850-1910	1056	18
63235	Montcel		1665-1792	1542	26
63235	Montcel		1793-1906	1766	30
63246	Murat le Quaire		1731-1791	1611	28
63303	Roche-Charles		1599-1606*, 1627-1792*	1843	31
63307	P Romagnat	Opme	1737-1789	930	16
63434	Tours sur Meymont		1577-1615	1700	29

Sépultures/Décès

63076	Chambon sur Dolore		1813-1849	1016	17
63076	Chambon sur Dolore		1850-1902	1202	20
63077	Chambon sur Lac		1574/7*,1602/06* 1650-1651	102	2
63077	Chambon sur Lac		1693-1729	556	7
63077	Chambon sur Lac		1730-1792	1570	26
63196	Limons		1671-1792	1793	21
63196	Limons		1793-1849	1717	33
63196	Limons		1850-1935	1570	19
63235	Montcel		1678-1792	1053	18
63235	Montcel		1793-1906	1352	23
63303	Roche-Charles		1599- 1606*,1631/3 1680,1690-1792*	610	7

Pour la consultation de ces ouvrages, il convient auparavant de s'assurer de leur disponibilité et de les commander quelques jours avant la réunion auprès de :

- soit Jean-Pierre BARTHÉLEMY : Tél. : 01 4336 2005
- Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr
- soit Alain ROSSI : Tél. : 01 4637 3315 ou 06 8070 1538
- Courriel : rossi.cghav@orange.fr

De 17 à 19h30, la réunion proprement dite se tient, en général, autour d'un thème développé par un animateur intérieur ou extérieur au groupe, qui fait ensuite l'objet d'un débat.

Au-delà du mois de janvier, nos réunions devraient se tenir à la **Maison des Associations du 1^{er} arrondissement**, rue du Louvre. Nous ne pouvons malheureusement vous en dire plus ici.

Déjeuner annuel de la Section Parisienne

Tous les ans, nous profitons d'un samedi midi du mois de janvier pour nous retrouver et parler autour d'un repas auvergnat.

Cette année, comme l'année précédente, ce déjeuner aura lieu le samedi 21 janvier à 12h30, au restaurant « L'Ambassade d'Auvergne », 22 rue du Grenier St Lazarre – 75003-Paris (Métro : Réaumur-Sébastopol, lignes 4, 8, 9 ; Arts-et-Métiers, lignes 3, 11 ; Rambuteau, ligne 11 ; ou enfin Châtelet-Les Halles). Nombreux parkings à proximité.

Le prix du repas, tout compris, sera de 40 euros, à régler sur place (avec apéritif, entrée, plat, dessert, vin et café).

Il est important, pour respecter le restaurant qui nous reçoit de pouvoir lui indiquer le nombre de couverts.

Merci de vous inscrire à l'avance par courrier ou mail auprès de Nicole BIENVENU (j.n.bienvenu@wanadoo.fr), (adresses postales et électroniques et téléphones en 3^e page de couverture)

Faites le aussi rapidement que possible et si vous n'êtes pas sûr de venir vous pourrez le confirmer au plus tard une semaine à l'avance.

Distinction honorifique

René MONBOISSE, administrateur du CGHAV, a été fait Chevalier des Arts et Lettres par M. le Ministre de la Culture et de la Communication. L'insigne lui a été remis le 15 septembre dernier au château du Cambon par son ami Robert de LÉOTOING d'ANJONY.

Nous adressons toutes nos félicitations à notre distingué collègue et ami.

A voir à Clermont,

au Musée d'Art Roger-Quilliot, une exposition :

« *Une collection de regards, regards sur une collection. Georges de Lastic et le château de Parentignat.* »

L'actuel marquis Anne-François de LASTIC a prêté au musée une partie de la magnifique collection de tableaux (portraits) et de sculptures, en tout plus de 50 œuvres, collectionnées par son père Georges de LASTIC, ainsi que des œuvres appartenant à sa famille depuis le début du XVIII^e siècle date à laquelle ses ancêtres ont acheté le château de Parentignat.

L'exposition est ouverte jusqu'au 5 février 2012. Elle mérite vraiment le détour.

Annie FRIER (cghav-3065)

Table des mariages de Cunlhat sous la Révolution

Poursuivant mes relevés des registres de Cunlhat après la Révolution et ayant dépassé l'an X, j'ai pu établir la table décennale des mariages qui n'existe pas pour cette époque.

Elle est d'autant plus intéressante que, comme Cunlhat était chef-lieu de canton, les mariages entre Septembre 1798 et Juillet 1800 concernent aussi les communes d'Auzelles, Brousse et La Chapelle-Agnon.

Un exemplaire PDF est consultable à l'adresse suivante :

<http://doume.bois.free.fr/Genealogie/Cunlhat/Table%20de%20decennale%20des%20mariages%201793-An%20X.pdf>

Dominique BOIS (cghav-3082)

Registres de catholicité d'Algérie

Les trois évêchés d'Algérie (Alger, Oran et Constantine) ont rapatrié les archives de catholicité (baptêmes, confirmations, mariages, obsèques).

Elles peuvent être consultées :

- Pour le diocèse d'Oran : Dominicaines de Taulignan (La Clarté de Notre Dame, 26770 Taulignan - Tél. 04 7553 5511 - de 1880 à nos jours.

- Pour le diocèse de Constantine : Monastère des Clarisses, 16 av. Paul, Cézanne, 13090 Aix-en-Provence - Tél. 04 4223 0817

- Pour Alger : Monastère des Clarisses, 34 rue Brunswick, 30000 Nîmes, Tél. 04 6626 6676 - 1842 à nos jours.

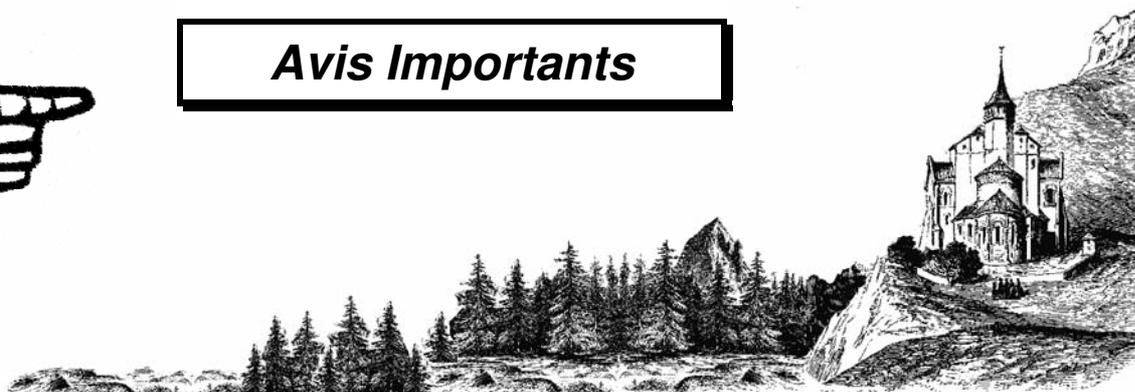
Yves, CARTIER (cghav-3314)

Stèles commémoratives

A ceux qui sont à la recherche de stèles commémoratives, Annie FRIER (cghav-3065) signale le « *Guide des monuments du souvenir 1939-1945* » édité par la Commission d'information historique pour la paix du Puy de Dôme, intitulé « *Ici sont tombés* ».



Avis Importants



CLERMONT-FERRAND

Permanences de la Bibliothèque

Adresse : 55, rue de Châteaudun,
63000 Clermont-Ferrand (en face de la Gare)

Jours et horaire des réunions pour l'année 2011 : les 1^{er} lundi, 2^e mercredi et 3^e vendredi à la bibliothèque du 55 rue de Châteaudun à Clermont-Ferrand, de 15 à 18 heures.

Novembre	Lundi 7 Mercredi 16 Vendredi 25	Décembre	Lundi 5 Mercredi 14 Vendredi 23
Janvier	Lundi 2 Mercredi 11 Vendredi 20	Février	Lundi 6 Mercredi 15 Vendredi 24
Mars	Lundi 5 Mercredi 14 Vendredi 23	Avril	Lundi 2 Mercredi 11 Vendredi 20
Mai	Lundi 7 Mercredi 16 Vendredi 25	Juin	Lundi 4 Mercredi 13 Vendredi 22
Juillet	Lundi 2 (Fermé – vacances)	Août	(Fermé – vacances)
Septembre	Mercredi 12 Vendredi 21	Octobre	Lundi 1 Mercredi 10 Vendredi 19
Novembre	Lundi 5 Mercredi 14 Vendredi 23	Décembre	Lundi 3 Mercredi 12 Vendredi 21

A noter :

Les permanences sont toujours interrompues pendant la période estivale et autour des fêtes. Mais si vous avez des interrogations et si vous avez accès à Internet, vous avez toujours la possibilité de poser des questions sur le Forum

L'adresse électronique de la Bibliothèque est :

cghav@orange.fr

ou Mme M.-F. BRUNEL : cghav63@orange.fr

LYON

Réunions à la Bibliothèque

Adresse : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon
(tramway T1, station Rue de l'Université)

Les réunions ont lieu de 14 heures à 17h30 le 3^e mardi du mois et un samedi par trimestre de 9 à 12 heures. Ces réunions ont pour objet d'échanger entre nous, de consulter nos relevés, les anciens numéros de la revue et les ouvrages présents dans notre bibliothèque.

Prochaines réunions :

Samedi 10 décembre, 9 heures à 12 heures

Mardi 20 décembre, 14 heures à 17h30

Mardi 17 janvier 2012, 14 heures à 17h30

Mardi 21 février, 14 heures à 17h30

Contact : Jean-Marc FAYOLLE :

jean-marc.fayolle@dbmail.com

PARIS - RÉGION PARISIENNE

Réunions mensuelles

Les réunions parisiennes, ont lieu le 1^{er} mercredi de chaque mois d'octobre à juin.

Cependant, nous rencontrons quelques problèmes pour disposer d'une salle de réunion. Ce qui nous a amené à ne pas tenir de réunion en décembre.

Pour le mois de janvier, nous devons faire appel à la **Maison des Associations du 4^{ème} arrondissement**, 38 boulevard Henri IV, 75004 Paris, où la réunion se tiendra le 11 janvier (2^e mercredi du mois) dans les horaires habituels de **14h30 à 19h30**.

De 14h30 à 17 heures, chacun peut faire part des problèmes qu'il rencontre personnellement dans ses recherches auprès des responsables du Cercle.

Chacun peut aussi consulter les outils de recherche dont nous disposons : le « Dictionnaire des Familles » de REMACLE, les ouvrages d'ÉRIC TIXIER (6 volumes des « Insinuations », les « Déclarations de fiefs », les « Réceptions de notaires »), mais aussi les « Chevaliers de Malte de la Langue d'Auvergne », les « Recherches généalogiques de la noblesse », les « Pages de la grande écurie », et quelques autres, comme par exemple le « Nobiliaire d'Auvergne » de J-B BOUILLET ou le « Dictionnaire du Cantal » de DERIBIER.

quart du 20^e siècle ; outre les archives personnelles qui ont été remises à un membre de la famille, a été découvert un registre de BMS de Marat dont est originaire la famille GUILHANDON. Pourquoi un tel registre là, nul ne le sait bien sûr.

Ce registre, nouveau pour les généalogistes, couvre la période 1609-1617 ou plus exactement :

- pour les mariages du 9 juin 1609 à novembre 1616,
- pour les décès de juin 1609 au 12 mai 1617,
- pour les baptêmes du 1^{er} juin 1609 au 14 mai 1617.

Il convient d'en réaliser le dépouillement et il va permettre, à nombre d'entre nous, de compléter ou de préciser certaines généalogies. Bien entendu, il a été remis aux Archives départementales du Puy-de-Dôme.

Dans ce registre, au milieu des baptêmes, le curé RODDE a noté et décrit, le 30 juillet 1611, ce qui apparaît avoir été une tornade telle que nous la montre parfois la télévision au milieu des plaines américaines (voir le document par ailleurs dans ce numéro).

Outre ce registre de Marat, Paul GUILLOUX a retrouvé des registres du 17^e siècle d'Estandeuil et Trézioux qui, selon lui, n'avaient pas été transférés aux nouvelles municipalités lors de la Révolution, étant considérés trop anciens. Ils ont rejoint, eux aussi, les AD.

Les **PLANCHE** du Forez et d'Arconsat, ancêtres de Carla BRUNI

Parmi les ancêtres de Carla BRUNI, des PLANCHE, MOUSSET, BERNELIN, MURON, VIALLE, GRAND, GARDETTE, COHAS, CARTON de la région de Noirétable et communes voisines (Les Salles, St-Romain-d'Urfé, St-Julien-la-Vêtre ...) Certains de ces noms se retrouvent naturellement sur l'autre versant du Forez, en particulier du côté d'Arconsat.

En effet, la grand-mère maternelle de Carla BRUNI, épouse de Nicolas SARKOZY, s'appelait Renée Louise PLANCHE (son sosa 7), ° 26.09.1897 à St-Etienne, fille de François Gilbert PLANCHE (1866-1924) député radical-socialiste des Hautes-Alpes de 1914 à 1919 et de 1921 à 1924 (sosa 14). Gilbert PLANCHE a construit, en tant qu'entrepreneur de travaux publics, de nombreuses usines hydroélectriques et électro-métallurgiques en Savoie et dans les Hautes-Alpes, parmi lesquelles on peut citer celles de La Praz, Notre-Dame de Briançon et du Massif de Pelvoux.

Ces PLANCHE étaient originaires de la commune des Salles dans la Loire, sortie de l'autoroute vers Noirétable, donc à quelques encablures du Puy-de-Dôme. Son sosa 28, Etienne PLANCHE (1843-1907), entrepreneur de travaux publics était né aux Salles, fils de Gilbert PLANCHE (1804-1888), journalier et cultivateur, et Jeanne-Marie MOUSSET (1806-1879) tous les deux des Salles (sosa 56/57).

C'est à la génération précédente, la septième, qu'on trouve Blaise PLANCHE (sosa 112) né le 11.01.1775 à Arconsat (63), cette commune des Bois Noirs, porte d'entrée de l'Auvergne, ainsi que le proclamait fièrement autrefois une pancarte.

Son père Georges PLANCHE (sosa 224) était dit charpentier à la Pommerette d'Arconsat. Bien que lui-même et son

épouse Gilberte VIALLE (sosa 225) soient originaires des Salles, c'est à Arconsat qu'ils s'étaient épousés le 23.01.1769. Georges PLANCHE était alors charpentier au lieu de Gouttenoire (Arconsat), fils de + Jean et + Toussainte FAYE. Gilberte VIALLE est dite de Tartaru, paroisse des Salles, fille de + Claude et + Marie CARTON.

Que nous dit l'acte du 23 janvier 1769 : « ...ont été conjoints en légitime mariage george planche charpentier du lieu de gouttenoire fils a deffunct jean et a deffuncte toussainte faye et gilberte vialle fille a deffunct claude et a deffuncte marie carton du lieu de tartaru paroisse des Salles temoins Claude Bonjean charpentier du lieu de tartaru, blaise Vialle aussi charpentier dudit lieu, claude Rossignol charpentier du lieu de monjuchier et Antoine Bourdillon journalier du lieu de gouttenoire qui avec l'époux et l'épouse ont déclaré ne scavoir signer... »

En parcourant les registres d'Arconsat, on note le grand nombre de charpentiers. Que signifie, ici, exactement ce terme ? Peut-être, des bûcherons préparant les bois de charpentes dans les forêts avant de les expédier via la Dore et l'Allier, jusqu'à Paris.

Maintenant, il reste à trouver les mariages de Jean PLANCHE avec Toussainte FAYE et de Claude VIALLE avec Marie CARTON, sans doute dans la période 1725-1740. Ils ne figurent ni sur GeneaBank ni sur les tables du canton de Noirétable publiées par l'AGL. On peut donc penser qu'ils ont eu lieu dans une paroisse non encore dépouillée par un des trois cercles de la région (CGHAV, AGL, Ceux du Roannais). Ils n'ont pas été trouvés à Arconsat (recherche de Christine EMERY-DI BELLA). Les PLANCHE sont nombreux un peu partout dans la région. Alors, si vous avez une idée ? L'origine est-il le lieu et moulin de Planche à Celles-sur-Durolle ou une des nombreuses Planche de la région qui, rappelons-le, est un étroit pont en bois (fait de planches) sur une rivière.

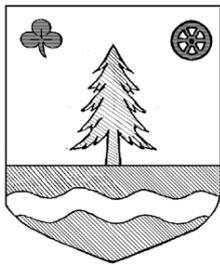
Des informations plus complètes ont été publiées par la Revue Française de Généalogie. Je remercie Annick KOWALYSZIN pour la généalogie régionale qu'elle m'a communiquée ; je ne l'ai pas reproduite ici car elle concerne essentiellement nos voisins de la Loire.

Généalogie des Familles CHAPPAT, nouveauté

Marc CHAPPAT (cghav 2733) met à notre disposition le premier tome de son étude des familles CHAPPAT (et autres orthographes) du Puy-de-Dôme. Cela concerne les communes de Job (pp. 1-67), de Saint-Martin-des-Olmes (pp. 68-157) et Ambert, Bertignat, Beurières, La Chapelle-Agnon, Marat, Valcivières et Vertolaye (pp. 158-186). Des index facilitent la recherche des mariages.

Cet ouvrage s'inscrit dans la ligne de ceux de Pierre POUZET. Son prix de vente est fixé à **29 euros franco de port** (chèque au nom du CGHAV à expédier à Henri Ponchon, 5 rue des Fontenelles, 92310 Sèvres).

Un deuxième tome à venir portera sur les CHAPPAT du sud du Livradois : Marsac, Arlanc et alentours. Je suis persuadé que chaque originaire de la zone trouvera dans ces pages du « grain à moudre » pour sa propre généalogie. **Un beau travail.**



Chroniques du Livradois-Forez



CHRONIQUES DU LIVRADOIS-FOREZ - N° 76

par Henri PONCHON (CGHAV – 62)

25 septembre 2011, rendez-vous à Châteldon

Beau et chaud soleil pour cette 29^e édition de nos rencontres généalogiques Livradois-Forez à la salle polyvalente mise à notre disposition par la mairie et son maire M. Tony BERNARD, absent pour cause de sénatoriale. Près de 80 personnes étaient présents et, comme chaque année, des fidèles et des nouveaux venus.

Au nom de la municipalité, Mr CARTALLIER, un nom bien local, nous a accueillis. Alain ROSSI, Marie-Françoise BRUNEL et les autres membres présents du Conseil d'administration firent le point sur le Cercle, le dépouillement des registres et la réalisation des tables. Le grand intérêt de GeneaBank fut une nouvelle fois rappelé. De multiples questions furent posées, les travaux en cours évoqués ainsi que les ouvrages concernant la région. Les nouveaux se présentèrent avec les patronymes recherchés et les communes sur lesquelles ils travaillent.

Après le repas de midi, servi par un traiteur dans la salle en dessous, et la dégustation de la célèbre eau de Châteldon, les échanges en tête-à-tête se développèrent et, d'après ce qui me fut dit, chacun repartit avec de nouvelles informations ou de nouvelles pistes. Et par-dessus tout, on était heureux de connaître réellement ceux qui n'étaient souvent qu'une adresse mail ou un pseudo sur un forum.

L'année prochaine 2012 sera la trentième réunion. Pour cela, il est envisagé de revenir symboliquement sur les lieux de la première, à Job. La date ? Si les journées du patrimoine ont bien lieu le troisième dimanche de septembre, notre prochaine réunion est programmée en principe le **dimanche 23 septembre 2012** (contrairement à ce que j'avais annoncé à Châteldon).

Notez dans vos agendas.

Les familles étudiées par les nouveaux participants

Il est de coutume de remettre en réunion la liste des principaux patronymes étudiés par les participants et des communes les concernant. On trouvera ci-après cette liste pour quelques nouveaux participants.

Nadine CHASSAING : PLANAT, ROUVIDANT, TAILLANDIER, DUFOUR, CONSTANCIS, CLUZEL, PRUNEYRE, AUBERT, TOURLONIAS, DELAIRE, FOUQUET, FERRIER, DARROT, ARNAUD, FAUCHER, à Augerolles, Marat, Olliergues, Olmet, St-Gervais-sous-Meymont, Sauxillanges, Vernet-la-Varenne
Sylvain CLEMENT :

Jean-Marc FAYOLLE : BOSDECHER, BRUNAT, BUISSON, CHENAILLE, DURIF, CHARTOIRE, DAROT, DESCOTTES, ROCHE, DOUSSON, FORCE, FAYOLLE, MORLEVAT, SIOLLAIRE..... à Marat, Bertignat, St-Amant-RS, La Chapelle-Agnon

Christiane FAFOURNOUX : FAFOURNOUX, FAURE, STRABARD, AVENIN, GAYTE, BERAUD, TENAYRE JACOB, LOUBARESSE, PORTAL, GUERRIER.... à Cunlhat, Sauxillanges, Vollore.

F. MARTIN-DOUYAT : (DE)BARGES, LEXTRAIT, TOURLONIAS, BOISSONADE dans canton Olliergues

Rencontre ligérienne à Noirétable le 15 octobre 2011

Le CGAV a participé à la 4^e journée ligérienne de généalogie, organisée le 15 octobre à Noirétable par l'Association Généalogique de la Loire (AGL) et Ceux du Roannais, nos voisins de l'autre côté des monts du Forez et des Bois Noirs. Une belle et chaude journée. De nombreux visiteurs. Des échanges toujours fructueux. Une ambiance amicale entre cercles. N'oublions pas que Noirétable faisait partie avant la Révolution du diocèse de Clermont.

Notre-Dame-de-l'Hermitage, situé sur la commune de Noirétable, était un lieu de pèlerinage fort apprécié des habitants de Vollore, Augerolles, La Renaudie.... Et la quasi-totalité des patronymes des deux versants de la montagne sont communs.

Découverte d'un nouveau registre de BMS de Marat

Paul GUILLOUX (cghav-1560) a découvert par hasard de un registre de Marat en classant, à la demande du curé de Billom, les archives des 18 paroisses maintenant rattachées à cette cure. Parmi ces archives se trouvaient, dans une caisse, celles personnelles d'un abbé GUILHANDON qui fut curé de Billom dans le premier

dépassés, elle s'est arrêtée, il est descendu, pantalon blanc, feutre gris, veston de sport gris. Quelle expression ! Une lumière, un regard doré brillant, doux, effroyablement doux, ce teint mat et lisse, cette bouche aux courbes enfantines et toute l'allure très jeune, très droite, la tête découverte, le beau front net, les cheveux noirs ondes rejetés en arrière. Beauté douce et mâle qui m'a éblouie, qui m'a envahie jusqu'au tréfonds. J'ai parlé, mais je ne savais déjà plus ce que je disais. Cette lumière, cette chaleur qui se dégageait de cette figure étrange, oui étrange, plus étrange que belle, plus captivante que régulière, comme elle me comblait, comme j'aurais voulu seulement m'en pénétrer et oublier tout le reste, déjà ! Sa voix douce, enfantine, puérile dans certaine prononciation de mot, et cependant lente et ferme, sans précipitation, une voix d'enfant mais maîtrisée par une dure volonté d'homme. Que de contrastes dans tout cet aspect physique. Que de choses j'aurai dû y voir du premier coup ! Mais déjà je n'étais plus libre, prise, prise à jamais... non j'espère pas « à jamais » sans beaucoup y croire...

Plus tard j'ai pu observer les mains, fines, nerveuses, très belles, les pieds petits – et les jambes un peu grêles ; le torse assez large, bombé, le dos très droit, trop même, donnant comme une légère raideur voulue, les hanches minces et gracieuses d'un adolescent, et le cou... quoi de plus beau que ce cou, cou de femme robuste, rond, poli, s'attachant à la tête par une ligne admirable, appelant le toucher, le baiser. »

« Si je supporte vaillamment la solitude totale dans laquelle je vis en ce moment, sans défaillance, sans appel au secours (famille, amitié, amour), si la médiocrité de ma vie matérielle ne m'atteint pas, si je surmonte regrets, dégoûts, pauvreté de l'ambiance, incompréhension, et si je garde une certaine sérénité intérieure, si, malgré les crises de cafard, c'est encore la joie de la liberté et de la possession de moi-même qui triomphent, je pourrai prendre un peu plus de confiance en moi et envisager l'avenir avec ardeur. »

Ce n'est qu'en août 33 – elle a 36 ans – qu'Elise se détache définitivement de Paul. Il est venu la retrouver à Lyon. Elle hésite, à nouveau déchirée, puis accepte de passer quelques jours avec lui en Belgique. Après quelques heures d'ivresse, elle comprend qu'ils ne pourront jamais vivre heureux ensemble et écrit le mot fin à cette phase de sa vie.

1937 – 1940 : Saint-Cloud – Sèvres

1941- 1960 : Paris

La vie d'Elise Rieuf se partage entre son métier, auquel elle doit son indépendance, la peinture et l'écriture. En 1941, elle s'installe rue du Ranelagh. Ses thèmes d'inspiration favoris sont les voyages, l'Auvergne et les portraits.

Les voyages :

Ils la mèneront à travers l'Europe : Norvège, Hollande, Grande Bretagne, Grèce, Irlande, Italie. Ils nous vaudront de précieuses aquarelles empreintes de l'atmosphère particulière à chacun de ces pays : vives couleurs des façades néerlandaises, brume de chaleur sur San Gimignano, souffle du vent maritime sur la Tamise...

L'Auvergne

Lointains bleutés, villages aux toits de lauzes, visages austères lui inspirent huiles, pastels et lavis.

Les portraits

Dans son atelier ou au cours de ses pérégrinations, la fascination qu'exercent sur elle les visages inspirera à Elise Rieuf ses meilleures œuvres. Elle utilisera largement la technique du pastel, mais aussi l'huile, l'aquarelle et le lavis.

« La ressemblance à laquelle doit viser un véritable artiste n'est que la résultante d'autres réussites dans un ordre de valeur plus élevé. Il cherche d'abord la structure d'une tête, son caractère, et ceci a plus d'importance que la copie adroite des traits. [...] Il y ajoute le modelé qui donne les nuances expressives d'une physionomie et tous les charmes qui viennent de l'éclairage. Le grand portraitiste est forcément un exécutant de haute qualité, mais surtout un observateur pénétrant, sachant sacrifier le secondaire à l'essentiel. [...] Il faut qu'il arrive au point où son œil aidé par son esprit constructif évalue et compare, élague et concentre, tandis que ses doigts exécutent dans le même temps. [...] Plus l'observation du peintre sera sensible, large et pénétrante et plus ce qu'il rendra sera révélation de la vie morale. **On peut dire que le portraitiste arrive à la plus haute ressemblance par surcroît.** »

1960 – 1987 : Les années aixoises

Elise RIEUF prend sa retraite à Aix-en-Provence. Entourée d'un cénacle d'amis épris comme elle de littérature, de peinture et de musique, elle passe des années très heureuses, écrivant, peignant et – tant que sa santé le lui permettra – voyageant.

Entre 1982 et 1987 elle écrit à son neveu Charles RIEUF cinq lettres, sorte de testament artistique du plus grand intérêt. Elles traitent du dessin, des valeurs, de la couleur, de la composition, du style, de l'esquisse, de l'influence de la photo sur le

« La recherche du volume dans l'espace tient aux ombres et aux lumières et la couleur doit s'y ajouter sans les détruire. Elle éclate surtout dans les demi-teintes ; la lumière intense la détruit et l'ombre l'altère... »

« D'abord la forme, le volume dans l'espace, grâce aux valeurs, et puis, si l'on est coloriste : **le charme incomparable de l'harmonie des tons...** »

Le musée municipal Elise Rieuf

Elise Rieuf passe les dernières années de sa vie à la maison de retraite de Massiac. Elle décède en 1990. Elle a légué à Charles RIEUF son œuvre peint rassemblée à Aix-en-Provence et à Massiac. Charles RIEUF fait don à la ville de Massiac de 170 huiles, pastels, aquarelles et dessins. Trois ans plus tard le premier secrétaire de l'ambassade de Chine, M. ZHU QUISHAN et le docteur SAINTIGNY, maire de Massiac, inaugurent le musée municipal Elise Rieuf.

Expositions

1997 : Paris : Exposition Elise Rieuf, M.J.Carpentier, C.Musson à la Maison de l'Auvergne, rue de Rivoli. Une semaine, 500 visiteurs.

1998 : Clermont-Ferrand : « Une Ecole de femmes au XX^e siècle » Hôtel du département. Huit semaines, 6000 visiteurs.

2001 : Bruxelles : Même exposition programmée au Parlement européen. Exposition est annulée au dernier moment (11 septembre).

2010 : Shanghai Musée Xuhui : « Elise Rieuf. La période chinoise » à l'occasion de l'Exposition universelle, sous l'égide de J.P.Raffarin. Saint-Flour : « Passion Carpentier. Maître et disciples. » à la Halle aux Bleds. 2 mois et demi, 30000 visiteurs.

Publications

« Une Ecole de femmes au XX^e siècle » par Marion Boyer.

« Paris trait pour trait » par Marion Boyer.

Catalogue de l'exposition « Elise Rieuf. La période chinoise » par C. et S. Rieuf

Catalogue de l'exposition « Passion Carpentier » par C. et S. Rieuf

mentor, fréquente l'atelier de M.J. CARPENTIER. Elles forment ce qu'on appelle aujourd'hui le « Groupe d'Auteuil » : la première école de femmes peintres indépendantes de la tutelle masculine de l'histoire de l'art. Les liens entre Elise RIEUF et Marguerite J. CARPENTIER persisteront leurs vies durant, avec des hauts et des bas, car elles ont des caractères très affirmés l'une et l'autre.

Voici ce qu'Elise écrit en 1980 sur son maître dans une lettre à son neveu Charles RIEUF :

« Le dessin de Carpentier est toujours juste, le volume parfait, bien que créateur, et elle excelle dans le modelé, d'une sensibilité aiguë de sculpteur. Sa couleur est sobre, souvent austère. [...] Elle nous lègue une œuvre profondément originale. [...] En l'admirant on ne peut que penser à Rubens, qu'elle plaçait si haut, à Delacroix et à quelques autres très grands d'un autre siècle. Elle est de cette lignée. »

Premiers postes

Titulaire de ses diplômes, 1^{er} et 2^e degrés d'enseignement du dessin, Elise RIEUF demande un poste au Lycée français de Düsseldorf. Elle y reste un an. De ce séjour datent quelques belles aquarelles : Hambourg, Canal en Hollande (exposées au Musée municipal Elise Rieuf à Massiac).

Elle enseigne ensuite à Agen.

La Chine

En 1927, Elise RIEUF fait la connaissance de Paul VEYSSEYRE, en congé en France.

Paul VEYSSEYRE est architecte. Il est établi à Shanghai depuis 1922, associé à André LÉONARD. Les deux hommes ont remporté le concours pour la construction du « Cercle sportif français », considéré à l'époque comme la perle de l'Extrême Orient et qui sera la résidence shanghaienne de MAO ZE DONG. Les projets et les chantiers ont ensuite afflué pour eux dans la Concession française. C'est donc auréolé de ces succès qu'il rencontre Elise RIEUF.

Le coup de foudre est réciproque : après quelques entrevues, fiançailles et mariage s'enchaînent rapidement et en novembre 1927 Elise RIEUF s'embarque pour la Chine.

Dans un roman à forte connotation autobiographique, « *Sur les eaux chinoises* » (1957), elle évoque ce que furent les trois années passées en Chine : dépaysement et émerveillement, amour passionné et désillusion, aspiration à la liberté et affirmation de sa personnalité.

Dépaysement : elle ne parle ni anglais ni chinois et doit gérer, loin des siens, une nombreuse domesticité dont elle ne comprend pas la mentalité. Son mari l'a dotée de qualité de « *maîtresse de maison* » dont elle se sent très dépourvue, elle qui n'aime que lire et dessiner.

Émerveillement : tout la fascine dans ce monde oriental qu'elle découvre. Visages, attitudes, couleurs, atmosphère. Paul VEYSSEYRE possède un house-boat avec lequel ils font de longues excursions sur le Yang Tsé. Ce seront, dira-t-elle plus tard les moments les plus heureux de sa vie conjugale.

« Ah, pouvoir rendre cette vie colorée avec son crayon et ses pinceaux, avoir assez de talent pour fixer ce qui était pour elle une telle délectation ! Ces beaux mouvements

amples, ces rythmes contrastés : celui du rameur, du lanceur de bambou, de l'enfant penché sur son bol de riz, de la femme lavant ses loques ; tout cela estompé par une frémissante enveloppe aérienne d'un bleu violacé, qui venait glacer les surfaces miroitantes... »

En 1929 elle fait un séjour en montagne, la chaleur humide de Shanghai ayant éprouvé sa santé. Elle se rend à la station climatique de Linchow :

« Elle sentait qu'elle avait là à ses pieds « sa » Chine primitive, celle contemplée jadis sur le paravent de tante Louise [...], un rivage avec des pins tordus, des rochers caressés par des vagues aux lignes curieusement enroulées, un temple accroché à des pentes que gravissait un cortège de pèlerins, des pics barrés de nuages ; enfin dans un ciel somptueux et doré, un vol d'oiseaux... »

Amour passionné et désillusion : jalousie de l'un, maladresse de l'autre, l'incompréhension mutuelle s'installe peu à peu entre Elise et Paul, scènes violentes et retours de passion se succèdent.

Elise a créé à Shanghai un cours de dessin. Elle expose au Shanghai Art Club qui regroupe les artistes des diverses concessions. Les articles des critiques sont élogieux et elle reçoit des demandes pour faire le portrait de riches Chinoises de la ville. Mais, écrit-elle à une de ses belles-sœurs, « *Paul ne veut pas.* »

La rupture se produit en 1930. Elise quitte son mari et rentre seule en France, emmenant avec elle plus de deux cents huiles, pastels, dessins, lavis et gravures réalisés pendant son séjour en Chine.

« Il lui semblait parfois n'avoir besoin d'aucune autre chose que la libre possession d'elle-même, de n'être entravée par aucun lien[...] ; peut-être était-elle une de ces créatures qui sont destinées à envier la stabilité et ne la trouve jamais, auxquelles seule la création artistique est indispensable ? »

Carrière et indépendance

1930-1936 : Charleville, Aurillac, Lyon

Elise RIEUF reprend son métier d'enseignante tout en continuant à peindre.

Un Journal rédigé pendant les premières années du retour en France et retrouvé récemment montre son désarroi. Elle vit un divorce humiliant. Elle a quitté le domicile conjugal – ce qui à l'époque tombe sous le coup de la loi – et tous les torts lui sont attribués.

Elle oscille entre désespoir, volonté de surmonter la douloureuse passion que lui inspire encore son mari et désir de se donner à son art :

« L'art, je suis faite pour lui, je dois concentrer toutes mes pensées sur ce point, organiser ma vie uniquement dans ce but. Je suis à un tournant dangereux. Je dois construire dès maintenant toute ma vie future, bien m'orienter, prévoir, aller dans un sens précis et continu. »

« Paul – comment le faire comprendre aux autres sans le dénaturer, comment le simplifier, faire comprendre ses contradictions, ses extrêmes dans le bien et le mal. Moi-même qui l'ai si douloureusement, si passionnément étudié, l'ai-je compris ? Parce qu'il avait tant de pouvoir sur moi, ai-je vu juste ? »

« La première fois que je l'ai vu ! Cette auto que j'attendais, cette petite auto verte sur la route qui m'apportait tant de souffrances, mon destin qui se précipitait vers moi par cet après-midi lumineux d'août. Si l'on savait !... L'auto nous a

ELISE RIEUF (1897-1990), ARTISTE CANTALIENNE

par Sophie RIEUF

1897 : 1897 : Naissance d'Elise RIEUF à Massiac (Cantal)

1914-1918 : École des Beaux Arts de Clermont-Ferrand

1919-1922 : Préparation du professorat de dessin à Paris. Rencontre avec Marguerite Jeanne CARPENTIER à l'Académie Lacaze. Elise RIEUF intègre le groupe de jeunes artistes femmes qui ont choisi M.J. CARPENTIER pour Maître.

1927-1930 : Elise RIEUF épouse l'architecte Paul VEYSSEYRE et séjourne en Chine. Dans les rues de Shanghai et la campagne environnante, elle accumule une œuvre considérable qu'elle rapporte en France lorsqu'elle se sépare de son mari.

1931-1960 : Postes de professeur de dessin dans diverses villes. En 1937 à St Cloud, puis à Paris au Lycée Molière.

1950 - 1957 : Rédaction de la « *Leçon des Maîtres* », une longue réflexion pleine d'intérêt sur le métier de peintre : sur le dessin, les valeurs et le modelé, la couleur, la ressemblance. Rédaction du roman « *Sur les Eaux de la Chine* ».

1960-1987 : Elise RIEUF prend sa retraite à Aix-en-Provence et consacre tout son temps à la peinture, à l'écriture, à la musique et aux voyages qu'elle aime tant.

1987-1990 : Elise RIEUF finit ses jours à la Maison de retraite de sa ville natale, Massiac. Malgré son grand âge, sa correspondance et ses derniers carnets de dessin témoignent d'une vitalité intellectuelle intacte.

En 1993 : Le Musée municipal « Elise Rieuf » de Massiac est inauguré par Mr. ZHU QISHAN, attaché culturel de l'ambassade de Chine à Paris et le Dr SAINTIGNY, maire de Massiac.

2010 – Shanghai : Le Musée Xu Hui accueille 64 œuvres d'Elise RIEUF à l'occasion de l'Exposition universelle.

Une vocation précoce et irrésistible

Dès son plus jeune âge Elise RIEUF observe et dessine : les cornettes des religieuses qui lui font le catéchisme, ses compagnes de classe, les animaux familiers de la maison etc.

Son père, Antoine RIEUF, est ingénieur des travaux publics. Esprit ouvert et curieux, il se passionne pour les débuts de la photo. Il correspond avec les frères LUMIÈRE et avec Camille FLAMMARION. Il constitue une intéressante collection de minéraux et silex taillés et fonde, avec J.B. RAMES, Marcelin BOULLE et quelques autres, le musée d'Aurillac. Il approuvera et soutiendra la vocation d'artiste d'Elise.

Sa mère, Marie-Louise RIEUF, est originaire d'une modeste famille de Marvejols, dont les enfants sont tous sortis du rang. L'aîné Basile, ingénieur au Portugal, puis au Brésil, termine sa carrière comme Ingénieur des Ports et Phares d'Égypte. Il coopère à la création à Paris de l'École



Autoportrait au lavis vers 1920

Eyrolles, devenue École des Travaux Publics. Son frère Charles est proviseur du Lycée de Foix, un autre de ses frères travaille au Canal de Suez et le cadet est agrégé de mathématiques.

Elise RIEUF contracte très jeune le goût des voyages qui sera une dominante de sa vie. Elle a une dizaine d'années lorsque son oncle Basile l'emmène en Égypte.

Après avoir fait l'École des Beaux Arts de Clermont-Ferrand, elle part à Paris, à la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, pour préparer le professorat de dessin.

La rencontre avec Marguerite Jeanne CARPENTIER

À l'Académie Lacaze Elise RIEUF rencontre Marguerite Jeanne CARPENTIER, peintre, sculpteur et graveur, qui vient de temps en temps y enseigner. M.J. CARPENTIER a fait partie d'une des premières promotions admises lors de l'ouverture des Beaux Arts de Paris aux femmes et fera partie des praticiens de RODIN jusqu'à la mort de celui-ci en 1917.

Elise RIEUF va devenir une assidue de son atelier du 4, rue de la Source à Auteuil. Là, elle rencontre les membres de « *la bande à Rodin* » qui se retrouvent les uns chez les autres après la mort du Maître : les modèles comme Isadora DUNCAN, Loïe FULLER, les sculpteurs BARTHOLOMÉ, POMPON, ESCOULAS, le peintre FORAIN etc. Ambiance exaltante pour la jeune artiste. Une trentaine de jeunes femmes, qui l'ont choisie comme

Dans le même temps, les prêtres insermentés ont compris que la persécution allait devenir sanglante. Beaucoup demandent un passeport pour quitter le royaume. Tel est le cas de François FILIOL, vicaire à Drugeac et de son curé l'abbé DELZORS.

Voici le signalement de l'abbé FILIOL noté sur son passeport : « *Abbé FILIOL, âgé de 28 ans, taille cinq pieds un pouce (1,68 m), front grand, cheveux chatins (sic), yeux ronds, nez large, bouche bien faite, menton et figure ronde* » Le vicaire et le curé de Drugeac prennent ensemble à pied la route de l'Espagne pour y trouver refuge.

Mais au bout de quelques jours de marche, François FILIOL rebrousse chemin car, explique-t-il en substance à l'abbé DELZORS, il ne peut abandonner tous ses fidèles, tous ses amis, tous ses parents sans le secours de la religion. Dieu l'a appelé à être pasteur, il doit revenir s'occuper de son troupeau.

Antoine FILIOL, son père, fait creuser, dans sa grange de Bouval, une cachette souterraine recouverte d'une énorme pierre.

18 mars 1793. La Convention décrète que tout prêtre insermenté soit aussitôt jugé par un jury militaire et puni de mort dans les 24 heures.

Depuis plus d'un an déjà, l'abbé FILIOL vit en homme traqué ; il se cache dans les maisons amies, heureusement nombreuses, mais aussi dans les bois et les grottes, d'Enchanet à Mauriac, célébrant des messes nocturnes dans les granges et les clairières, mais aussi baptisant les nouveaux-nés, mariant les nouveaux couples, administrant les mourants.

Il est aidé par deux autres prêtres non jureurs, l'abbé Pierre POMEYROL né à Enchanet et André COUDERC, de Jauriac, pendant quelques mois, après quoi ces derniers prirent le chemin de l'exil espagnol.

Mais tout au long de cette dure période et jusqu'à son arrestation, l'abbé fut assisté dans sa tâche, ravitaillé, prévenu des mouvements de gendarmes par l'admirable Catherine JARRIGE, dite Catinon-Menette du Tiers-Ordre de Saint Dominique, qui fut même présente à Mauriac au pied de l'échafaud le soir de l'exécution.

A vrai dire, deux des cinq gendarmes de la brigade de Pleaux, dont les noms méritent d'être cités, Guillaume JAMMETON et Guinot BAYLE, firent tout pour éviter la capture de l'abbé, le faisant avertir de l'heure et du lieu de leurs patrouilles...

François FILIOL, après le décret du 18 mars 1793, répugne à chercher abri dans les familles amies pour ne pas les compromettre ; lui donner refuge était passible aussi de peine de mort. Entre ses courses à travers bois et ses messes clandestines, il se repose le plus souvent à Bouval chez son père. Ses inquiétudes, sa vie errante, l'ont usé prématurément ; ce bel homme de 28 ans a les cheveux blancs.

Enfin le 8 mai, sur une indication ou un imprudent bavardage, la brigade de gendarmerie de Pleaux au grand complet se rend à Bouval. BAYLE et JAMMETON se proposent pour aller fouiller la grange... Ils aperçoivent l'abbé qui n'a pas eu le temps de rejoindre sa cache

souterraine, lui font signe de s'abriter derrière un tas de foin, et ressortent en assurant aux autres qu'il n'est pas là.

Mais une servante indélicate qui avait assisté à la scène, proteste et assure « *sur sa tête* » que le proscrit est bien là. Les autres gendarmes fouillent la grange, trouvent le malheureux et se saisissent de lui, devant les habitants du village, rassemblés, consternés et furieux : il n'y a que 5 gendarmes et il sont plus de 30 ! Les paysans veulent libérer leur abbé. C'est lui qui va les calmer et les apaiser.

« *La France est coupable, leur lance-t-il, il faut du sang de martyr pour apaiser la colère de Dieu* ».

Désormais tout va très vite. L'abbé FILIOL est emmené à pied le même jour à Aurillac devant le Conseil Général qui lui promet la vie sauve s'il consent à prêter serment. Le prêtre refuse.

Il est alors renvoyé derechef au district de Mauriac et enfermé à la Chapelle des Pénitents de la porte Saint-Mary, qui sert de prison.

Pendant tout le trajet du retour d'Aurillac à Mauriac, fait à pied, enchaîné derrière les chevaux des gendarmes, Bayle lui propose de favoriser sa fuite.

« *Non, lui répète l'abbé, faites votre devoir, ma mort est décidée, je veux aller mourir* ».

Dans la journée du 9 mai 1793, le prêtre est jugé par « *un jury militaire* » selon les termes de la loi, jury composé de gendarmes de Pleaux, Mauriac et Salers. Et tout naturellement condamné à mort.

Malgré de nombreuses interventions de notables et du petit peuple, l'exécution eut lieu sur la place Saint-Jean au chevet de la basilique Notre-Dame des Miracles, au soir du 14 mai 1793.

Horrible complément à l'exécution : Antoine FILIOL, père de l'abbé, arrêté pour complicité le 11 mai, et jeté au cachot à Salers, refuse de s'alimenter à l'annonce qu'on lui fait de la mort de son fils, son esprit chavire, il perd la raison et, bien que libéré quelques jours plus tard, il meurt à son tour peu après.

Tout était accompli.

P. Ch.

Voici le texte du serment que devaient prêter les ecclésiastiques selon les décisions des Assemblées Constituante puis Législative :

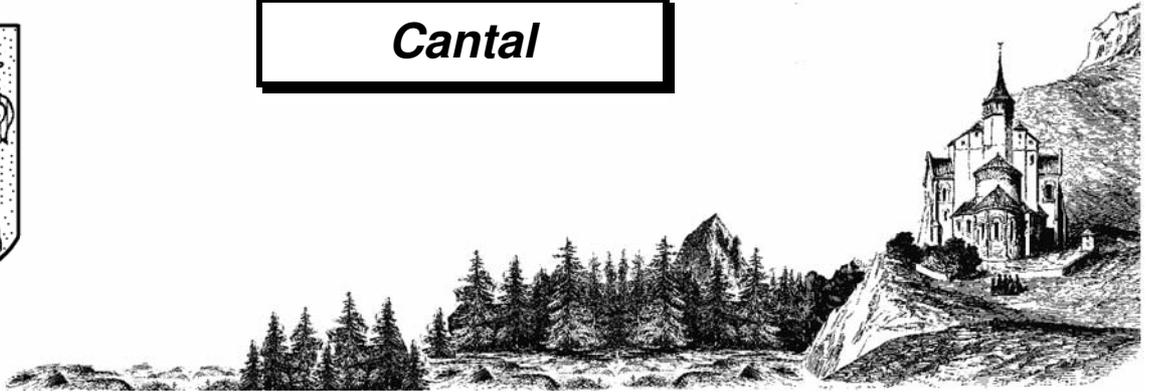
« *Je jure de veiller avec soin sur les fidèles qui me sont confiés, d'être fidèle à la nation, à la Loi et au Roi et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décidée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le Roi* ».

Ce serment, qui paraît sans gravité et même plutôt anodin, est, à l'examen, lourd de conséquences potentielles. En effet, il est évident, dès qu'on y réfléchit, que les domaines de la Foi, des Dogmes et de la Vérité révélée ne sont pas explicitement placés à l'abri de la loi. De fait, peu après, le Culte de la Déesse Raison, destiné à supplanter et à remplacer le culte chrétien, était officiellement et légalement instauré et encouragé.

De plus, la « *Constitution Civile du Clergé* » exigeait aussi l'élection des curés, vicaires et évêques par les « *citoyens* ».



Cantal



VIE ET MORT DE L'ABBÉ FILIOL

pcc Jean Marc DAUDANS (cghav-2252)

Fréquentant le « Salon des Collectionneurs » d'Aurillac, le 25.09.2011, j'ai eu l'opportunité de recueillir un petit opuscule, imprimé sans lieu ni date, consacré à l'abbé FILIOL, originaire de Pleaux, qui vécut la Révolution et fut guillotiné le 14 mai 1793 à Mauriac à l'âge de 29 ans..

C'est la vie de ce jeune curé que décrit ce petit opuscule et il m'a semblé intéressant de vous la faire connaître.

La voici in extenso, telle que publiée dans cet opuscule.

François FILIOL, fils d'Antoine, laboureur, et de Catherine ARMAND, 11^{ème} enfant sur 14, est né à Bouval le 22.08.1764 et fut baptisé à Pleaux, paroisse dont dépendaient alors les trois villages de Bouval, Loudières et Vayssières, le lendemain 23 août, en l'église St-Sauveur.

Il fit sa première communion en 1775, à 10 ans et 7 ou 8 mois, en la même église. Ensuite il suivit les cours de l'école élémentaire de Pleaux jusqu'à 14 ans, âge auquel il entra au collège de Mauriac à l'automne 1779. Ce collège qui fut le seul en Haute-Auvergne pendant un siècle avait été fondé en 1560 par testament de Mgr Guillaume DUPRAT, évêque de Clermont, qui en 1550, à son retour du Concile de Trente, avait introduit en France les membres de la Compagnie de Jésus, à qui fut confié l'enseignement à Mauriac. Mais après que les Jésuites furent chassés de France en 1762, les professeurs du Collège furent des prêtres séculiers jusqu'à la Révolution.

C'est en 1781 que la mère de François, mère affectueuse et chrétienne exemplaire, mourut à 56 ans, laissant dix orphelins, quatre de ses enfants étant morts auparavant en bas âge.

L'été 1786, François rentre chez son père à Bouval avant de partir en octobre au séminaire de Clermont, diocèse dont dépendait l'archiprêtre de Mauriac jusqu'au Concordat du 16 juillet 1801.

Dates des diverses ordinations de l'abbé :

Tonsures et ordres moindres : 2 juin 1787
Sous-diaconat : 20 avril 1788
Diaconat : 20 décembre 1788
Prêtrise : 26 mars 1789

Au printemps 1789, le jeune prêtre revient à Bouval. Son père est pauvre. Pour l'aider à nourrir et vêtir ses frères et sœurs les plus jeunes, l'abbé François se rend à Mauriac comme précepteur des enfants de la riche famille TERNAT-LAPLEAUX auprès de laquelle il restera un peu plus d'un an.

En octobre 1790, il est nommé à Drugeac, comme vicaire du curé DELZORS originaire lui-même de Nozières de Pleaux. On trouve la signature de l'abbé FILIOL sur les registres de catholicité du 17 novembre 1790 au 16 février 1791.

Mais depuis des mois déjà, la tourmente révolutionnaire s'enflait et déferlait en vagues successives essentiellement antireligieuses.

En effet, le 12 juillet 1790, l'Assemblée Nationale Constituante votait la « *Constitution Civile du Clergé* », à laquelle le roi Louis XVI donnait son accord le 24 août suivant.

Le 9 janvier 1791 le décret « *Voidel* » rend la Constitution Civile obligatoire pour tout le clergé de France : tous les ecclésiastiques doivent prêter serment sous huit jours, faute de quoi ils sont punis comme « *perturbateurs du repos public* » ; de plus, si, par la suite ils violent leur serment, ils sont déchus du titre de « *citoyen* ».

En Province, sur 60.000 prêtres, 50.000 refusent le serment ; sur 135 prélats, il n'y eut que 4 jureurs.

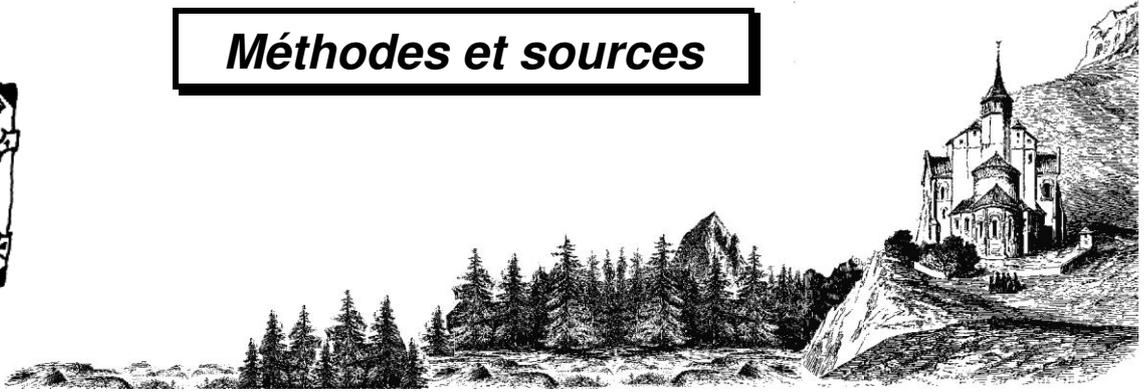
Le 10 mars 1792, le pape Pie VI qualifie les lois antireligieuses et le fameux serment : « *chaos de schisme et d'hérésie* ». Par un bref du 13 avril suivant, il déclare suspens tous les ecclésiastiques qui ont prêté serment et leur fait obligation de se rétracter dans les quarante jours.

Le 26 mai 1792, l'Assemblée législative aggrave les peines frappant les réfractaires au serment : les évêques et prêtres qui n'auraient pas juré ou qui se seraient publiquement rétractés sont passibles de « *déportation* », c'est-à-dire qu'ils doivent quitter leur résidence dans les 24 heures, leur département dans les trois jours et la France, dans le mois.

Cette fois, Louis XVI oppose son veto à l'application de cette loi. Mais la Législative passe outre.



Méthodes et sources



BIBLIOGRAPHIE

par Henri PONCHON (cghav-62)

Avertissement

A travers cette chronique, je m'efforce de faire connaître les ouvrages récents pouvant avoir un intérêt pour le généalogiste. J'en commente certains que j'ai été amené à lire, pour la plupart liés à mes centres d'intérêt. Aussi, j'aimerais recevoir des notes de lecture ou des commentaires pour tous les autres signalés ici ou non.

Lus pour vous

Albert CITERNE : Amateur photographe, par Patrick COCHET et Serge SEGUIN, publié par les Archives départementales du Puy-de-Dôme et le Conseil Général du Puy-de-Dôme dans la Collection Patrimoine photographique en Auvergne, 95 p., 15 €.

Cet ouvrage est le quatrième d'une série après ceux consacrés à Marius FORCE, Jean GOUTTEFANGEAS et BERUBET. Albert CITERNE, né à Paris en 1876, photographe amateur, participe à des concours, collabore à des revues, utilise un appareil stéréoscopique pour donner l'illusion de la vie.

Il fait des séjours en Auvergne sur la terre de la famille de sa mère, Marie VERDIER, dont les origines sont à Rozet, village de la commune de Briffons ; il passe des vacances chez une tante à Chambessous dans la commune de Saint-Germain-près-Herment. Il fixe sur des plaques de verre la vie rurale dans cette petite région des Combrailles, à Herment, à Giat : travaux des champs, processions, fêtes villageoises... Il se rend aussi à Murols et à Chambon-sur-Lac où il est attiré par les peintres de l'école de Murols.

Mémoire de Vertolaye, par Pierre Lucien POUZET (†) et Thierry REMUZON, aux Editions des Monts d'Auvergne, 327 pages, 30 euros, nombreuses illustrations.

Lors de son décès en 2006, P.L. POUZET, adhérent des premiers instants du CGHAV, avait laissé un manuscrit très avancé sur l'histoire de Vertolaye qui devait s'inscrire dans la collection de l'éditeur *Mémoire de....* (Job, Marat,

Augerolles sont parus à ce jour). Thierry REMUZON (cghav-492) avait alors accepté de terminer l'ouvrage.

Voilà qui est fait.

Nul doute que nos lecteurs, qui ont des racines dans cette commune ou aux alentours, auront plaisir à découvrir cet ouvrage qui en décrit l'histoire depuis les temps anciens jusqu'aux années 1940, avec l'implantation en 1939, dans les locaux d'une usine de tissage désaffectée, de l'usine de produits pharmaceutiques de l'UCLAF (aujourd'hui Sanofi) pour préparer son repli de Romainville (au cas où !!) Cette implantation initiale, puis le développement des activités ont permis une incontestable prospérité de la zone, employant plus de 800 personnes dans les années 1990, dont nombre d'entre eux continuaient à exploiter la ferme familiale.

Au fil des pages les auteurs évoquent, entre autres :

- les anciens fiefs (la Grange, le Bouchet ...) et les anciennes familles (les de VERTOLAYE, les PONS, les CONSTANT ...),
- les familles notables (COLLANGE, MOLIN, GIRODON),
- les métiers exercés avec les noms des personnes (verriers, marchands, tisserands, sabotiers),
- la vie religieuse,
- les temps de la Révolution puis ceux de la République,
- l'activité artisanale et industrielle.

Nota : Et je n'oublie pas, à titre personnel, que plusieurs de mes proches cousins ont travaillé à l'usine Roussel-Uclaf, que mon oncle a exploité la ferme de la Bertigne à Marat propriété de l'Uclaf, que je me rendais dans les années 40/50 à l'intérieur même de cette usine voir ma grand-tante qui y résidait en tant que cuisinière à la cantine, que cette dernière y a perdu son fils Jean, victime en 1946, d'un accident du travail ... Je me revois aussi accompagnant mon grand-père allant faire moudre son grain au Chambon. Le lecteur voudra bien excuser cette digression.

Espérons que l'usine ne sera pas fermée comme le craignent régulièrement les habitants. Sinon, ce sera la mort de Vertolaye et de toute une économie régionale.

Jules ROMAINS, un homme de bonne volonté, fils du Velay, enfant d'Auvergne, par Jérôme BACONIN, 187 pages, 30 euros, très nombreuses illustrations.

« *Cà vous chatouille ou ça vous gratouille ?* » tout le monde connaît cette phrase extraite de *Knock*, dite par Louis JOUVET. Mais qui connaît réellement de nos jours son auteur, Jules ROMAINS, pseudonyme de Louis FARIGOULE, né en août 1885 à Saint-Julien-Chapteuil (Haute-Loire), pays de sa mère, Louise Rose RICHIER, dans l'ancienne province du Velay. C'était l'époque des vacances pour la famille. Son père, instituteur à Montmartre, était lui originaire de Loudes qui autrefois se situait en Auvergne (élection de Brioude) d'où le sous-titre.

Ce livre est l'occasion de découvrir ou redécouvrir l'auteur de *Knock*, des *Copains*, de la fresque romanesque en 27 tomes des *Hommes de bonne volonté*.

Après avoir raconté le parcours de l'écrivain qui a conduit le petit parisien à Normale Sup. et à la littérature unanimiste, l'auteur nous parle très longuement des écrits (poèmes, pièces de théâtre, romans) qui évoquent sa maison de la Chapuze, St-Julien-Chapteuil et le Meygal, le rude pays de ses ancêtres. Un chapitre entier est ensuite consacré aux *Copains* (écrit en 1913) et des canulars imaginés contre Ambert et Issoire, assurant une renommée universelle à la mairie d'Ambert, « *une mairie dont la façade est partout, mais le milieu nulle part.* »

Enfin, dans le dernier chapitre, le plus important, il traite de la part vellave des *Hommes de bonne volonté*, avec de longs extraits de certains des romans où sont décrits St-Julien et les alentours qui peut donner envie de lire Jules Romains.

Relisons Jules Romains, qui n'a eu de cesse de proclamer son amour de la paix et son culte de l'amitié !

Nouvelles de Condat-lès-Montboissier, parue dans les journaux du Puy-de-Dôme entre 1805 et 1945,

par Bernard PERISSEL, Editions des Monts d'Auvergne, 207 pages, 22 euros.

Une idée originale et intéressante que de faire revivre l'histoire de sa commune à travers les journaux de l'époque. Les faits divers, la vie politique locale, le temps qu'il fait, les cérémonies et les fêtes, ceux qui sont à l'honneur, en citant le nom des habitants ... bref de la matière brute pour resituer l'histoire de sa famille. Une incitation pour chacun d'entre nous à relire les journaux.

Nota : Ces trois derniers ouvrages ont été édités par les Editions des Monts d'Auvergne à Champétières, nouveau nom des Editions de la Montmarie. Pour connaître leur production, presque entièrement dédiée à l'Auvergne, on peut consulter leur site internet : www.editions-des-monts-dauvergne.com

Deux études généalogiques

Omerin, un nom en héritage, 1600-1850, de Michel OMERIN, autoédition, 149 p., Généalogie d'une famille de Job dans le Puy-de-Dôme,

Généalogie des familles Gaillard, Gaillot, Legoy, Mounaud et Ussel dans les cantons d'Herment et de Giat avant 1850, de Chantal BRUNNER

Etude à partir de nombreux documents d'archives tels que les registres, les actes notariés et leurs enregistrements, d'autres fonds et dons.

Support : un Cd - Prix : 27 euros (port inclus)

Contact : stgermainph@yahoo.fr

Site : www.stgermainpresherment.fr

Autres ouvrages signalés

Claude DUBOIS, **La bastoche : une histoire de Paris populaire et criminel**, Ed. Perrin, 2011, 615 p, 11,50 euros. Réédition en poche de l'ouvrage paru en 1997 avec ajout de nombreuses pages. Une partie du livre est consacrée aux Auvergnats de Paris, dans leur quartier autour de la Bastille. A lire absolument selon les critiques.

Jean-Pierre BLAZIN, « **Châteauneuf-les-Bains : histoire et noms de lieux** », Ed Cléopas, 2009,

Christine CHARBONNEL, **Reignat Fort villageois**, Conseil Architecture Urbanisme Environnement du Puy-de-Dôme : DRAC Auvergne, 2011, 47 p.

Cette collection éditée en série limitée contient les volumes suivants : Le Broc, Plauzat, Espirat, Boudes, Chas, Mareugheol, Chauriat, Les-Martres-de-Veyre et Prompsat.

Alexandrine FAYARD, **De Rochebaron à Chalencon : le petit patrimoine**, Auto-édition, 2011, 309 p, 20 euros,

Laurent WAQUIEZ et Yannick FAURE, **La Haute-Loire de ses origines à nos jours**, Editions Jeanne d'Arc, Le Puy, 2011, 262 p., avec une préface d'Emmanuel LE ROY LADURIE,

Robert TRAPON, **Pontaumur, du village au canton**. L'auteur nous informe de la parution de cet ouvrage de 130 pages (format B5), relatant l'histoire du lieu connu depuis 1477 par la mention d'un relais de poste. Suivi d'une évolution importante en 1730 suite à la décision de l'Intendant Trudaine du nouveau tracé de la liaison Clermont-Limoges. Important lieu de communications à l'époque de la Révolution, Pontaumur devient canton et continue ainsi de prospérer.

Disponible chez l'auteur par chèque de 20 € (franco de port) à l'adresse suivante : Robert Trapon, 168 rue de Blanzat 63100 Clermont-Fd.

Le Colporteur des Bois Noirs, tel est le titre de la revue trimestrielle de l'Association des Amis des Bois Noirs dont on nous annonce le premier numéro (12 pages).

Pour tous renseignements, voir le site internet : amisdesboisnoirs@gmail.com ou, par courriel, contacter jffaye@gmail.com

Réédition

Gabriel FOURNIER, *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Age*, réédition par Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand de cette thèse fondamentale soutenue en 1962, 696 pages. Tirage limité à 250 exemplaires. Ecrire à l'Académie pour réserver : 19, rue Bardoux 63000 Clermont-Ferrand (acad.sbla.clermont@wanadoo.fr)

Lu sur le Net

Le faux-monnayage dans le Puy-de-Dôme du Second Empire à la Belle Époque : du mythe à la réalité, par Sébastien SOULIER, docteur en histoire contemporaine, Université Blaise Pascal, Clermont-Fd. Résumé de l'article proposé par l'auteur :

L'émission et la fabrication de fausse monnaie ne représentent que 1,6 % des affaires jugées par la cour d'assises du Puy-de-Dôme entre 1852 et 1914, soit 54 accusés en plus de 60 ans. Est-ce pour autant un crime exceptionnel au sens médiatique du terme ? La représentation du faux-monnayage dans la presse locale au XIXe siècle et à la Belle Époque a ceci de spécifique qu'elle est soumise à deux idées que l'on se fait du crime, celle d'une criminalité mythique empreinte de folklore et de mystère, et celle d'actes sans envergure commis par des individus et dans des conditions tout à fait banales, voire insignifiants. Cette réflexion a pour but d'approcher à la fois la figure médiatique du faux-monnayeur dans la presse puydomoise et la réalité socioprofessionnelle de cette criminalité à partir des arrêts de la cour d'assises du Puy-de-Dôme.

On peut lire le texte complet sur :

[http :criminocorpus.revues.org/1252](http://criminocorpus.revues.org/1252)

Sites Internet

<http://recherche.aphp.fr/> les registres des patients des hôpitaux de Paris (18^e et 19^e siècles) sont en ligne. Site officiel de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris. Voici ce qui est indiqué dans la page d'accueil : *Les registres de population sont numérisés. Ces documents numérisés représentent environ 1 million de pages et se déclinent de la façon suivante : répertoires et registres des entrées, sorties, naissances et décès.*

Source généalogique majeure, les registres de population sont d'un grand intérêt pour les généalogistes, compte tenu des lacunes de l'état-civil parisien antérieur à 1870. Le répertoire permet de retrouver une personne par son nom de famille. En général il y en a un par année et par hôpital. Le registre contient, dans un ordre chronologique, les informations d'état-civil et la cause de l'admission ou du décès. Il y en a également un par année et par hôpital.

J'ai consulté les registres des naissances de l'Hôtel-Dieu, maternité Bûcherie. Cela concerne souvent des enfants nés de père inconnu ou de père non dénommé pour des femmes provenant, nombreuses, de province ou de l'étranger.

Citons 3 exemples :

- ° 20.05.1822 d'Antoinette, fa d'Antoinette ROGIER, 27 ans, cuisinière, 215 rue St-Honoré, née à Vizet (Cantal). Restée à sa mère. (Sans doute le Vizet commune du Falgoux)
 - ° 24.12.1822 de François, fs de Marie BOURG, 26 ans, ouvrière, 4 rue St-Jacques, née à Ne(s)chers, Puy-de-Dôme. Porté le même jour aux enfants trouvés.
 - ° 04.03.1823 de Elise, fa d'Elisa NOZIERES, fille passementière, 26 ans, 27 rue Quincampoix, née à Loubisarde (Cantal). Restée à sa mère. (Sans doute Elisabeth NOZIERES, ° 3 thermidor an 7, à Loubizargues, commune de Valuésjols)
- etc....

<http://lyon.voveaud.org/> : Un site assez bien documenté pour qui s'intéressent aux poilus « Morts pour la France » de 14-18 et qui sont recensés sur Lyon. On y trouve entre autres : 13 soldats originaires du Cantal, 78 soldats de la Haute Loire, 118 soldats du Puy de Dôme, avec pour certains, des infos peu courantes. Cela permet de retrouver la trace de certains de nos migrants pour ceux qui s'intéressent à une commune ou une famille.

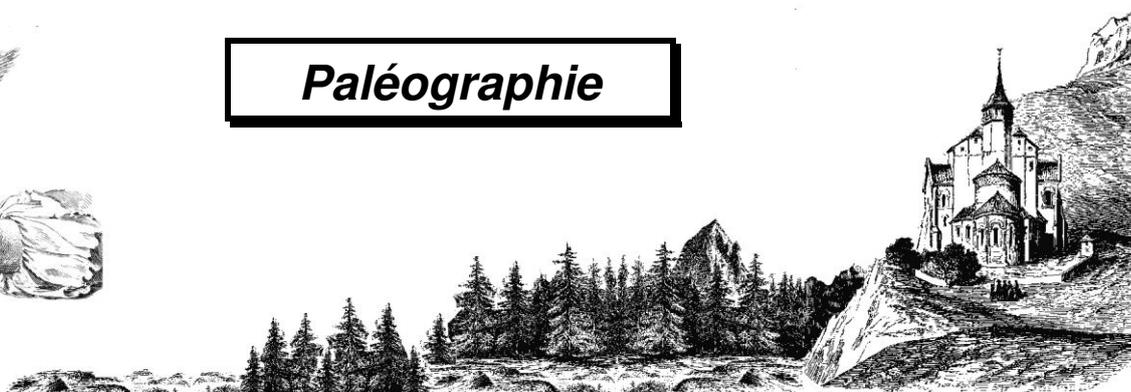
et, pour ne pas oublier

Par les Archives Départementales du Puy-de-Dôme, le dernier cahier du Service éducatif :

Mon grand-père était sabotier ... et le tien ? Abécédaire de l'artisanat (XVIII^e – début XX^e siècles)

pour le prix modeste de 4,5 €.

Paléographie



UNE TORNADE À MARAT EN 1611

par Henri PONCHON (cghav-62) et Alain ROSSI (cghav-2140)

Un registre d'état civil de Marat, conservé dans les archives personnelles d'un ancien curé, vient de refaire surface. Il comporte les baptêmes, mariages, sépultures de la paroisse de Marat (63) de juin 1609 à mai 1617 (à cette époque les doubles des registres étaient apportés par les curés aux « assises diocésaines » qui se tenaient, en auvergne, fin mai-début juin.

Au sein de ce registre était cachée une très jolie perle et nous ne pouvons pas résister au plaisir de vous la faire partager. On notera la très belle écriture de ce curé, même si elle nous pose quelques problèmes de déchiffrement du fait de formes de lettres qui ne sont plus les nôtres et aussi d'une orthographe assez « phonétique », ajoutés à l'emploi de mots anciens ou dialectaux.

Profitez de cette occasion pour tenter par vous-même le déchiffrement car l'ensemble du registre est de la même écriture, et cet apprentissage peut vous être très utile un jour.

En juillet 1611, le curé assiste à ce qui semble bien être une véritable tornade et non d'une tempête, car le vent ne touche pas le bourg même de Marat et le curé est parfaitement à-même d'en décrire avec précision la trajectoire. ce vent tourbillonnant emporte les gerbes de blé (ou plutôt de seigle), arrache les arbres ou en casse les branches.

Au plan pratique, vous trouverez ci-dessous quelques notes et commentaires sur le texte écrit par le curé et, dans les pages suivantes, transcription, traduction et carte des lieux.

Dans cet exercice n'essayez pas la « méthode globale » mais essayez plutôt d'identifier chaque lettre, et vous apercevrez que cela « vient » beaucoup mieux que vous ne l'auriez imaginé

Repérez-vous par les numéros de ligne.

Numéroter les lignes est un élément important dans toute tentative de déchiffrement.

Notes préalables

Dès l'abord de ce texte on constate que certaines lettres n'ont pas la même forme qu'aujourd'hui et même que certaines ont une forme différente suivant leur position dans le mot :

Le « S » :

- en début ou cours de mot sa forme est « en crose »
- en fin de mot, sa forme est beaucoup plus complexe



Le « R » initial est « bizarre » comme c'est le cas habituellement

La note « tironienne » pour « **PAR** » :

s'utilise à la place de toutes les utilisations de la syllabe « par » que ce soit « par », « parmi »

ou « partye »



Le « **ET** » seul et aussi certains « **E** » initiaux :



pour « de blé **ET** Espanchant »

Le « i » est toujours remplacé par « y » quand il porte l'accent tonique (tels « midy », « partye »).

Certains mots ne sont pas ceux d'aujourd'hui et sont en général en rapport avec le dialecte local :

- « **nuble** » pour nuage ou nuée
- « **vesinance** » : sans traduction dans les dictionnaires, mais « **vesiou** »¹ est celui qui « vesse » (ou pète), et on peut le traduire par « bouffée » ou « bourrasque » de vent
- « **esmeu** » pour « ému » sachant qu'à l'époque le terme « **émouvoir** » avait un sens beaucoup plus fort qu'aujourd'hui, tel « **mouvoir brutalement** » (de même que « **étonner** » signifiait « **frappé par le tonnerre** »)
- « **plongon** »¹ = aujourd'hui « plandjou » pour meule de gerbes de paille (avec les grains) en dialecte local

¹ cf. R. MICHALIAS : *Glossaire de mots particuliers du dialecte d'oc de la commune d'Ambert* (Paris 1912)

Le Samedi saint sur Jours du mois
 de Juillet au tour du midi du côté Occident
 vers le village de... lient se... vent au lair
 d'un vent de... et voltigeant
 de... lair print son tour du
 côté et semblant d'un... du lieu
 du... dit... de la...
 du... comansa ayant passé
 le dit village de... a...
 de... et...
 de... avec grand... de
 vant... plusieurs
 plongons de... et...
 le... et... grand
 quantité de... se font la...
 de... a...
 dont... de la...
 du... du village de...
 jusqu'au village de la
 d'... plusieurs plongons
 et grand quantité de... et...
 de... on... grand
 quantité de... au...

lieu de sa...

Transcription mot à mot

1 Le samedy trantiesme jour du moys
2 de juliet autour de midy du coute docidant
3 et vis et vis de Cunliat se reconeut en layr
4 une nuble tres noire et voltijant
5 [par]my ~~xxxx~~ layr print son cours du
6 coute et samblant venir du lieu
7 divarnoges decandit [par] le valon
8 du Varas comanssa ayant passe
9 le dict vilage du Varas a sepancher
10 [par] le vilage et mesterye du Montel
11 et du Paton avec grande vesinanse de
12 vant esmeu ranversa plusieurs
13 plongons de ble et espanchant
14 le gerbes rompy et arracha grande
15 quantité d'arbres sotant la riviere
16 de Dore comansse a se eclersir
17 dont une [par]tye de la nuble passa
18 du coute du vilage de Mirac et
19 sepancha jusque au vilage de la
20 Rodde ou ranversa plusieurs plongons
21 et grande quantité d'arbres et prins son
22 cours [par] la Chassanye ou dissipa grande
23 quantité de chomes tenant aussy le
24 lieu de Saquessut.

Dans cette transcription, l'orthographe originale a été respectée sauf les capitales pour les noms de lieu et la mise entre crochets du développement de l'abréviation « [par] »

Notes particulières

- L.1 : trantiesme : trentième
- L.2 : du côté d'occident
- L.3 : « vis-à-vis de Cunliat se reconnut »
- L.4 : « un nuage très noir et voltigeant » (tourbillonnant ?)
- L.5 : « prins » pour « pris », habituel à l'époque
- L.7 : « divarnoges » : Hivernoges (lieu-dit – Chapelle-Agnon)
- L.9 : « sepancha » pour s'épancha, se répandit

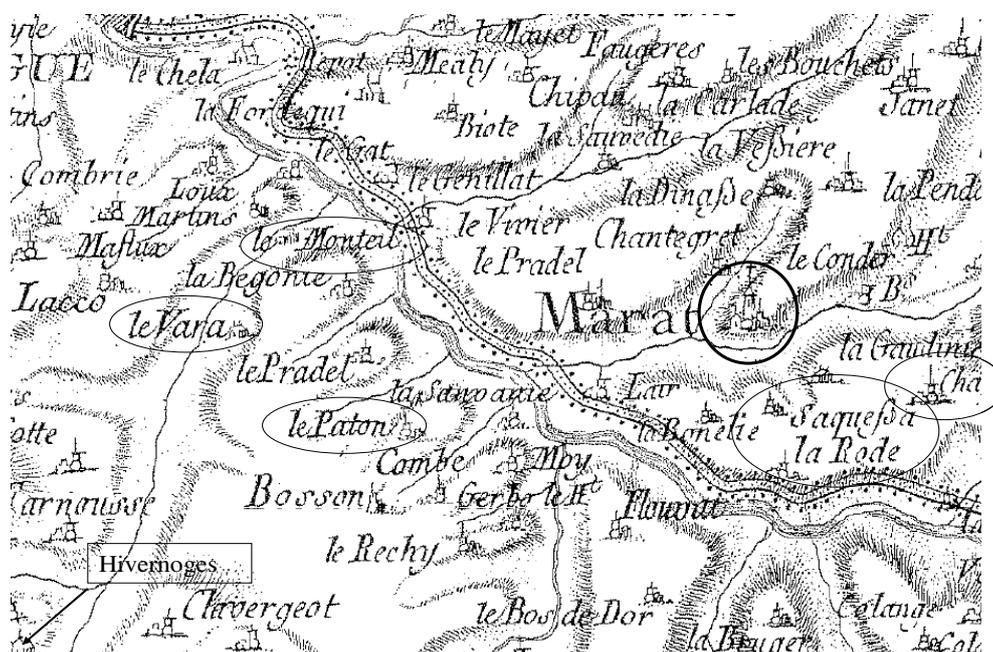
- L.10 : « mesterye » pour métairie (mot difficile !)
- L.13 : « espanchant le gerbes » : dispersant les gerbes
- L.15 : sautant la rivière
- L.16 : « se eclersir » : s'éclaircir

En Français d'aujourd'hui

Le samedi 30 juillet (1611), autour de midi, du côté de l'occident, et vis-à-vis de Cunliat, on vit en l'air un nuage très noir et tourbillonnant dans l'air. Ayant prit son cours de côté et semblant venir d'Hivernoges, il descendit le vallon du Varrat et commença, ayant passé ledit village du Varrat, à se répandre par le village et métairie du Montel et du Paton avec de grandes bourrasques de vent violent, il renversa plusieurs meules de blé et, répandant les gerbes, il rompit et arracha une grande quantité d'arbres, sauta la rivière de Dore et commença à s'éclaircir, dont une partie du nuage passa du côté du village de Mirat et s'étendit jusqu'au village de La Rodde où il renversa plusieurs meules et une grande quantité d'arbres, puis pris son cours par La Chassanye où il dissipa une grande quantité de chaumes, ainsi que dans le lieu de Saquessut

Le curé décrit très bien une trajectoire très précise de ce vent tourbillonnant, se déplaçant sur une largeur bien délimitée, sous une nuée très noire, venant des collines de l'ouest-sud-ouest (Hivernoge = 800 m.), descendant le vallon de Varrat (de 600 à 500 m., orienté sud-nord), puis tournant vers l'est sur le plateau (550 à 600 m.), sautant la rivière (475 m.) et continuant vers l'est en se dispersant partiellement au sud du bourg de Marat (540 m.), épargné.

Du bourg lui-même, qui surplombe la vallée de la Dore, on voyait bien toute cette zone décrite par le curé, qui a dû observer lui-même le phénomène, qui ressemble de très près aux tornades que l'on voit régulièrement sur les documentaires qui concernent le sud-est des États-Unis. Aujourd'hui, tout ce paysage est masqué par des arbres, plantés depuis le début du 20^e siècle.



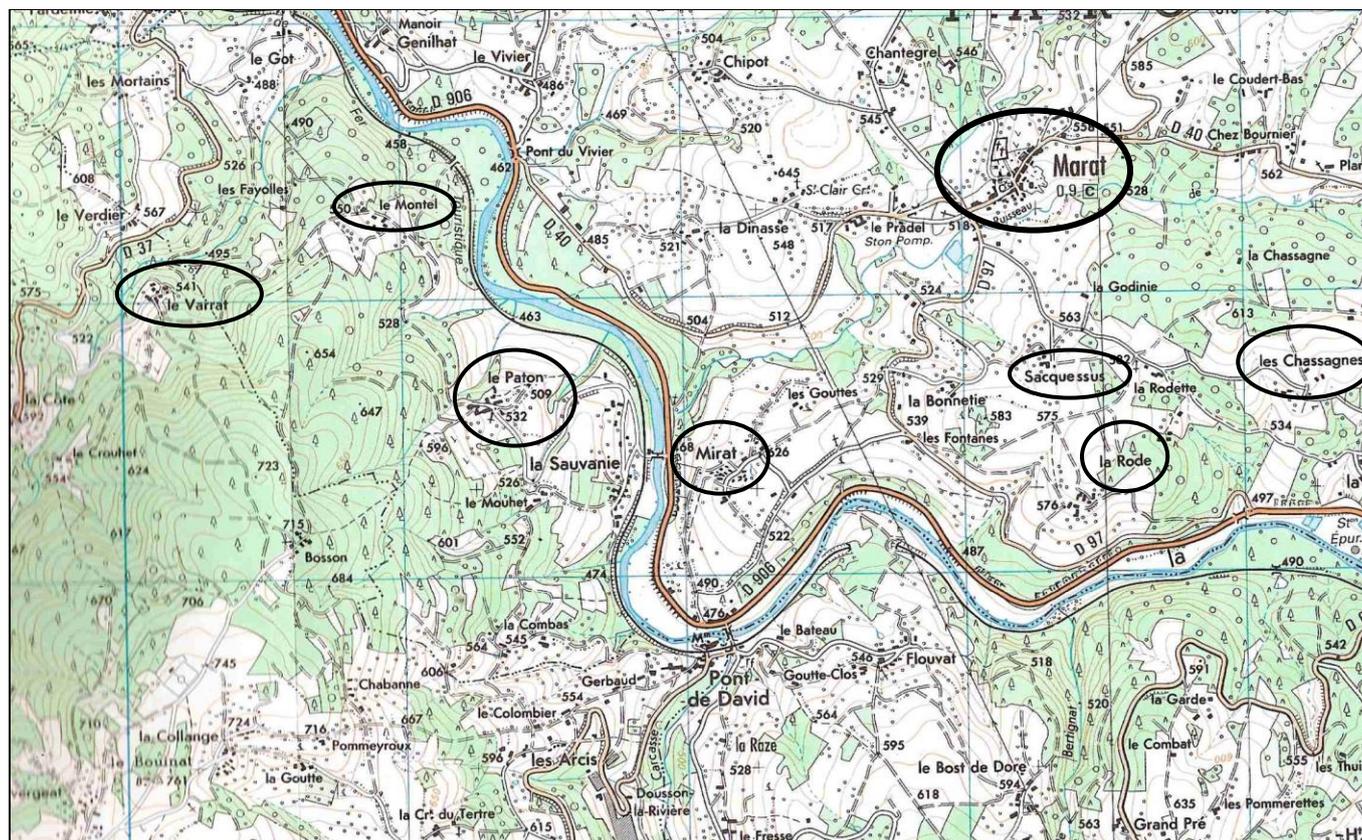
Carte de Cassini (établie vers 1780). Pour fixer les idées la distance à vol d'oiseau du bourg de Marat au Varrat est de 5.500 mètres. Sur cette carte, mieux que sur la carte IGN, on voit le vallon de Varrat et les rebords de la vallée de la Dore. Par contre, le village de Mirat remplacé par Layr. La Chassanye (Les Chassagnes) se trouve à cheval sur la bordure droite de la carte. Le Varrat et Hivernoges se trouvent sur la commune de La Chapelle-Agnon.

(On notera sur la carte, le double trait entouré de petits points, qui suit la vallée de la Dore et qui symbolise la grande route de Thiers à Ambert, avec ses arbres en bordure. Ces symboles ont été re-gravés sur les plaques de cuivre originales, dans la première moitié du 19^e siècle, dans ce style pour les « routes impériales », qui devaient être ombragées pour le confort des chevaux).

Comme cela est habituel, si les levées trigonométriques de la carte de Cassini ont été bien faites, il n'en est pas de même de l'identification et du positionnement des villages qui s'est effectué « à vue » et sur les dire de quelques membres de la population locale.

Dans la carte qui précède on remarquera, par exemple, que sont notés deux villages « Le Pradel » alors qu'il n'en a jamais existé qu'un seul. Le « Mirac » est absent et est en fait noté « Lair ». Dans ceux qui nous intéressent, « Le Paton » n'est pas situé sur le plateau mais en bas de celui-ci, descendant vers la Dore.

Pour mieux s'en rendre compte on comparera avec la carte IGN au 1:25.000^e, dont on a ci-dessous une reproduction un peu réduite (le carroyage est kilométrique)



En s'aidant de ces deux cartes on voit que la tornade avait descendu le vallon du Varrat (petit affluent de la Dore), avait suivi le rebord nord du plateau, en passant au Montel, puis s'inclinant vers le sud-est vers Le Paton, dans l'échacrure correspondant à la vallée de la Dore, avant de traverser la rivière vers le Mirat (ou Mirac) puis Sacquessus, La Rode et Les Chassagnes.

Quelques notes sur le phénomène

Selon Pierre TAILLANDIER (cghav-2958), un tel tourbillon est bien connu dans la région : appelé *foulê*, il se produit en été à l'époque de la moisson ; il peut renverser les *plangeons*, mais n'arrache pas habituellement les arbres.

Dans le cas qui nous intéresse, ce tourbillon de vent était suffisamment puissant pour mériter d'être transcrit dans les registres par le curé.

Le *Dictionnaire Auvergnat-Français* des Editions CREER cite un dicton : « *cand le foulê mountà, botà te à l'oumbrà, cand davalà, boutà te à là couadà* », c'est-à-dire, « *quand la rafale monte, mets-toi à l'ombre, quand elle descend, mets-toi à l'abri* ».

Ici, le tourbillon descendait.

Où était le curé RODDE pour observer le tourbillon ? Sans doute dans le bourg même de Marat d'où l'on aperçoit, malgré les reboisements actuels, l'ensemble des villages cités à l'exception du Paton, caché par la butte du Pradel.

Pour tout voir, il suffit de s'éloigner de quelques centaines de mètres vers l'est, au-dessus du lotissement de la Bertigne d'où l'on a une vue panoramique sur les collines du Livradois.

Le *plonjon* : en patois auvergnat, le *planjou* ou *plandjou*, version locale de la meule de gerbes de blé, francisé, selon les endroits en *plangeon* ou en *plongeon*. On dit aussi un *pignon* (voir *Le parler de Thiers et sa région* et *Le parler d'Ambert et sa région*, édités par les Editions de la Montmarie)

Rappelons le processus que certains de nos lecteurs ont connu. Le blé ou seigle était coupé autrefois au *voulant*, la grande faucille, et plus récemment à la moissonneuse puis lié en gerbes.

Avec 150 à 300 gerbes, on formait ces *plandjous*, étanches à la pluie, qui pouvaient rester plusieurs semaines dans les champs.

A la fin de l'été, chaque propriétaire transportait ses gerbes près de chez lui, souvent sur un terrain communal, en élevant



La moisson au **voulam** (ou voulant), grande faucille, qui permet à la fois de tenir la gerbe pour éviter son éparpillement et d'ajuster la hauteur de coupe.

de grandes meules appelées *mailles*. Puis venait le temps du battage, au fléau dans l'aire de la grange dans les temps anciens, puis avec une batteuse au 20^e siècle, qu'on déplaçait

de propriétaire en propriétaire. La batteuse requérait une grande quantité de main-d'œuvre (10 à 15 personnes) ; la parentèle et le voisinage étaient mis à contribution.

Le jour de la batteuse est un jour de fête ; c'est l'occasion d'un repas et de quelques beuveries. Plus tard, il faudra rendre la journée.

Les villages cités

Les villages du texte sont connus depuis longtemps et cités, à la date de 1317, par Lucien DROUOT dans *Recueil des actes des premiers seigneurs d'Olliergues et de Meymont* (acte n° 89 page 132) : Hyvernoges, Yvernatghas, Le Varat, *lo Varatz*, Le Montel, *terras et prata del Monteylh*, Le Paton, *mansus del Pato*.

Ceux situés sur la rive droite, Mirat, Sacquessus, la Rodde, la Chassagne sont tout aussi anciens mais ne faisaient pas partie de la même seigneurie.

Les registres d'époque nous permettent de découvrir les familles qui y vivent parmi lesquelles les CHABRIER à Mirat et les DINASSE au Paton.

C'est au Paton, dans la ferme de la famille CHARDON, que se situe, en partie, le roman *Le Mile des Garret*, écrit par **Rose COMBE**, la garde-barrière écrivaine de la halte voisine de Pont-de-David, dont le talent fut reconnu par Henri POURRAT et Alexandre VIALATTE.



Les **plandjous** sont montées en accumulant les gerbes, grains en bas, de façon à ce que le pluie ruisselle, sans les pénétrer. Le sommet est fait d'une gerbe placée en cône, à cheval.

EXERCICE DE PALÉOGRAPHIE

Après avoir soigneusement étudié ce qui précède, nous nous sommes dit que vous aimeriez vous livrer à un exercice « sans filet ».

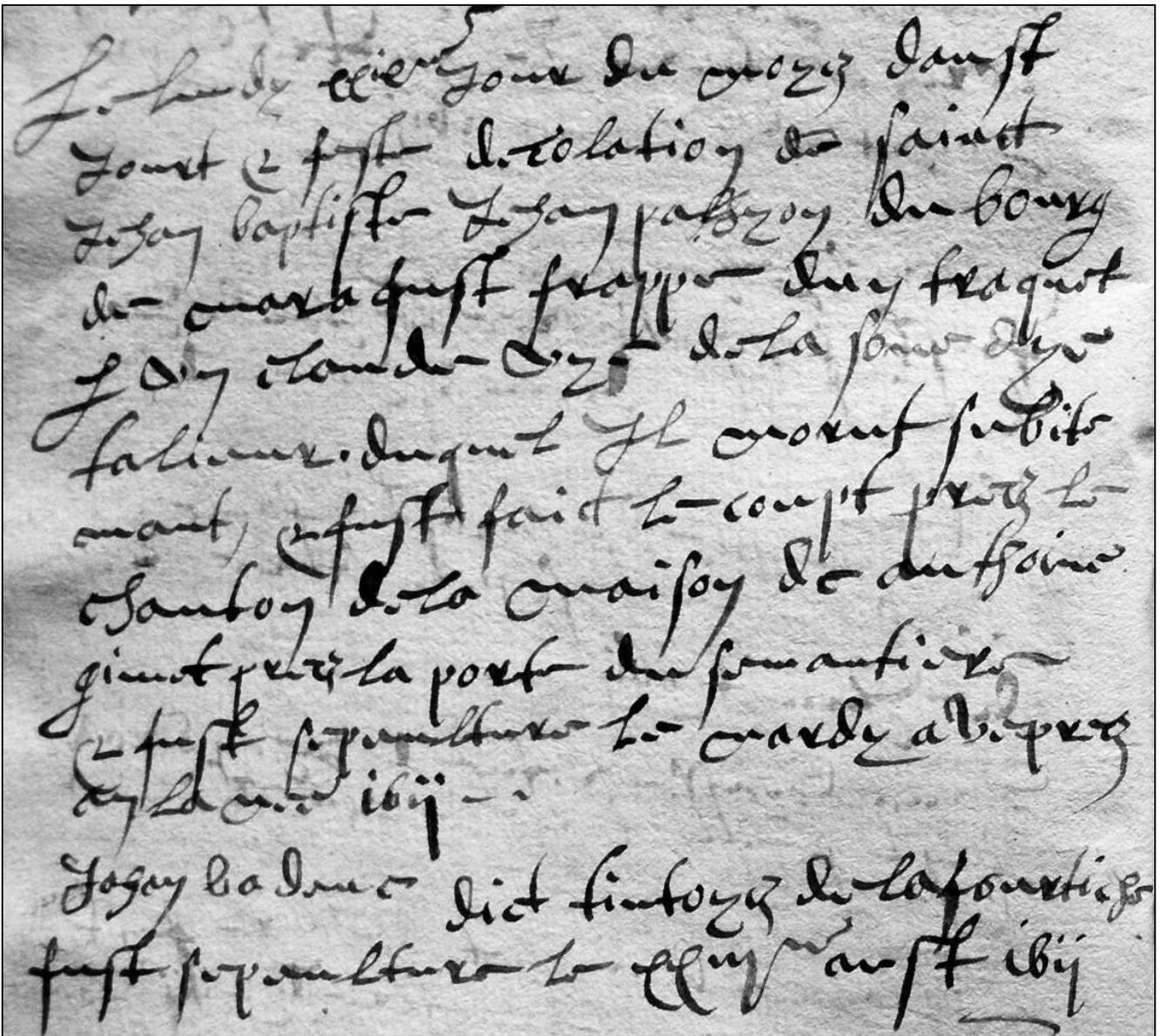
Les deux actes de décès ci-dessous sont de la même écriture et de la même année 1611 que la description de la tornade.

La forme des lettres est exactement la même.

En vous aidant de la transcription ci-dessus vous devriez pouvoir vous attaquer à ces actes.

Essayez et vous verrez que cela est moins difficile qu'il n'y paraît à première vue.

Nous vous donnerons la solution dans le prochain numéro.



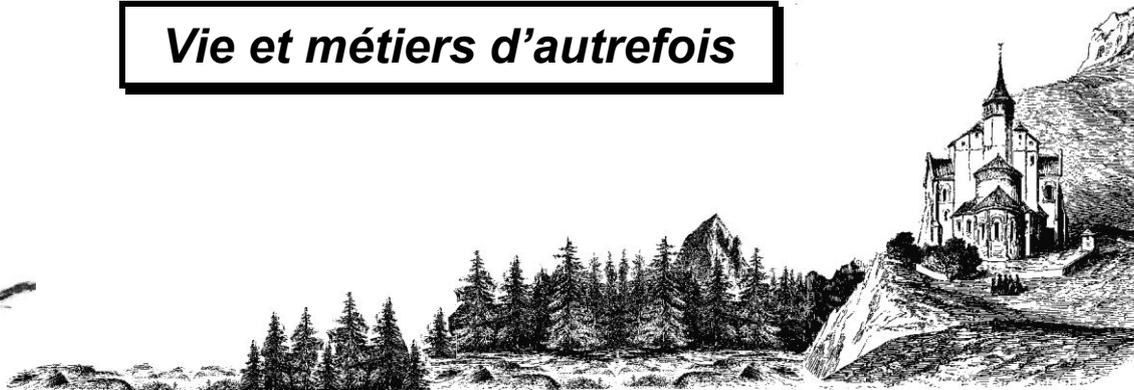
La date de l'acte est difficilement lisible et l'on aurait tendance à lire XX^{ème} (20^{ème}) d'autant que l'acte suivant est daté du XXIII^{ème} (23^{ème}).

La mention du jour de la fête de la Décollation de St Jean Baptiste rectifie la lecture. Cette fête est célébrée le 29 août et, en cette année 1611, le 29 août tombe bien un lundi.

En fait la date doit se lire XX^{IX^{me}}, les chiffres IX se trouvant en exposant (^{IX}) sont difficiles à interpréter, même s'ils sont bien visibles, quand on le sait. Le fait que l'acte suivant soit antérieur, tout en amenant à s'interroger sur la façon dont le curé remplissait son registre ne remet pas en cause cette interprétation, car le compte-rendu du meurtre qui dut concerner le juge local était suffisamment important pour être écrit le jour même, ce qui n'était peut-être pas le cas des autres décès.



Vie et métiers d'autrefois



LE PRIEURÉ SAINTE CROIX DE LAVOÛTE ET LA SOCIÉTÉ CIVILE À LA FIN DU XVII^e SIÈCLE

par Jean-Louis MARSSET (cghav-2627)

NDLR : La Fédération des Sites Clunisiens a organisé diverses manifestations en 2009 à l'occasion du 11^e centenaire de la fondation de l'Abbaye de Cluny. L'une d'elles s'est tenue à Lavoûte-Chilhac au cours de laquelle sont intervenus des professeurs des Universités de Clermont et de Toulouse ainsi que Monseigneur l'évêque du Puy.

Jean-Louis MARSSET a fait, à partir d'archives familiales sur le Prieuré clunisien de ce village, une très intéressante communication dont il a bien voulu nous confier le texte.

Préambule

Que vient faire un généalogiste amateur parmi de si doctes intervenants ?

On peut y voir trois raisons :

La première résulte de la présence de ma famille à Lavoûte, prouvée depuis quatre siècles mais évidemment plus ancienne. Retrouver leurs traces, essayer de les situer dans leur époque et leur milieu m'a fait connaître de nombreux événements de l'histoire « anecdotique » de Lavoûte. Que cette famille ait conservé un nombre très important de documents anciens m'a facilité la tâche et l'a rendue passionnante ...

La seconde raison, je la trouve dans le résultat de ce travail : on peut comparer un généalogiste amateur à ces bénévoles qui viennent apporter leur bras et leur temps aux archéologues sur un chantier de fouille. La transcription des registres paroissiaux, des archives notariales, judiciaires, familiales, sont autant de pierres (ou de grains de sable) que les généalogistes accumulent, dont un historien saura faire une construction raisonnée ... (par exemple accumulation du rapport de la dîme pour évaluer l'évolution de la production agricole par Emmanuel Le Roy Ladurie, la recherche des actes de décès mentionnant les loups pour Jean-Marc Moriceau, les relevés des registres paroissiaux pour « *L'histoire de la population française* » de Jacques Dupâquier ...)

Enfin la bienveillance de Jean Vigier l'avait amené à m'encourager dans ces travaux ...



Lavoûte-Chilhac (43) dans la boucle de l'Allier (ca 1960)

Le Monastère est une société fermée, tendue vers l'univers spirituel. Cependant les moines sont des hommes soumis aux contingences de la vie matérielle qui sont celle de la société civile. Cette double appartenance donne un aspect particulier aux relations qui peuvent exister entre ces deux mondes. Pour Sainte Croix de Lavoûte, de modestes documents sauvés de la destruction des archives du Prieuré et demeurés dans ma famille, quelques actes notariés glanés aux Archives Départementales de Haute-Loire, des transcriptions des registres paroissiaux, les archives des Intendants d'Auvergne conservées aux Archives Départementales du Puy de Dôme, illustrent certains aspects de ces relations. Le Monastère est aussi une société hiérarchisée, on constatera que ses relations avec l'extérieur sont très dépendantes de cette structure, d'autant plus que le Prieur est aussi Seigneur de Lavoûte.

Le Prieuré et les registres paroissiaux entre 1648 et 1717

Les baptêmes, mariages et sépultures ont lieu dans l'église paroissiale, c'est-à-dire Saint Cirgues, communauté d'environ 1500 habitants.

En 1653, monseigneur François de NESMOND est pourvu du Prieuré Sainte Croix.

Le prestige du Prieur et des moines ayant des fonctions importantes, ou plus simplement des liens de famille, ont fait que des notables de la paroisse les ont parfois sollicités pour être parrain de leur enfant.

On trouve ainsi 7 baptêmes où le parrain est un moine entre 1648 et 1717 : c'est bien peu, devant les 3400 actes de cette période !

Il semble de plus que, dans ce cas, le parrain n'est pas présent physiquement au baptême car on trouve la mention « *enfant porté par ...* » qui indique en général l'absence du parrain ou de la marraine. Cela confirme bien que les moines n'avaient pas le droit de sortir du Prieuré sans la permission du Prieur, qui ne devait être accordée qu'exceptionnellement.

29.09.1653 Françoise DE GIBELIN fille de Jean, Noble Escuyer Sieur de Florensolles et demoiselle; Marie DE PRAISSAC, **parrain François DE NESMOND Prieur et Seigneur de la Volte** marraine Demoiselle Gabrielle DE CUMIAUX

30.07.1661 François DE PRAISSAC fils d'honorable homme Gaspard DE PRAISSAC, lieutenant et Elisabeth CHAZELON de La Voûte, **parrain religieuse personne François DE PRAISSAC, chanoine du prieuré de la volte**, marraine Demoiselle Gabrielle DE CUMIAUX femme de François DE PRAISSAC

05.05.1679 Marie DE BEAUFORT fille de Mr Jean notaire royal et Marie BONAFoux du Pont, **parrain Estienne DUSAP religieux de La Volte**, marraine Marie BONAFoux de La Chapelle Laurent

14.02.1681 Charlotte DE PRAISSAC fille de Gaspard Conseiller et Secrétaire de feu son Altesse et demoiselle Françoise RAHON de La Voûte, **parrain dom François DE PRAISSAC, religieux Chambrier au Prieuré de La Voûte**, marraine Charlotte PREVOST femme de Gerard RAHON avocat en parlement, présence de Jean Baptiste BAYOL oncle et Jacques LAFONT ; attendu l'absence Parrain et Marraine, *Jean Francois et Anne de PRAISSAC ses frère et sœur ont porté l'enfant*

29.05.1681 Robert VIDAL fils de Simon, lieutenant, et demoiselle Isabeau TRAVERSE du Pont, **parrain vénérable personne Robert TOUCHEBEUF, Chantre du Prieuré de la Voûte**, marraine Susanne TRAVERSSE de St Flour, femme BEAUFILS. *Anthoine MOSNIER a porté l'enfant*

26.08.1690 Robert MOSNIER fils Antoine et Marguerite TOUCHEBEUF, **parrain Robert TOUCHEBEUF religieux du Prieuré**, marraine Marie BELMOND femme Jacques FAURE marchand, présence Michel et Pierre BAYOL praticiens du Pont, *enfant porté par Pierre VIDAL avocat*

23.04.1698 Marie GIRARD fille de Me Claude, avocat et demoiselle Marie BOIRON de La Voûte, **parrain DUSAP sacristain au prieuré**, marraine Marie BOYRE, présence Jean BELMONT, bourgeois de La Volte, Jacques MOSNIER, athieu REDOND, *enfant porté par Jean Francois de PRAYSSAC*

Dans d'autres cas, probablement plus nombreux que ceux où la mention est explicite (la profession n'est précisée que dans 20% des actes de baptême), ce sont des personnes employées au prieuré.

15.02.1676 Vincent RICHARD fils Pierre tisserand et Marie BARTHOMEUF du Pont, **parrain Vincent MEYSSONNIER domestique du Prieuré de La Volte**, marraine Agnes MAMET de Langeac fille Francois .

13.01.1677 Pierre CHARBONNIER fils Louis et Louyse BILHOT du Barry, **parrain Pierre FOURES au service de Mr l'Infirmier**, marraine Claudette MOSNIER du Barry, fille Jean, boucher.

03.03.1678 Jeanne ESCLUADE file Jean, vigneron, et Agnès ROCHE du Pouget, **parrain Jean FOURNIER, serrurier au Prieuré**, marraine Anne ROCHE de Lavoûte, femme de Jacques DUFOR serrurier.

23.11.1678 Vincent DORSON fils Jean, Me tanneur et Françoise ANGLADE, du Pont, **parrain Vincent MEYSSONNIER, en service chez le Prieur**, marraine Marguerite, ANGLADE du Pont, fille François, **présence André PERES du Prieuré**.

10.07.1701 Antoine DELORT fils Jean Marie CEYSSET, Le Pouget, **parrain Antoine CEYSSET valet chez les Révérends Pères**, marraine Delphine JUGHON de Lavoûte, présence Jean PREVOST, Guillaume SERVANT, Thomas DULAC.

Nous verrons plus loin qu'il y avait aussi un boulanger car les miches de pain sont fréquemment évoquées pour la nourriture des moines et les aumônes, et que sur un des projets de reconstruction du prieuré figurent le four et la boulangerie...

On peut remarquer que Vincent MEYSSONNIER, Pierre FOURES, Jean FOURNIER et Antoine CEYSSET ne sont pas mariés, il est donc possible qu'ils soient logés au prieuré, comme c'est le cas pour Jean DOURSON que nous verrons plus bas, mais ils sont certainement chargés de commissions au cours desquelles ils collectent les nouvelles du bourg ...

On apprend aussi par le baptême d'Antoine SEGUIN le 1^{er} janvier 1697 que son parrain Simon VIDAL, Lieutenant, est aussi **Fermier du Prieuré**, c'est-à-dire qu'il verse au prieuré une somme forfaitaire et se charge du recouvrement du cens pour son propre compte. Le « fermier » fait ainsi écran entre le Prieur et les censitaires et peut aussi apporter immédiatement au Prieur des fonds qu'il récupérera par la suite.

Nous verrons plusieurs cas analogues : le Prieur se décharge des tâches de recouvrement de péage, leyde¹, etc moyennant un versement forfaitaire qui laisse une marge intéressante au « Fermier ». En revanche c'est évidemment une réduction importante des contacts avec le monde extérieur.

Dans les actes de mariage, deux mentions du prieuré :

Jean DOURSON, de La Chaise Dieu, « **demeurant au Prieuré de Lavoûte** », épouse Françoise ANGLADE fille de François, tanneur du Pont et de Marguerite TOUCHEBEUF le 01.12.1673 en présence de Mathieu ROCHE, prêtre.

L'acte ne précise pas ce que Jean DOURSON fait au prieuré, il sera qualifié de « tanneur » dans les actes de baptême de ses enfants (Vincent MEYSSONNIER est d'ailleurs l'un des parrains !), mais comme sa femme est fille de tanneur, il a pu adopter cette profession à la suite de son mariage car on ne voit pas bien ce qu'un tanneur ferait au prieuré ni comment il pourrait y exercer ce métier.

Le 6 novembre 1730, le mariage de Jean Baptiste PAGES de Valuejol et de demoiselle Marie VIDAL, fille de Maître Pierre VIDAL, Lieutenant en survivance, est célébré par CHAMBEFORT curé d'Aubazat en vertu du consentement du curé de St Cirgues.

Mais ce qui est extraordinaire, c'est que la cérémonie se tient au Prieuré Ste Croix à la réquisition et prière du futur

¹ Péage, leyde : voir les explications plus loin.

et en présence du père de l'épouse, de Dom Claude FARRAND, procureur syndic du prieuré, de Sébastien RONGER, le boulanger, et Guillaume MATHIEU, le cuisinier du prieuré. Ceci après que la requête d'Anne Thérèse de MONTAS en opposition au futur mariage ait été levée par Messire CROZAT, vicaire général et official. Le Prieuré est une enceinte protégée où nul ne peut entrer sans le consentement du Prieur ! Le futur craignait-il une intervention d'Anne Thérèse de MONTAS si la cérémonie avait eu lieu dans l'église de St Cirques ?

Dans les actes de décès on trouve aussi le prieuré !
14.12.1695 Marguerite DU CROIZET, inhumée au prieuré devant les balustrades de N.D. trouvée

Je ne sais à quoi elle doit cet honneur car les inhumations dans l'église paroissiale de Saint Cirques ne sont pas rares, mais Marguerite du CROIZET (du CROZET) est la seule au prieuré.

Je n'ai pu rattacher cette Marguerite à la famille du CROZET connue en Auvergne ni à celle des Mercoeur dont le tombeau aurait été aussi dans l'église du Prieuré.

Les revenus du Prieuré

Les revenus du prieuré sont constitués du cens versé par les exploitants des terres, des baux pour les propriétés louées ou mise en métairie, et des dîmes « à grains, à vin et carnain » prélevées sur les récoltes. Sur ces revenus, le prieuré doit payer les prêtres des nombreuses paroisses qui lui sont rattachées (la « portion congrue »), assurer sa propre subsistance, verser les aumônes ...

Le prieur conserve malgré tout un important « bénéfice », ce qui explique les nominations de protégés du pouvoir royal...

Les Prieurs précédents ont été négligents et Monseigneur de NESMOND va remettre de l'ordre dans ses revenus !

Le cens

De nombreux domaines légués au Prieuré dans des temps « très anciens » ont été donnés « à cens » qui est une sorte de bail perpétuel et héréditaire, à des cultivateurs qui le payent en argent et en nature. C'est un moine, le **Procureur syndic**, qui recouvre le cens en se basant sur les Terriers² du prieuré, à moins que le cens ne soit « affermé » c'est-à-dire que son recouvrement ne soit confié à un tiers. Périodiquement les terriers sont révisés par un notaire qui tient compte des mutations et enregistre les reconnaissances des nouveaux tenanciers.

Un état du cens que doit Guillaume LOUTHUAYRE est dressé d'après « le Terrier Lafont de l'année 1614 » (archives JLM).

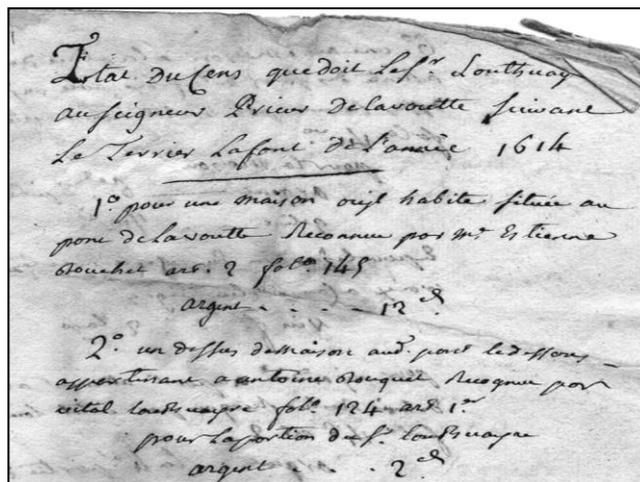
LAFONT est le notaire qui en 1614 a enregistré les « reconnaissances » des détenteurs de l'époque.

On y trouve l'énumération des propriétés de Guillaume LOUTHUAYRE soumises au Cens, avec le nom de celui qui a « reconnu » tenir chacune d'elles du Seigneur Prieur.

² Vers 1690 Antoine Furetière dans son dictionnaire en donne une définition : « **Terrier** : recueil des reconnaissances des vassaux ou tenanciers d'une terre seigneuriale qui contiennent les rentes, droits & devoirs dont ils sont tenus envers le Seigneur. C'est ce qui lui sert de titre pour exiger telles redevances ».

Pour chaque bien, on trouve les références du Terrier qui est organisé en Folio et Article, et la valeur du Cens en argent ou nature (blé, vin, géline...).

Un bien peut être détenu par plusieurs propriétaires soit indépendants, soit solidaires (bien en « pagésie »).



Certains baux sont revus : le 24 juin 1659 (AD 43, notaire BOYER)

*Contract de nouveau bail pour Mre francois de nesmond abbé de chez Seig[nieu]r & prieur de la volte contre Estienne chani du lieu de sct austreimoine Du XXIII^e juin 1659 Expedie aud[it] chani fut P[rese]nt en personne Mre francois de nesmond p[res]bre docteur en sorbonne abbe de cheizi seigneur & prieur de la volte, rully & bruslon lequel de son bon gré pure & franche vollonté a baille et par ces p[resen]tes baille **soubz tiltre d emphiteose & nouveau bail perpetuel** a Estienne chani laboureur habitant du lieu et par[oiss]e de sct austreimoine dioceze de saint flour p[resen]t et acceptant & le notaire roy[al] **qui a reconnu avoir prins soubz led[it] tiltre dud[it] seigneur abbé de nesmond Scavoire est un bois taillis de chesne & faux aud[it] seigneur appartenant a cause de son prieuré de la volte sciz et situé aux app[artenan]ces du village du benefice autrement appelé le bour de monsieur terroir du touchet contenant trois septeree de terre ou entour que ce confine juxte ...***

...
*led[it] bois jusques a p[rese]nt baille par led[it] seigneur aud[it] acceptant quite de toutes charges & arrerages et **ce soubz le cens annuel perpetuel & redituel (?)** de avoine six ras bonne merchande & de recepte mesure de la volte que le[dit] chani preneur a promis & jure payer & porter dans le grenier de la recepte dud[it] seigneur en sa ma[is]on prieuralle aud[it] la volte a chacune feste Saint michel archange venant dont le premier payement commensera de la Sct michel prochaine en un an & ainsi contignera annuellement a payne comme s en desmettant led[it] seigneur au profict dud[it] preneur & confesse tenir led[it] bois cy aspres au nom de precaire comme avec pouvoir d en prendre p[ossession] quant bon semblera*

aud[it] chany et soubz la reserve neanlmoing faite par led[it] seigneur abbé de nesmond en la qualité de prieur seigneur dud[it] la volte de tout droict de diverse seigneurie a lui appartenant justice haulte moyenne & basse droit de lods a raison de deux solz six denier pour livre, retenue par droit de prelation & autres droits que toute justice & direct seig[neu]rie emporte, car ainsin a esté convenu & accordé et promis par le preneur & emphiteote d en passer une ou plusieurs reco[naissan]ce en faveur dud[it] seigneur abbé en lad[ite] qualité de prieur ou de ses successeurs a l advenir quant requis en sera, sans deterioration ni transport en main morte, et par led[it] seigneur a esté promis faire ... & jouir a payne etc et par led[it] chani emphiteote & regconnaissant au payement desd[it] six raz avoine annuellement et en le tenement de ce dessus a obligé ses biens etc promettant etc renoncant etc soubzmettant etc fait et passé dans la ma[is]on prieurale dud[it] la volte en pr[esen]ce de m° francois de preissac con[seill]er & maitre d hotel ord[inai]re roy habitant de la ville de la volte et francois anglade conroyeur habitant du pont de la volte soubz[ig]nes avec led[it] seigneur abbé de nesmond et de jean mosnier dit begue ... habitant du vill[age] du chambon par[ois]se de blassac qui et led[it] chani ont déclaré ne scavoit signer le vingt quatriesme jour du mois de juin mil six cent cinquante neuf apres midy et a este permis par led[it] seigneur de nesmond que led[it] chani preneur pourra rompre et deboiser led[it] bois quand bon lui semblera pour y ensemercer de grains ainsin qu il trouvera son meilleur,

francois de nesmond Anglade depraissac
Boyer no[tai]re r[o]yal

Le document ci-dessus est une « expédition », c'est-à-dire une copie de l'acte original (la minute qui reste chez le notaire) pour un des contractants. Dans ce cas le scribe remplace souvent les formules usuelles par leur premier mot suivi d'un signe « ix » que j'ai traduit par « etc ».

La révision du bail est quelquefois en baisse car le terrain s'est dégradé.

On voit ainsi François ANGLADE abandonner officiellement une tenure par un acte notarié qui portait en Basse Auvergne le nom de « Gulpine »³ du 4 juillet 1659 (AD 43 notaire Boyer)

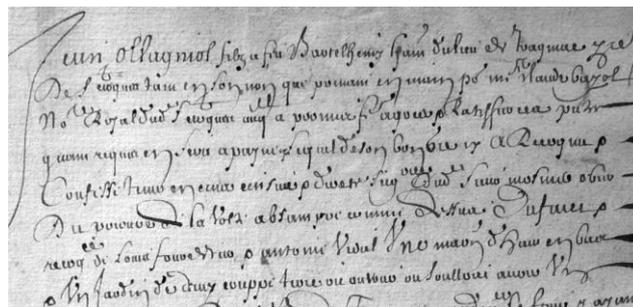
... et d aultant qu icellui champ ne produit aucune chose et que les eaux pluvialles ayant emporté toute la terre n y ayant laissé que de rochers comme estant scitué dans un panchant il declare audit sieur de preissac pour ledit seigneur comme gulpi ledit champ et le mest entre les mains de monseigneur pour le donner a nouveau cens a qui bon luy semblera de laquelle gulpine audit declarant avons octrové acte...

Puis il reprend cette tenure à des conditions plus avantageuses par un nouveau contrat du lendemain 5 juillet.

³ Dictionnaire du monde rural de Lachiver.

En sa personne Mre francois de nesmond pretre docteur en sorbonne abbé de chezi prieur et seigneur de la Volte Lequel de son bon gres & en execution de l acte de gulpissemant fait entre ses mains par francois anglade, a balhe et par ces presentes balhe a nouveau bail & cens audit francois anglade conrrieur habitant du pont de la Volte soubz ledit tiltre de nouveau bail & cens...

Des legs ont été attribués à une fonction particulière du Prieuré de Sainte Croix : l'Obier qui, en contrepartie, devait assumer certaines charges. Là encore, dans les archives du notaire Maitre de BEAUFORT, on trouve les « aveux » de nouveaux tenanciers des propriétés qui font référence à ceux des précédents, par exemple le 5 novembre 1647 (AD 43) :



Jean ollagnol filz a feu Bartelhemey habitant du lieu de Traignac paroisse de St cirgues tant en son nom que prenant en main pour Mre claude bayol notaire royal dudit St cirgues auquel a promis faire agreer et ratifier ces presentes quant requis en sera a payne etc le quel de son bon gré etc a **Reconnu et Confessé tenir en cens cencive et directe seigneurie dudit sieur mosnier obier du prieure de la Volte absant ... comme dessus du fait et reconnaissance de louis forestier et antoine vidal un maison d haut en bas et un jardin...**

Un « avertissement » pour le Cens de 1782 montre que plusieurs fonctions du Prieuré sont bénéficiaires de Cens (archives JLM) :

Cens que doit Jacques Louthuaire du Pont pour 1782
Au Prieur

vin Deux charges, quatre Pots et Pintes
froment cinq coupes et trois quarts
seigle (cefal) Demie coupe
avoine Rase Deux Ras, quatre coupes
Geline une et demie
argent six sols, Deux Deniers -

au chaplaign

vin sept pots, quatre Pichets, Pinte, chopine
seigle Deux coupes et trois quarts D'autre
argent un sol, Dix Deniers -

a L'obier

vin un Pot, six Pichets, pinte

au Sacristin

vin un Pot-
argent Douze Deniers ~~~

Total

Du vin... trois charges, six Pots, quatre Pichets, chopine
 Du froment..... Cinq coupes et trois quart De Coupe
 Du seigle.....trois coupe, quart et Douzieme de coupe
 Gelines.....une et demie
 argent neuf sols

Les archives de ma famille montrent quelques quittances de paiement du cens jusqu'en 1748 portant les signatures des procureurs Dom Marc MARESCHAL de BOMPRÉ et Dom Alex GOYET.

Les propriétés du Prieuré peuvent aussi être exploitées en métayage : l'expédition d'un acte du 26 janvier 1717 porte sur la « permutation et échange » de propriétés que le Prieuré faisait exploiter en métayage à Pierre LAPORTE, contre des propriétés tenues par Antoine et Guillaume LOUTHUAYRE. Ces derniers paieront bien sûr le cens sur leurs nouvelles tenures. Pour le Prieuré, les signataires de l'acte étaient Dom Bonaventure ROUSSET, prieur claustral, et Dom Marc MARESCHAL de BOMPRÉ, procureur (archives JLM)

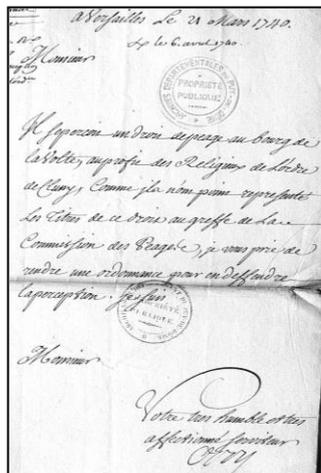
Le Péage du pont et le droit de Leyde

Un péage est perçu sur les voitures, bêtes de somme, bestiaux et marchandises traversant le pont. Il est à l'origine destiné à financer l'entretien. Orry, Contrôleur Général des Finances, ordonne la suspension de la

perception du péage faite aux Religieux d'avoir présenté les titres correspondants (AD 63). Finalement il sera définitivement interdit par un arrêt du Conseil du Roi du 6 octobre 1648 (AD 63) lorsque l'Administration royale se chargera des ponts et chaussées.

Il est étonnant de voir que le roi Louis XV, en son château de Fontainebleau, débat des affaires de Lavoûte !

L'arrêt, imprimé à Clermont, sera « placardé » à Lavoûte, et lu par le curé au prône de la grand-messe « afin que nul n'en ignore ».



par l'arrêt du Conseil du vingt-neuf août mil sept cens vingt-quatre & autres rendus en conséquence. Oiii le rapport du Sieur de Machault Conseiller ordinaire au Conseil royal, Contrôleur général des Finances. LE ROY ETANT EN SON CONSEIL, conformément à l'avis desdits Sieurs Commissaires, fait très-expresses inhibitions & défenses aux Prieur & Religieux du Prieuré de Sainte Croix de la Voute, de percevoir aucun droit de Péage sous quelque dénomination que ce soit, sur les voitures, bêtes de somme, bestiaux, denrées & marchandises traversant & passant par le lieu de la Voute, à peine contre eux de restitution des sommes qui auroient été exigées, d'une amende arbitraire au profit de Sa Majesté & contre leurs Fermiers ou Receveurs, d'être poursuivis extraordinairement comme concussionnaires & punis comme tels suivant la rigueur des Ordonnances. Déclare Sa Majesté qu'il n'a point été statué par le présent Arrêt sur les droits si aucuns sont dus sur les bestiaux, denrées & marchandises amenés dans ledit lieu de la Voute pour y être vendus & consommés, ni sur les droits de Foire & de Marché, attendu que ledits droits ne sont point sujets à la vérification ordonnée par l'Arrêt du Conseil du 29. Roy, Sa Majesté y étant, tenu à Fontainebleau, le six octobre mil sept cens quarante-huit. Signé PHELYPEAUX.

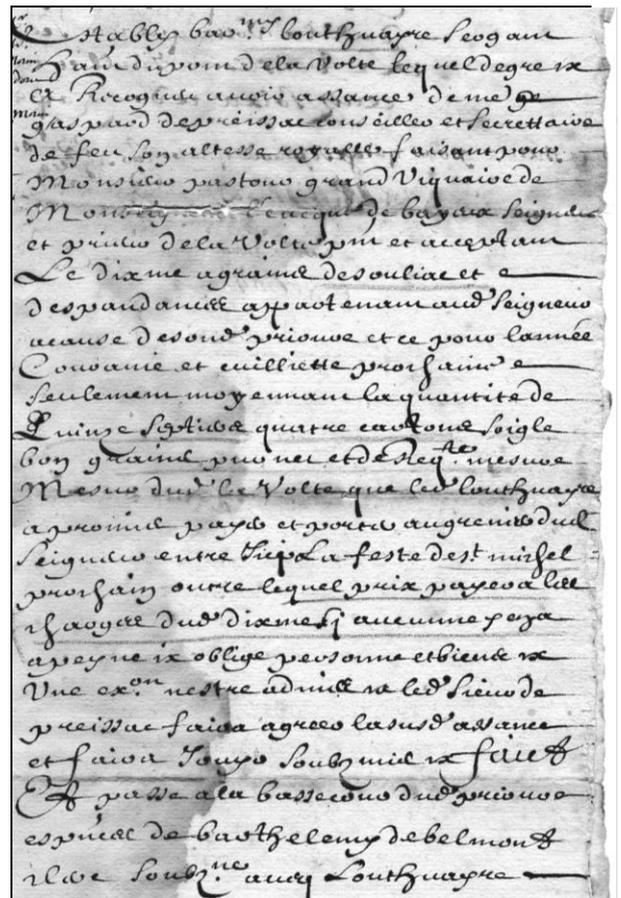
Ce même arrêt nous apprend que le Seigneur Prieur perçoit aussi des droits de transaction lors des foires du second jour de l'année, de la fête de Notre Dame et de la Saint Martin :

« Le 13 août 1654, Monseigneur de NESMOND, Prieur de Lavoûte, afferme à PRAISSAC, DULAC et VIDAL pour 6 ans et 36 livres par an, le droit de Leyde⁴ qu'on a accoutumé de prendre les jours de foire, savoir : 1 sol pour bœuf, vache, cheval, poulain, mulet, 6 deniers pour mouton, brebis, chèvres, pourceaux ... ». Ce bail sera renouvelé plusieurs fois au profit de différents fermiers.

La Dîme

« Le dixme » selon l'orthographe de l'époque.

Nous savons que Monseigneur de NESMOND négocie avec ses voisins (par exemple Hugues Antoine de ROCHEFORT d'ALLY-St VIDAL) sur les limites de perception de la Dîme.



A grains, à vin, carmin (de carnage ou charnage, sur le bétail et la laine), elle était à l'origine de 1 pour 10, variant ensuite suivant les régions et les époques. Son recouvrement imposait au « décimateur » de se rendre sur le lieu et au moment même de la récolte (raison de la fixation par le seigneur des dates des moissons et vendanges, et utilité des gardiens de récolte), ce qui fait que la Dîme était souvent « assancée » (arrantée) à des personnes dont les déplacements étaient plus libres que ceux des moines.

⁴ Dérive du droit de « Lods », droit de vente, de « laus, laudis » louange, ici plutôt autorisation. On dit aussi Leude ou Laide : Taxe exigée des forains et des étrangers sur les marchandises vendues dans les foires et marchés. (XIII^e siècle, du latin populaire « levita », de « levare » lever).

Dans un acte (cf. ci-dessus) du 03.07.1672 passé devant BELMONT, notaire royal, Gaspard de PRAISSAC, conseiller et Secrétaire de feu Son altesse royale, faisant pour Monsieur PASTOUR grand Vicair de Monseigneur l'évêque de Bayeux Seigneur et prieur de la Volte p[rese]nt et acceptant donne en assance à Barthélemy LOUTHUAIRE, Le dixme à grains de souliac et despendances. » (archives JLM)

*Estably bar[the]my louthuayre Sergant ha[bit]ant du pont de la Volte lequel de gre a Recognu avoir assance de m[aitr]e gaspard de preissac conseiller et Secretaire de feu Son altesse royale faisant pour Monsieur pastour grans Viquaire de Monseigneur l'eveque de bayeux Seigneur et prieur de la Volte p[rese]nt et acceptant **Le dixme a grains de souliac et despendances appartenant aud[it] Seigneur a cause de sond[it] priouré et ce pour l'année Courante et cuilliette prochaine et Seulement moyennant la quantite de Quinze septiers quatre cartons seigle bon grain pur net et de Req^{te} Mesure dud[it] la Volte que led[it] louthuayre a promis payer et porter au grenier dud[it] Seigneur entre Icy la feste de st michel prochain outre lequel prix payera la charge dud[it] dixme Si aucune y en a a peyne oblige personne et lieux etc Une ex[cepti]on n'estre admise etc led[it] Sieur de preissac fera agreer la susd[ite] assance et fera Jouyr Soubzmis et fait et passe a la bassecour dud[it] prieuré es p[rese]nce de barthelemy de belmont ...Soubz[ig]ne aveq Louthuayre Et Jacques poisson Vigniron dud[it] la Volte que n a sceu Signer Le troisieme Juillet mil six centz Soixante douze apres midy***

Assance pour quinze septiers quatre car[tons] seigle B Louthuayre

Dans un autre acte du 03.07.1674 passé devant BOYER, notaire Royal, Guillaume CROZAT, Official du diocèse de Saint Flour, représentant « **monseigneur I illustrissime et reverendissime Evesque de bayeux prieur et seigneur de la volte** » qui ne résidait pas toujours à Lavoûte, donne en « assance » solidairement à Barthélemy LOUTHUAIRE, sergent, et à son fils Jean, tanneur, les dîmes à grain de Blassac et Paulhac, à charge pour eux de compter directement sa « portion congrue » au curé de Blassac et d'en rapporter l'acquit. (archives JLM)

Mieux encore ! Par un acte du 30 septembre 1659, François de PRAISSAC, le bailli Etienne de PRAISSAC et Antoine VIDAL, tous trois « fermiers du Prieuré » vont « sousassancer pour 7 années le dixme a grain de saint Austreimoine » (AD 43).

*Expedie aud[it] S[ieu]rs bailheurs Ont este pre[sen]ts en leurs personnes M[essir]es francois de preissac con[sueill]er et m[aitr]e d hotel ord[inai]re du roy estienne preissac bali de la ville de la volte y rezidant et antoine vidal advocat en parlement ha[bita]nt du pont de la volte fermiers du prieuré de la volte Lesquels de leur bon gré etc ont **soubzassancé et par ces pr[esan]tes soubzassancent a m[aitr]e jean prameyrat bienvenu ha[bita]nt du***

barri de la volte p[rese]nt et le no[tai]re roy[al] scavoir le dixme a vin de saint austreimoine et ses dependances et tout ainsin & de mesme qui est levé joui et perceu les annees der[nie]res et ce pour le temps de sept annees sept cuillette & perception de fruit faites

....
et moyennant la somme de six vingt dix livres pour chacune de ces annees que led[it] prameyrat a promis & juré payer a ch[ac]unes feste st michel a commencer a la prochaine de l'annee 1660 & ainsin contiguant ...

On remarque le sobriquet de Jean PRAMEYRAT « bienvenu », nécessaire pour le distinguer des autres Jean PRAMEYRAT, ce patronyme étant très courant. On note aussi la somme de « **six vingt dix livres** », soit 130 livres, mais conforme à l'écriture en chiffres de l'époque (VI^{XX} X £).

Bien sur il y a des fraudes. Quelquefois même par les agents du seigneur : c'est ainsi que mon ancêtre Barthélemy LOUTHUAYRE, sergent, a tenté de dissimuler une vente de vin au cordonnier Guillaume MORIN frère de sa belle-fille. 6 décembre 1673 (arch. JLM)

*Messire francois de nesmond, Evesque de bayeux Seigneur et prieur de la Volte demande en adjudication d'affirm[ation] des biens de barthelemy louthuayre contre guillaume morin cordonnier deffendeur Dict led[it] Seigneur contredisant lad[ite] affirma[ti]on et declara[ti]on quelle est **vollonterement faite pour frauder et empescher led[it] seigneur d'estre payé de ce quy luy est legitimement dub par led[it] louthuayre, et il paroist asses quilz sont d'intelligence en ce que led[it] morin a voulu dire qu'il n'avoit point esté fait de prix du vin en question ny qu'il avoit receu les vudes (?) a st martin ; c'est ce quy est suposé car il ne peut pas disconvenir qu'il n'aye acheté et receu dud[it] louthuayre la quantite de deux muids de vin garnis de leur mesure et tele qu'on a accoustumé fere dans cette justice avant la st martin Et de mesme que le prix en fust convenu ; et arrêté entre les partyes a la somme de vingt livres le muid sans autre reserve ni convention ainsin que led[it] Seigneur demandeur offre rapporter preuve sommaire dans la premiere audience Et par ce moyen Il persiste a ses fins et conclusions ; et que ledcit morin soit condamné a luy payer lad[ite] somme de quarente Livres pour les deux muids de vin ; Et aud[it] paiement contrainct comme depositaire de justice, En ce faisant offre led[it] seigneur precontenir telle somme sur et en diminution a luy dub par led[it] louthuayre aveq protesta[ti]on de le fere liquider ; le tout aveq despend***

Par coppie Belmont pour led[it] seigneur

Signifié le contredit cy dessus Et Iceluy bailhé copie a mre michel boyer procureur dud[it] morin depos[sitai]re et Iceluy sommé de se tenir prest pour La playderie de la cause a la prochaine audience quy se tiendra ou le procureur dud[it] seigneur arestant protesta[ti]on de poursuivre ses avantages dont acte Faict le sixieme decembre 1673

Dusap greffier

Comment le Seigneur l'a-t-il appris ?

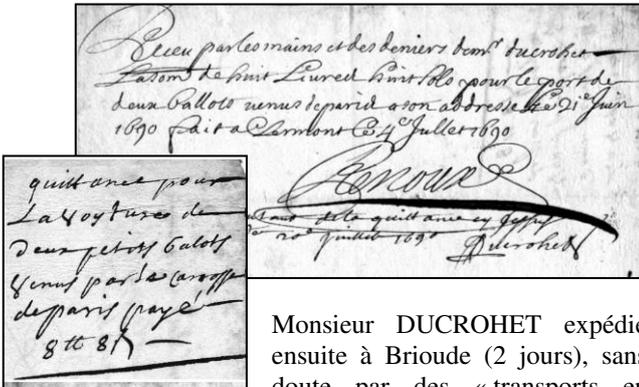
Barthélemy LOUTHUAYRE est Sergent, il a pris plusieurs dîmes en assance, toutes chose qui ne devaient pas lui faire que des amis !

La vie matérielle au Prieuré

En plus des revenus en nature provenant du Cens ou de la Dîme, les moines se font envoyer des marchandises.

La logistique

Ils font appel pour cela à monsieur DUCROHET, négociant ou transitaire à Clermont, capable de trouver les marchandises localement, ou de les recevoir de Paris en 6 à 7 jours⁵.



Monsieur DUCROHET expédie ensuite à Brioude (2 jours), sans doute par des « transports en commun » plus ou moins réguliers, mais pour Lavoûte, il s'agit de transport « à la demande » : il a donc un employé local, monsieur LAGRANGE qui s'en occupe (LAGRANGE signe le 22.12.1681 un reçu de 20 £ payé par Dom Jerome, en promettant les faire tenir vite à Mr DUCROHET son « metre »).

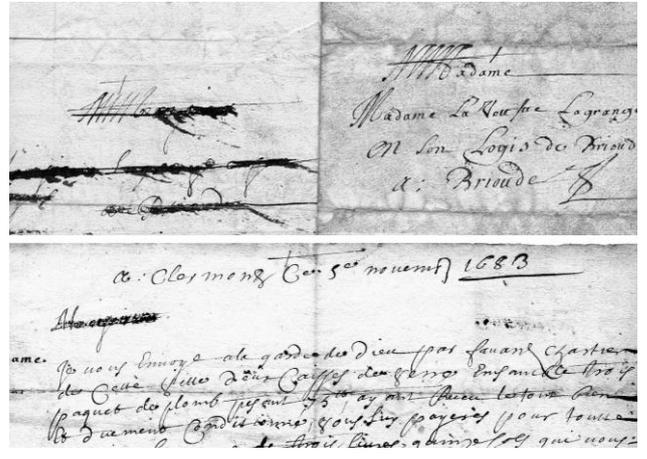
A la mort de LAGRANGE, sa veuve lui succède.

« Madame, Je vous envoie a la garde de dieu par favant chartier de cette ville deux caisses de gresse ensamble trois paquet de plomb pesant 75 *lv*, ayant recu le tout bien et duement conditionné, vous ferez payées pour toute voyture la somme de trois livres quinze sols qui vous sera remboursée par les R^{ds} pere de Lavolte Vous ne manquerez pas s il vous plait sitot la presente (R...ée) de leur donner advis que vous avez Recu leur plomb et leur gresse Esperant Cette grace de vous je me diray toujours
Votre tres humble serviteur Ducrohet

En l'absence de DUCROHET (peut-être parti faire la tournée de ses fournisseurs!) le service n'est pas interrompu : MARRAT, femme a DUCROHET fait les envois (Archives JLM 14.01.1684)

Parfois le Prieur (ou son valet) ou le Procureur se rendent à Montferrand, DUCROHET en profite alors pour leur confier ses envois. Parfois encore c'est un habitant de Lavoûte amené par ses affaires (Michel ANGLADE, DULAURANS, Jacques GILBERT...)

⁵ L'Almanach Royal pour 1706 indique page 133 que le carrosse de Paris à Clermont et Brioude part tous les samedis du Faubourg Saint Victor. Par contre le courrier part lundi, mercredi et vendredi à minuit (Gallica/BNF).



Sur plusieurs « comptes » le révérend père procureur a noté leur report dans la comptabilité du prieuré. Ainsi sur le compte de DUCROHET du 18 octobre 1688 : « rapporté aux comptes en octobre 1688 » (Archives JLM)

Les marchandises

Envoi suivant leur lettre du 2 mars 1685
Hareng blancs une feuillette, hareng saur 150, merlusse (merluche ou merlu : morue sèche non salée) 100, morue grand banc 50, morue moyenne 40, riz, sucre, raisins muscats, câpres, un baril d'olives, figues fines, saumon salé, une rame de papier acquittée, muscade, cannelle, girofle, poivre, coton de limoge, encens fin, un panier pour envoyer des oranges... total 109 £ 17 s 6
et un petit mot accompagnant la facture :

Mon Reverend Pere Je n ay pu vous envoyer ce present memoire par thomassou a cause du grand embarras de la foire qui a esté tres bonne a cause du beau temps, on compte sur vous le barril d arant ..., pierre faure en prend la moitié vous le pourrez le luy faire payer, j'ay donne la quittance ...

Une autre livraison comprenait 200 oranges, des prunes de Ste Catherine, des anchois, des amandes, des bruniolles⁶, du savon, des olives picholines ...

Nous pouvons suivre l'approvisionnement du prieuré de 1682 à 1690 à travers 16 « comptes », soit 2 comptes par an dont les quantités indiquent une importante consommation de poissons de mer (y compris du marsouin ?) et pas mal de compléments en fruits. (Archives JLM)

et autres

Entre mars et décembre 1689 le relevé du compte qui leur est présenté montre :

Deux à trois lettres par mois qu'il faut retirer contre paiement du port à la poste de Clermont.

La Gazette arrive aussi assez régulièrement⁷.

Une caisse de cierges à la capucine (?).

Noix de galle, couperose (sulfate de fer ou de cuivre),

⁶ Des « brignoles » ou « pistoles », pruneaux issus du terroir de Brignoles (83), dont les arbres furent abattus à la fin du 16^e siècle et remplacés par des fruits de Digne, avant les pruneaux d'Agén

⁷ Créée en 1631, par Théophraste RENAUDOT, médecin de Louis XIII, c'est Euzebe RENAUDOT qui la publie alors...

Il met en place un contrôle de compétence pour l'enseignement et fait inspecter les écoles. Il va jusqu'à indiquer la méthode d'apprentissage de la lecture et de l'écriture et à recommander ce que l'on appellerait aujourd'hui des outils pédagogiques.

Il fut connu à Paris comme dépensant tous ses revenus en aumônes ou en aides (par exemple au roi d'Angleterre Jacques II réfugié en France à cause de sa conversion à la religion catholique), et par la maladresse de son franc-parler même auprès de ceux dont il souhaitait obtenir la protection.



Il mourut en 1715, âgé de 86 ans et fut inhumé dans la cathédrale de Bayeux.

SAINT-SIMON lui consacra trois pages de ses mémoires :

...C'était un vrai pasteur, toujours résidant, tout occupé du soin de son diocèse, de ses visites, de ses fonctions jusque tout à la fin de sa vie, et avec plus d'esprit et de sens que Dieu ne lui en avait donné pour tout le reste.

Le Prieuré et le commerce

Une lettre de change du prieur claustral Dom Jean Chrisostome CHEVALIER (Archives JLM 14.10.1683).

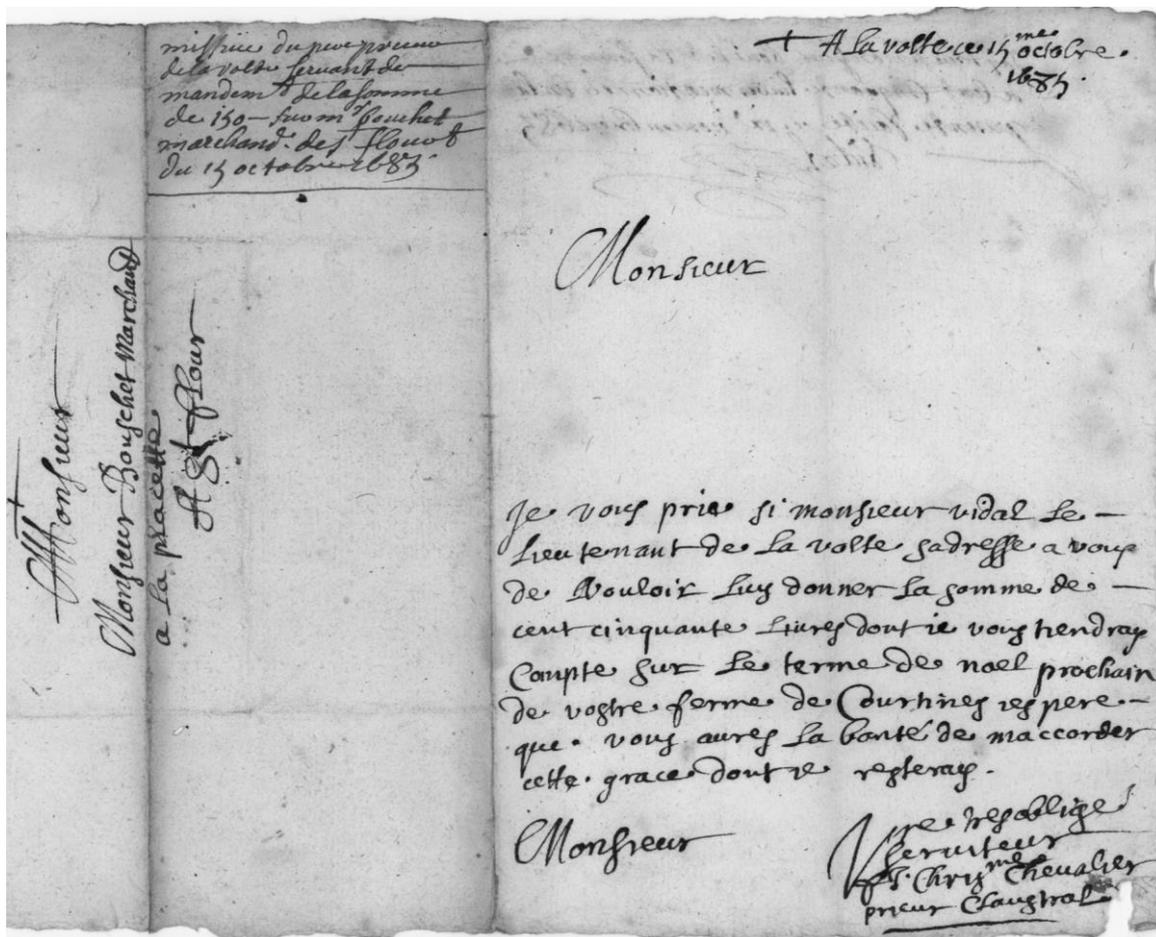
*Monsieur Bouschet marchand a la placette A St Flour
Je vous prie si monsieur Vidal le lieutenant de La Volte s adresse a vous de vouloir lui donner la somme de cent cinquante livres*

La Réforme conventuelle

Pension de dom Jacques GENESTIER : il fut Sous Prieur (Prieur Claustral) avant la réforme de 1671.

L'adhésion à l'étroite observance étant facultative, dom GENESTIER ne l'a pas acceptée, moyennant quoi il bénéficie d'une pension déterminée (75 £) au lieu d'être inclus dans le partage de la mense conventuelle, des quittances sont émises de divers lieux entre 1673 et 1683 (Archives JLM). (jv 228)

- 18.05.1674 la chaise dieu, quittance de sa pension;
- 18.07.1676 à Lavoûte
- 10.02.1679, il réclame sa pension depuis Paris



Le BRUGERON

Ses anciens combattants prisonniers de guerre, nés ou habitant la commune pendant la période 1939 1945

par Mady MARCHAND-PEGEON (cghav 2291)

Au printemps 2011, une exposition, consacrée à la Seconde guerre mondiale, a été organisée à Olliergues. Une importante documentation a été présentée sur l'ensemble des prisonniers de guerre de ce canton d'Olliergues avec de nombreuses photos recueillies auprès des familles. Un pan de la mémoire et de l'histoire des familles était ainsi évoqué. A titre d'exemple, Mady MARCHAND-PEGEON a bien voulu rappeler ceux de la commune du Brugeron dont on trouve la liste ci-après avec leur parcours et quelques photos.

L'histoire contemporaine, très souvent négligée par le généalogiste, a toute sa place dans notre revue. Rappelons que près d'un million de personnes ont été prisonniers de guerre, en captivité comme on disait alors. Une commune de 2 000 habitants comptait souvent une cinquantaine de siens prisonniers dont il n'est pas toujours facile d'établir la liste avec précision. Chaque famille avait un proche retenu en Allemagne ce qui ne sera pas sans influencer, au début, l'adhésion au maréchal Pétain. Le souci premier était d'avoir des nouvelles et d'organiser l'envoi de colis. Ces envois fonctionneront avec une bonne régularité jusqu'à la fin 1944 et même début 1945. On vivait avec l'espoir d'un retour prochain ce qui se produira pour un nombre limité d'entre eux en 1941.

Les prisonniers étaient répartis dans des Stalag (Oflag pour les officiers), situés sur le territoire allemand incluant la Silésie (Pologne actuelle), affectés souvent dans des usines ou des fermes à travers des Kommandos. Chaque stalag, chaque kommando a son histoire. Au printemps 1945, ils seront souvent rapatriés par les Allemands, à marche forcé, des lointaines provinces devant l'avancé des troupes russes avant d'être libérés par les Alliés. La plupart retrouveront leurs foyers en mai 1945 au moment de l'Armistice, après cinq longues années d'absence.

Une telle liste illustre parfaitement le destin de ce million de prisonniers. Elle pourrait inspirer le travail de mémoire qu'il reste à réaliser un peu partout en France avant que souvenirs et photos ne disparaissent.

La Rédaction

BERTIN François, ° 05.01.1912 au Pont de la Raillère au Brugeron, fils de Jean-Baptiste et Marie VIALLE. Scieur au Pont Saint Esprit, prisonnier au Stalag XII C.

BERTIN Raymond, ° 01.07.1913 au Pont de la Raillère au Brugeron, fils de Jean Baptiste et Marie VIALLE. Prisonnier au Stalag XX B, matricule 54540, Kommando 24.

CHAMBAS Jean-Claudius, ° 13.04.1910 à Frissonnet au Brugeron, fils de Jean Benoît et Marie Pauline VIALLO. Commerçant à Vertolaye. Soldat matricule 19900. Prisonnier au stalag VI A puis stalag VI D.

CHAMBRIAL Adolphe, ° 17.07.1898 au Bourg du Brugeron, fils de Jean et Anne Marie Eugénie GOUTTEGATAT. Soldat 2^e classe au D 313^e A. Prisonnier à Fourchambault (Nièvre).

CHAMBRIAL Albert, ° 30.05.1919 au bourg du Brugeron, fils de Jean et Marie Aline BORIAS. 298^e Régiment d'Infanterie, 2^e compagnie. Capturé le 18.06.1940 à Giromagny (90). Prisonnier au stalag I A, matricule 18862. Rapatrié le 23.07.1945.

CHAMBRIAL Alfred-Edmond, ° 14.08.1912 au bourg du Brugeron, fils de Jean et Marie Aline BORIAS. Négociant en bestiaux. 16^e Régiment artillerie divisionnaire BHR. Capturé le 28.05.1940 à Lille (59). Prisonnier au stalag VIII C matricule 28266. Rapatrié le 27.12.1943.

CHARDON Claude Louis, ° 27.03.1913 à St-Chamond (Loire), époux de Jeanne Marie Olga DUBIEN. Ouvrier en coutellerie au Brugeron. Soldat 2^e classe au 105^e Régiment d'Infanterie. Capturé le 19.06.1940 à St Marc (Moselle). Prisonnier au stalag XVIII A puis XVII A. Libéré le 13.05.1945 par les Anglais.

COSTE Jean-Louis, ° 25.07.1914 aux Fraisses à Job, époux de Marcelle DICHAMP du Brugeron. Soldat de 2^e classe au 92^e Régiment d'Infanterie. Capturé le 04.06.1940. Prisonnier au Stalag VI D, matricule 8732, Kommando 1133. Libéré le 15.03.1942.

DEPLAGNE Adrien, ° 11.05.1914 à St-Pal-de-Murs (43), habitant La Goutte au Brugeron, époux de Marie Lucie PICHOT. Employé aux Ponts et Chaussées. Soldat 2^e classe au 92^e Régiment d'Infanterie. Capturé le 31.05.1940 à Loos (Pas de Calais) Prisonnier au Stalag III A, matricule 33138.. Libéré le 18.04.1945 par les Alliés (Russes).

DICHAMPT Jean Francisque, ° 12.05.1916 à La Chambonie (Loire). Cultivateur au Poirier au Brugeron, époux de Jeanne Antonia LONDICHE Soldat 2^e classe au 403^e Régiment DCA, 34^e batterie, mitrailleur. Capturé le 21.06.1940 dans les Vosges. Prisonnier au Stalag IV D, matricule 53300. Libéré le 17.05.1945.

DICHAMP Rémi, ° 23.03.1914 aux Chaux au Brugeron, fils de Jean et Marie Claudine COMBE. Scieur au Brugeron. Soldat 2^e classe au 105^e Régiment d'Infanterie. Prisonnier au Stalag IX A, matricule 40187, kommando 913.

DOUSSON Marcel, ° 03.05.1912 à la Rallière au Brugeron, fils d'Eugène et Marie GRANGEVERSANNE. Soldat au 236^e Régiment d'artillerie, 17^e batterie. Capturé le 20.06.1940 dans les Vosges. Prisonnier au stalag XII A, matricule 14414. Rapatrié le 29.03.1945

DUBIEN Jean-François, ° 29.11.1910 à Bourchany au Brugeron, fils d'Adrien et Joséphine TAILHANDIER, soldat 2^e classe au 298^e Régiment d'Infanterie. Prisonnier au Stalag VII A.

DUBIEN Benoit Joseph, ° 26.05.1911 aux Echelettes au Brugeron, fils de Vincent et Maria CHARDON. Soldat 1^{ère} classe au 298^e Régiment d'Infanterie. Prisonnier au Stalag VII A.

FAFOURNOUX Benoit Lucien, ° 03.02.1912 à la Barlande au Brugeron, fils de Jean Antoine Lucien et Jeanne TAILLANDIE. Soldat 1^{ère} classe au 105^e Régiment d'Infanterie, Compagnie Hors Rang. Capturé le 20.05.1940 à Tonnoy (54). Prisonnier à Lunéville (Meurthe et

Moselle), Fronstalag 160, matricule 9239. Rapatrié le 20.09.1940.

FAFOURNOUX Jean Henri, ° 18.06.1901 à la Barlande au Brugeron, fils de Jean Baptiste Augustin et Augustine RALLIÈRE. Soldat au mdI GRT 13. Prisonnier au Stalag I A.

FAFOURNOUX Joannes, ° 31.10.1920 à La Rallièrre au Brugeron, fils d'Alexandre et Marie Noémie GOUTTEFANGEAS. Soldat 2^e classe au 38^e G. Prisonnier au Stalag VI C.

FAFOURNOUX Joseph, ° 23.04.1911 à la Cartelade au Brugeron, fils d'Alexandre et Marie Noémie GOUTTEFANGEAS, soldat 2^e classe au 298^e Régiment d'Infanterie. Prisonnier au Stalag I A. Mort en captivité à Gardchaux (Pologne).

FAFOURNOUX Pierre Marius, ° 07.12.1912 à la Rallièrre au Brugeron, fils d'Alexandre et Marie Noémie GOUTTEFANGEAS. Soldat 1^{ère} classe au 105^e Régiment d' Infanterie. Prisonnier au Stalag XVII A, matricule 55400.

FORCE Léon Jean-Baptiste, ° 02.08.1901 à la Renaudie époux de Marie ROURE au Poirier au Brugeron. Soldat au 26^e Régiment d'Infanterie. Capturé le 25.06.1940 dans les Vosges. Prisonnier au stalag XIII C matricule 91644. Rapatrié le 20.04.1945

FOURNET-FAYARD Sylvain Henri, ° 17.12.1914 au Moulin de la Londiche, fils de Jérôme et Antonine BRETOGNE. Soldat 2^e classe au 92^e Régiment d'Infanterie, 5^e compagnie. Capturé le 31.05.1940. Prisonnier au Stalag XVII A, matricule 74426. Rapatrié le 01.07.1945.

FOURNET-FAYARD Marius Fernand, ° 15.10.1910 au Moulin de la Londiche, fils de Jérôme et Antonine BRETOGNE. Soldat 2^e classe au 321^e Régiment d'Infanterie, compagnie autonome 3. Capturé le 18.06.1940 à Giromagny (90). Prisonnier au Stalag II B, matricule 81696. Rapatrié le 14.06.1945.

FOURT Paul, ° 28.10.1910 à St-Dier-d'Auvergne. Instituteur au Brugeron. Capitaine au 298^e Régiment d'Infanterie. Prisonnier au Stalag IA.

GENILLON Jean Marcel, ° 30.01.1919 au Bien au Brugeron, fils d'Antoine et Gabrielle JEUGE. Soldat au 15^e Régiment d'infanterie alpine 21^e bataillon. Capturé le 16.06.1940 à Pithiviers (45). Prisonnier au stalag IIC matricule 59379. Rapatrié le 20.06.1945.

GOUTTEFANGEAS Antonin Léon, ° 04 .05.1913 au Bien au Brugeron, fils de Jean Baptiste et Eugénie RIGAUD. Soldat 2^e classe au 105^e Régiment d'Infanterie, 6^e compagnie. Capturé le 25.06.1940 à Langley (88). Prisonnier au Stalag VII B, matricule 2427. Rapatrié le 17.06.1945.

GOUTTEFANGEAS Antonin Pierre, ° 09.04.1913 au Bien au Brugeron, fils d'Antonin et Marie Joséphine BÉAL. Soldat 2^e classe au 7^e BM. Prisonnier au Stalag X A.

GOUTTEFANGEAS Henri Benoit, ° 29.05.1905 à La Goutte au Brugeron, fils de Jean et Eugénie PICHOR. Soldat 2^e classe au 185^e Régiment d'Artillerie Lourde Tractée. Capturé le 21.06.1940 à Mirecourt (Vosges). Prisonnier au Stalag XII A puis au Stalag XVIII A, matricule 81263. Rapatrié le 08.11.1941 pour des raisons de santé.

GOUTTEFANGEAS Jean, ° 14.07.1896 aux Echelettes au Brugeron, fils de Jean Marie et de Antoinette CHAMBAS. Soldat 2^e classe au 132^e RR, 4^e Compagnie. Capturé le 21.08.1940 à St-Pourçain-sur-Sioule (Allier). Prisonnier au Stalag VI C puis XI A et ensuite VI C, matricule 28871. Rapatrié le 08.07.1941.

GOUTTEFANGEAS Jean, ° 22.09.1914 aux Mines au Brugeron, fils de Jean Baptiste et Antoinette COQUET. 92^e Régiment d'infanterie 5^e compagnie. Capturé le 31.05.1940 à Lille(59). Prisonnier au stalag III A, matricule 35797 2. Rapatrié le 29.04.1945.

GOUTTEGATA Félicien Paul, ° 16.02.1914 à la Cartelade au Brugeron, fils de Jean Baptiste et Célestine MORANGE. Capturé le 31.05.1940. Prisonnier au Stalag III A, matricule 33140. Libéré le 31.05.1945.

GOUTTEBROZE Jean-Baptiste, ° 12.04.1911 à La Planche au Brugeron, fils de Benoit et Joséphine EPÈCHE. Soldat de 1^{ère} classe au 108^e Régiment d'Infanterie Alpine. Capturé le 16.06.1940 à Auxerre (89). Prisonnier au stalag IV E puis IV F, matricule 76591. Rapatrié le 15.05.1945.

GUILHOT François, ° 01.10.1913 aux Tuiches au Brugeron, fils de Jean Marie et Marie VIALLE. Soldat 2^e classe au 11^e Régiment de Zouaves, Compagnie Hors Rang. Capturé le 31.05.1940 à Lomme (Nord). Prisonnier au Stalag II D. Rapatrié le 28.08.1943.

IGONIN Jean, ° 27.11.1911 aux Echettes au Brugeron, fils de Célestin et Jeanne Marie GRANGE. Soldat 2^e classe au 298^e Régiment d'Infanterie. Prisonnier au Stalag I A.

PEGEON Aimé, ° 03.03.1914 au Brugeron , fils de Claude et Félicie VIALLE. Facteur des Postes. Soldat 2^e classe au 274^e Régiment d'Infanterie. Capturé le 19.06.1940 à Ampoigné (Mayenne). Prisonnier au Stalag XVII A, matricule 110139, Kommando A240GW. Rapatrié le 24.08.1945.

PICHOIR Louis, ° 17.08.1914 aux Chaux au Brugeron, fils de Pierre et Marie Pauline PICHOR. Caporal au 92^e Régiment d' Infanterie. Capturé le 31.05.1940 à Lilles (Nord). Prisonnier au Stalag III A. Libéré le 25.04.1945 par les Alliés (Russes).

PONCHON Sylvain, ° 12.03.1901 à La Chamba, fils de Jean Marie et Marie Clémentine SEYCHALLES. Habita à la Cartelade au Brugeron. Prisonnier au stalag XVII A.

PROVENCHERE Raymond, ° 02.06.1913 à Crulhes au Brugeron, fils de Raymond Victor et Jeanne Marie CARTADE, soldat 2^e classe au 92^e Régiment d'Infanterie, 3^e Compagnie. Capturé le 14.05.1940 à Breda (Hollande). Prisonnier au Stalag VIII C, matricule 12372. Rapatrié le 21.08.1941.

RALLIERE Marcel Eugène, ° 22.11.1908 au Champ au Brugeron, fils de Joseph et de Marie Eugénie FAFOURNOUX. Sergent au 10^e RTA. Prisonnier au Stalag VI B.

RIGAUD Antoine, ° 15.09.1904 à la Chabrerie au Brugeron, fils de Pierre et Marie TARRIT. Prisonnier au stalag XIID. Rapatrié début 1944 dans le cadre de la Relève.

ROCHE Raymond, ° 15.01.1908 à Borias au Brugeron, fils de Jean Baptiste et Marguerite GILBERTAS, lieutenant au GDS 26. Prisonnier au Frontstalag 160 – Lunéville (Meurthe et Moselle).

ROURE Joseph Jean Léon, ° 31.05.1911 au Coin au Brugeron, fils de Jean Alfred et Marie CHAMBAS. 15^e

Régiment de Génie. Capturé le 20.06.1940, interné en Suisse. Rapatrié le 25.01.1941.

ROURE Jean Benoit Henri, ° 23.03.1910 au Coin au Brugeron, fils de Marin et Marie CHAMBAS. Soldat au 16^e Régiment d'infanterie divisionnaire 9^e batterie. Capturé le 04.06.1940 à Malo-les-Bains (59). Prisonnier au stalag VI A matricule 10156. Rapatrié le 11.04.1945

SOUCILLE Jean Antonin, ° 05.09.1906 à La Barlande au Brugeron, fils de Benoit et Marcelline DESFOUGÈRES. Soldat 2^e classe au 6^e Génie Bataillon 60, 2^e Compagnie. Capturé le 16.05.1940 en Hollande. Prisonnier au Stalag III A, matricule 21289. Rapatrié le 10.05.1945.

TERME Eugène, ° 05.04.1914 à La Chapelle-Agnon. Instituteur au Brugeron. Soldat au 121^e Régiment d'Infanterie, Etat Major du 2^e Bataillon, Groupe Sanitaire. Prisonnier au Stalag XVII B, matricule 29661.

VIALLE Jean-Marie, ° 03.05.1905 au bourg du Brugeron, fils de Jean Marie et Clotilde PIRONIAS. Soldat 1^{ère} classe au 13^e Train. Prisonnier au Stalag XVIII A, matricule 97701.

VIALLE Joseph Gustave, ° 27.10.1907 au bourg du Brugeron, fils de Jean Marie et Clotilde PIRONIAS. Soldat 2^e classe au 404^e Régiment de Pionniers, 10^e compagnie. Capturé le 21.06.1940 à Loches(37). Prisonnier au stalag II A, matricule 860. Rapatrié le 06.03.1943.

Prisonniers de guerre, dont on ignore le lieu de captivité

BAGNOL Armand, époux de Marie DUBIEN du Bien du Brugeron.

BRUGIERE Joseph Raymond, ° 05.09.1912 au Brugeron, fils de Joseph et Céline GRANGE.

CHARLES Alexandre, époux de Marie ROURE qui était originaire de Rioussat au Brugeron, ° 16.03.1911 à Miremont (63), conducteur de travaux.

CHOSSON Jean Yvon, ° 27.05.1909 à Vollore-Montagne, époux de Jeanne Marie FAFOURNOUX. Maçon au

Brugeron. Président de l'association communale des ACPG du Brugeron.

DALEGRE Antoine, ° 22.03.1912 à Marat, fils de Jean et Marie PALLAS, habite le Brugeron à partir de 1928 (La Voissade) et ce jusqu'à son mariage.

DEFRADAS Sylvain, ° à La Renaudie, habitait le bourg au Brugeron.

DUBIEN Henri, né dans la Creuse, son père était originaire des Echelettes au Brugeron, il y vécut une partie de sa vie.

DUFOUR Raymond, ° 02.03.1909 au bourg du Brugeron, fils du receveur des Postes en poste au Brugeron en 1909. Soldat 1^{ère} classe du 92^e Régiment d'Infanterie. Liste officielle n° 14.

JOUVENTIE Alphonse, époux de Marie ROURE de Borias au Brugeron.

LONDICHE Jean Baptiste, né à Paris de parents originaires de La Londiche du Brugeron, époux de Germaine MARRET d'Olmet.

MORANGE Alfred, ° 27.03.1907 à La Goutte au Brugeron, fils de Benoit et Marie BOURLHONNE. Soldat 1^{ère} classe au 401^e RP. Liste officielle n° 16.

RAILLERE Raymond, ° 20.11.1911 au bourg du Brugeron, fils de Jean Charles (Le Cros à La Renaudie) et Annette LACOUR (institutrice en poste au Brugeron en 1911). Médecin au 134^e Régiment d'infanterie. Liste officielle n° 40.

RAYNAUD Joannes, ° 21.11.1908 à Marat, époux de Benoîte Anaïs PONCHON, habitaient à La Marélie.

ROURE Joseph Marius, ° 19.03.1905 à Borias au Brugeron, fils de Damien Jean et Marie COSTE.

SOUSSILLE Lucien, ° 27.10.1906 au bourg du Brugeron, fils de Jean Pierre et Augustine TOURLONIAS. Soldat 2^e classe, 13^e GOA. Liste officielle n° 8.

SOUSSILLE Marius Marc Albert, ° 27.03.1901 au Bourg du Brugeron, fils de Jean Pierre et Marie TOURLONIAS. Soldat 2^e classe au 132^e DI. Liste officielle n° 8

PHOTOS SOUVENIRS



LUCKENWALDE en Allemagne (au sud de Berlin) Stalag III A



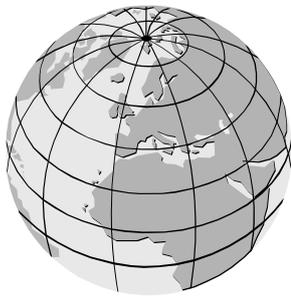
A Luckenwalde, Paul GOUTTEGATAT et Adrien DEPLAGNE



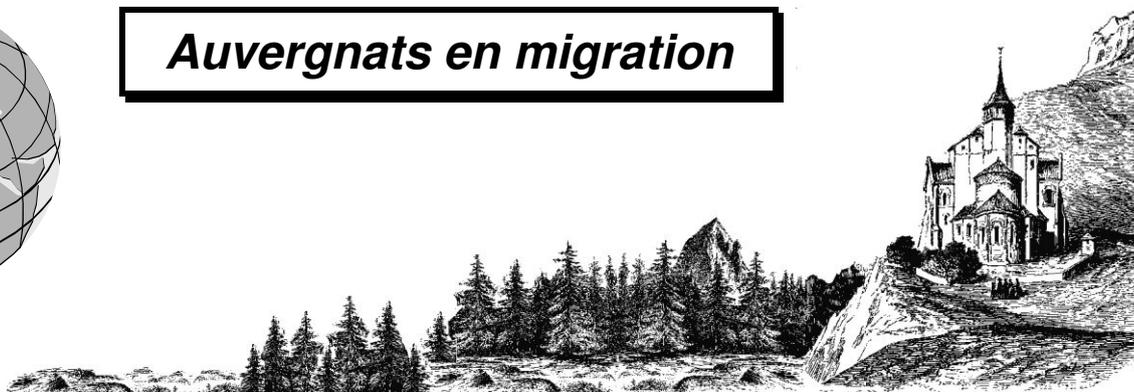
KAISERSTEINBRUCK (Autriche à 20 kms de Vienne) - Stalag XVII A



A Kaisersteinbruck (stalag XVII A)
Aimé PEGEON (3^e en partant de gauche)



Auvergnats en migration



ROBERT BONNEVAL : UN MIGRANT

par Marie-Adeline BONNEVAL (cghav-637) avec Marie-Rose BONNEVAL, ses petites filles

Dans les années « 50 », la regrettée Edith PIAF interprétait avec les Compagnons de la Chanson une mélodie qui s'intitulait, si ma mémoire est bonne : « *Les trois cloches...* ».

Il y avait celles qui sonnaient joyeuses au baptême, puis au mariage et enfin celles qui tristement égrenaient le glas à la fin de la vie du héros ...

Baptême (naissance), Mariage, Décès : ce sont aussi les trois actes que nous ,généalogistes, en quête de nos ancêtres, plus ou moins lointains, recherchons en priorité. Mais la vie d'un homme ne saurait se réduire à 3 dates, si significatives soient-elles.

La vie de Robert BONNEVAL est un parfait exemple de la complexité de la vie d'un homme :

Il est né le 17.04.1859 à La Chaise-Dieu (43).

Il se marie le 04.02.1893 à Paris (IV^e) (75)

Il décède le 08.05.1935 à Valence (26) et fut inhumé à Ardentes (36)

Dans la famille, les hommes étaient tisserands de père en fils, les femmes, elles, étaient dentellières de mère en filles.

Quid de son parcours ?

Les archives familiales, ayant traversé vaille que vaille les aléas de la vie, les vicissitudes de l'existence, deux guerres mondiales, un certain nombre de déménagements, de tris sélectifs Enfin, bref, ce qui en a été préservé et qui est parvenu jusqu'à nous, nous a permis de reconstituer assez fidèlement son existence.

En particulier un document précieux entre tous : son « **Livret d'Ouvrier** », dont on trouvera une copie page suivante.

Il quitte La Chaise-Dieu le 22.05.1876 (il a 17 ans) où il exerçait les fonctions de principal **clerc** de Me Pierre BOYER, huissier.

(certificat du dit BOYER en date du 22.05.1876 légalisé par le Maire de La Chaise-Dieu)

Il est embauché en qualité de **terrassier** sur le chantier de construction de la ligne de chemin de fer « Givors-La Voulte »

Il entre en fonction le 25.05.1876 à Vienne (Isère). Ce chantier se termine le 1^{er} Août 1878 à St Romain en Gal.

Le 01.10.1878 on le retrouve sur le chantier de construction de la ligne de chemin de fer de « Nimes au Teil », chantier qu'il quittera à Remoulins le 14.01.1880.

On le retrouve chef de chantier sur la ligne de « Dijon à St Amour » (Entreprise PAULON et CLEMENT) dont le siège social est à Louhans (71) et où il travaille du 07.05.1880 au 08.11.1880 date à laquelle il part faire son service militaire (il a alors 21 ans).

Le 04.05.1882 de Sapeur-Mineur au 4^e Régiment du Génie il passe élève Garde à Pied dans la Légion de la Garde Républicaine. Toute sa carrière maintenant va se dérouler à la Garde Républicaine.



La Garde républicaine, qui appartient à la Gendarmerie, est parisienne, dédiée à la protection des institutions de l'État (Assemblées, palais de l'Élysée, etc.) et à celle des « visites officielles ».

Comme tous les membres de la Gendarmerie, les Gardes républicains sont sous-officiers avec le grade initial de maréchal des logis

(ci-contre uniformes de 1849 : le pantalon est bleu clair à bande, la vareuse a changé à plusieurs reprises)



Le 11.07.1900 la Médaille Militaire lui est conférée. (probablement pour 20 années de « bons et loyaux services, car il n'y eut pas de campagne militaire impliquant la Garde républicaine)

Le 29.07.1906 il est autorisé à faire valoir ses droits à la retraite. Il a alors 47 ans. Il ne va pas rester inactif. On le retrouve bientôt **comptable** dans une entreprise située au « 119 rue de Flandre, Paris 19e » (!)

Hasard ou clin d'œil du destin quelques soixante ans plus tard, le quartier ayant été rénové, des immeubles neufs remplaceront les anciens bâtiments désaffectés et le fils unique de Robert viendra y installer sa propre famille

Tant que sa mère avait vécu, Robert était retourné chaque année pour les vacances à La Chaise Dieu. Celle-ci disparue, il va se rapprocher de la famille de son épouse, originaire du Berry et désormais c'est à Ardentes que la famille BONNEVAL viendra passer toutes ses vacances.

En 1904 ayant vendu tout ce qu'il possédait à La Chaise Dieu (biens hérités de sa tante Françoise BONNEVAL), il va acquérir un terrain sur la commune d'Ardentes en vue d'y faire construire une maison pour ses vieux jours.

La guerre de 14-18 va venir bouleverser tous les beaux projets d'avenir.

Engagé volontaire en Novembre 1914 alors qu'il n'a que 19 ans, son fils unique part à la guerre. S'ensuivront quatre années d'angoisse que tous ceux qui avaient un des leurs au front ont connu et partagé.

De cette période reste une partie de la correspondance échangée entre le fils et ses parents De l'échange quasi quotidien ne nous sont parvenues, gardées précieusement, ue les lettres du fils à ses parents ..

La guerre terminée, leur fils revenu sain et sauf ,les époux BONNEVAL vont se retirer à Ardentes.

La maison rêvée n'a pas vu le jour. Ils devront se contenter d'une banale location. Ils y coulent des jours paisibles, mais hélas leur bonheur va être de courte durée. Le 15.08.1922 une congestion cérébrale va enlever Marie MONJOIN l'épouse bien-aimée, à l'affection des siens ...

Robert va désormais partager son existence entre des séjours plus ou moins longs près de son fils, maintenant à son tour père de famille, et sa résidence ardennaise. Il s'adonne aux joies du jardinage, mais sa santé petit à petit devient plus préoccupante.

Son fils ayant été nommé à Strasbourg la famille juge plus prudent de se regrouper. Il s'installera cependant dans un appartement indépendant où il occupe son temps libre en réalisant des tapis au point noué. Il a toujours été adroit de

ses mains, comme en témoignent deux petites étagères murales en bois sculpté qui ornent encore notre demeure à ce jour.

Et puis ce sera Valence (26), dernière étape de cette vie si bien remplie, avant l'ultime voyage au terme duquel il retrouvera le repos auprès de l'épouse chérie.

Je n'ai pas connu mon grand-père, il est mort quelques années avant ma naissance et cependant par bien des côtés je me sens très proche de lui.

C'est pourquoi j'ai voulu aujourd'hui à travers ce billet bien imparfait essayer de faire revivre l'homme de bien qu'il était.

LE LIVRET D'OUVRIER

Loi du 22 juin 1854 - pcc Alain ROSSI (cghav-2140)

Art. 1^{er}. Les ouvriers de l'un et l'autre sexe attachés aux manufactures, fabriques, usines, mines, minières, carrières, chantiers, ateliers et autres établissements industriels, ou travaillant chez eux pour un ou plusieurs patrons, sont tenus de se munir d'un livret

Art. 2. Les livrets sont délivrés par les maires. Ils sont délivrés par le préfet de police à Paris, et dans le ressort de sa préfecture, par le préfet du Rhône à Lyon, et dans les autres communes dans lesquelles il remplit les fonctions qui lui sont attribuées par la loi du 19 juin 1851. Il n'est perçu, pour la délivrance des livrets, que le prix de confection. Ce prix ne peut dépasser vingt-cinq centimes.

Art. 3. Les chefs ou directeurs des établissements spécifiés en l'article 1^{er} ne peuvent employer un ouvrier soumis à l'obligation prescrite par cet article, s'il n'est porteur d'un livret en règle.

Art. 4. Si l'ouvrier est attaché à l'établissement, le chef ou directeur, doit, au moment où il le reçoit, inscrire sur son livret la date de son entrée.

Il transcrit sur un registre non timbré, qu'il doit tenir à cet effet, les noms et prénoms de l'ouvrier, le nom et le domicile du chef de l'établissement qui l'aura employé précédemment, et le montant des avances dont l'ouvrier sera resté débiteur envers celui-ci.

Il inscrit sur le livret, à la sortie de l'ouvrier, la date de la sortie et l'acquit des engagements.

Il y ajoute, s'il y a lieu, le montant des avances dont l'ouvrier resterait débiteur envers lui, dans les limites fixées par la loi du 14 mai 1851.

Art. 5 Si l'ouvrier travaille habituellement pour plusieurs patrons, chaque patron inscrit sur le livret le jour où il lui confie de l'ouvrage, et transcrit, sur le registre mentionné de l'article précédent, les noms et prénoms de l'ouvrier et son domicile.

Lorsqu'il cesse d'employer l'ouvrier, il inscrit sur le livret l'acquit des engagements, sans aucune autre énonciation.

Art. 6. Le livret, après avoir reçu les mentions prescrites par les deux articles qui précèdent, est remis à l'ouvrier, et reste entre ses mains.

Art. 7. Lorsque le chef ou directeur d'établissement ne peut remplir l'obligation déterminée au troisième paragraphe de l'article 5, le maire ou le commissaire de police, après avoir constaté la cause de l'empêchement, inscrit, sans frais, le congé d'acquit.

Art. 8. Dans tous les cas, il n'est fait sur le livret aucune annotation favorable ou défavorable à l'ouvrier.

Art. 9. Le livret, visé gratuitement par le maire de la commune où travaille l'ouvrier, à Paris et dans l'ancien ressort de la préfecture de police par le préfet de police, à Lyon et dans les communes spécifiées par la loi du 19 juin 1851 par le préfet du Rhône, tient lieu de passeport à l'intérieur, sous les conditions déterminées par les règlements administratifs.

Art. 10. Des règlements d'administration publique déterminent tout ce qui concerne la forme, la délivrance, la tenue et le renouvellement des livrets. Ils règlent la forme du registre prescrit par l'article 4, et les indications qu'il doit contenir.

Art. 11. Les contraventions aux articles 1, 2, 3, 4, 5 et 8 de la présente loi sont poursuivies devant le tribunal de simple police, et punies d'une amende de 1 à 15 francs, sans préjudice des dommages-intérêts, s'il y a lieu. Il peut, de plus, être prononcé, suivant les circonstances, un emprisonnement de un à cinq jours.

Art. 12. Tout individu coupable d'avoir fabriqué un faux livret, ou falsifié un livret originairement véritable, ou fait sciemment usage d'un livret faux ou falsifié, est puni des peines portées en l'article 153 du Code pénal.

Art. 13. Tout ouvrier coupable de s'être fait délivrer un livret, soit sous un faux nom, soit au moyen de fausses déclarations ou de faux certificats, ou d'avoir fait usage d'un livret qui ne lui appartient pas, est puni d'un emprisonnement de trois mois à un an.

Art. 14. L'article 463 du Code pénal peut être appliqué dans tous les cas prévus par les articles par les articles 12 et 13 de la présente loi.

Art. 15. Aucun ouvrier soumis à l'obligation du livret ne sera inscrit sur les listes électorales pour la formation des conseils de prud'hommes, s'il n'est pourvu d'un livret.

Art. 16. La présente loi aura son effet à partir du 1^{er} janvier 1855. Il n'est pas dérogé, par ses dispositions, à l'article 12 du décret du 26 mars 1852, relatif aux sociétés de secours mutuels.

Notes : la première apparition peut remonter à 1749 où une lettre patente généralise le « billet de congé » des ouvriers.. Il apparaît réellement en 1781 pour être supprimé à la Révolution et rétabli par Bonaparte en 1803. Comme on le voit à l'article 9, le livret d'ouvrier remplace, pour les ouvriers, le « passeport à l'intérieur » (*cf. article de M. CHAPPAT, Ama ! n° 122, pp. 234-238*)

Il demeurera obligatoire jusqu'en 1890

Personnages et familles



GEORGES POMPIDOU (1911 – 1974)

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

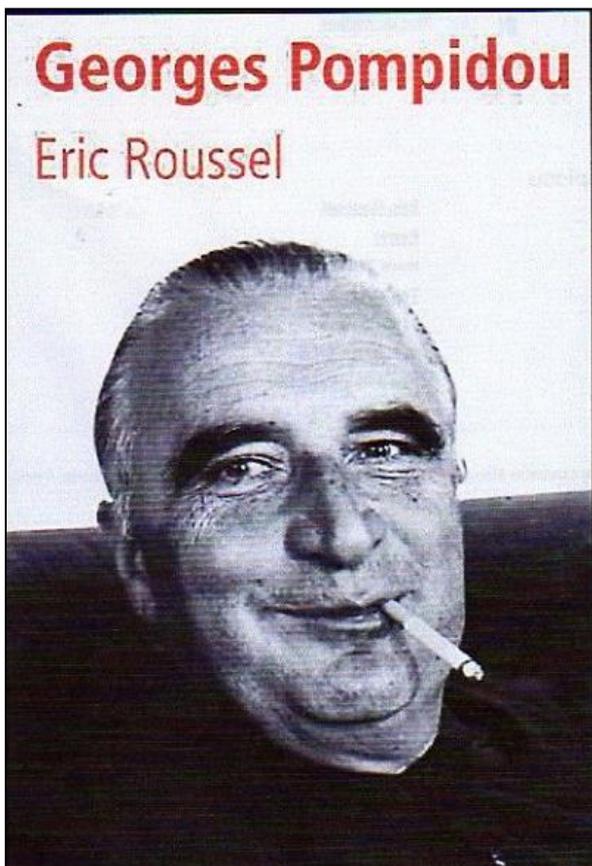
Le centième anniversaire de la naissance de Georges POMPIDOU a été marqué par différentes commémorations tant dans le Cantal qu'à Paris, aux Archives nationales ou au Centre qui porte son nom. Dans l'esprit de notre revue, son activité politique ne fera l'objet que de développements limités, le lecteur qui souhaiterait en savoir davantage étant invité à se reporter à ses mémoires inachevées « Pour rétablir une vérité » (Flammarion 1982) ou à la biographie de référence d'Eric ROUSSEL « Georges POMPIDOU » (J-C. Lattès, 1984, réédité en poche Tempus en 2011). Il nous revient de privilégier la reconstitution de son ascendance, sa personnalité et ses rapports avec l'Auvergne

Le nom de POMPIDOU – « *un nom qui a l'air de se moquer du monde* » dit un jour le général de GAULLE - est indissolublement lié à celui de Montboudif où Georges Jean Raymond vit le jour le 5 juillet 1911. Mais cette petite bourgade située à quelques encablures du Puy-de-Dôme, où il compte d'ailleurs beaucoup d'ancêtres, est le pays des CHAVAGNAC, ses ancêtres maternels. L'origine des POMPIDOU se situe à l'extrémité sud-ouest du Cantal, près du Lot. Les parents du futur Président se rencontrèrent à mi-chemin, à Murat, lieu de leur première affectation en qualité d'instituteurs. Le père de la jeune Marie-Louise CHAVAGNAC fut réticent à cette union durant quelques temps car il espérait un parti plus aisé pour sa fille...mais il n'eut pas à la regretter. Le mariage fut célébré à Montboudif le 24 septembre 1910.

Ses parents

Léon POMPIDOU, le père de Georges, fut le premier de la famille à quitter les terres arides de la Châtaigneraie que ses ancêtres cultivaient depuis très longtemps en qualité d'humbles métayers. Sur les conseils de l'instituteur de Saint-Julien-de-Toursac, ses parents l'envoyèrent à l'école primaire supérieure de Murat où il passa deux ans, en étant boursier, avant d'entrer premier à l'École normale primaire d'Aurillac avec une « indemnité de trousseau » de 100 francs octroyée par le Conseil général. Après son service militaire et quelques années comme instituteur à Murat durant lesquelles son idylle avec Marie-Louise CHAVAGNAC ne l'empêcha pas de préparer les examens nécessaires, il est nommé en juillet 1911 professeur d'espagnol à Albi dans les classes de primaire supérieure. Sa femme obtint un poste de professeur de sciences dans les classes de filles correspondantes. Trois ans plus tard, la guerre les obligea à confier Georges à la garde des grands-parents à Montboudif. Léon est grièvement blessé en 1914 près de Mulhouse et, après un an et demi d'hôpital, il se porte volontaire pour l'armée d'Orient ; il ne rentrera donc en France qu'en mai 1919.

De retour à Albi, Léon se montre actif au sein de la section locale de la SFIO à laquelle il a adhéré dès 1911 ; il était



un admirateur de JAURÈS (qui avait été professeur de philosophie au lycée d'Albi et député du Tarn) ; il fut élu conseiller municipal. Ce brillant produit de l'école de Jules FERRY était aussi ouvert et tolérant : il accepta que Georges soit baptisé et, ultérieurement, qu'il suive les cours d'instruction religieuse. Il a pensé préparer l'agrégation, mais les contraintes de la vie et la santé de sa femme ne le lui ont pas permis.

Marie-Louise CHAVAGNAC mit au monde une fille, Madeleine, le 10 novembre 1920 à Albi. Elle suivit de près les études de ses enfants. Malheureusement, elle fut contrainte d'abandonner prématurément son activité par la maladie, la tuberculose, qui l'emporta en décembre 1945. Désormais, Léon allait souvent se plaindre de la solitude bien qu'il vécut dans la famille de sa fille et qu'il voyait régulièrement Georges en fin de semaine. Il se consacra avec deux collègues à l'élaboration d'un dictionnaire franco-espagnol qui parut en 1959 et qui a longtemps fait autorité. Il mourut à Paris d'une crise cardiaque le 4 février 1969 et repose à Montboudif auprès de son épouse.

Son ascendance paternelle

2 - Léon POMPIDOU, ° 01.08.1887 à Naucaze, Saint-Julien-de-Toursac, professeur, + 04.02.1969 à Paris 15^e, x 24.11.1910 à Montboudif. (Cm Me Dechambre, notaire à Condat)

2^e génération

4 - Jean POMPIDOU, ° 23.06.1853 à La Virade, Rouziers, D'abord domestique près de Maurs, « Jantou » revient à la ferme de Naucaze « comme maître-valet de son ayné, ne gagnait que 250 francs-or par an, mais il n'avait besoin d'argent que pour son tabac » selon les souvenirs de son fils Léon. Il parvint ainsi à envoyer celui-ci à l'Ecole normale. + le 12.10.1928 à Albi, x le 03.03.1886 à Rouziers (Cm 10.02.1886 Me Fr. Serres, notaire à Boisset)

5 - Jeanne Anastasie RENAC, ° 29.03.1859 à St-Julien-de-Toursac, couturière, habitant le bourg de Rouziers lors de son mariage, + 30.10.1910 à St-Julien.

3^e génération

8 - Jacques POMPIDOU, ° 07.12.1806 Le Feyt, St-Julien. Il est domestique dans une ferme aux Estrades sur cette commune, puis ouvre une auberge à La Virade sur la commune voisine de Rouziers. Il ne sait pas signer les actes d'état civil concernant sa famille. + le 05.05.1856 à St-Julien. y x 21.02.1838

9 - Marianne MALROUX, ° 22.04.1816 La Roussenque, St-Julien. Veuve à 40 ans, la « Mariannou » tient la ferme de Naucaze et élève seule ses 4 enfants dont Pierre qui héritera de la ferme et Jean dit « Jantou ». y + 03.02.1896.

10 - Baptiste RENAC, ° 22.11.1820 Carays, St-Etienne-de-Maurs, + 27.02.1886 Rouziers. Veuf de Marie BELAUBRE, il x2 18.11.1848 Quézac

11 - Antoinette MONBOISSE, ° 24.08.1825 St-Etienne-de-Maurs, enregistrée sous le nom d'Antoine, de sexe masculin, correction faite par décision du tribunal d'Aurillac du 13.11.1848, + 21.05.1888 Rouziers..

4^e génération

16 - Martin POMPIDOU, ° 13.11.1762 Boisset, va s'établir au Feyt, St-Julien-de-T. sous la Révolution, y + 16.02.1813, y x 6 pluviôse an IV

17 - Jeanne LAFON, ° 05.08.1775 Le Feyt, St-Julien, y + 21.11.1837

18 - Guillaume MALROUX, ° 08.11.1787 Rouziers, y x 08.06.1813, métayer à la Roussenque en 1816, habitant Le Cassan, Cayrols, en 1838

19 - Anne FAU, ° 09.09.1793 l'Inchivala, Rouziers

20 - Jean RENAC, ° 03.09.1780 La Cout, Quézac, cultivateur à Carays, St-Etienne de Maurs, y x 26.06.1809.

21 - Marie GRIMAL, ° 12.09.1791 Bouyols, Maurs, + 21.10.1844 Quézac

22 - Antoine MONBOISSE, ° 24 fructidor an VII Bournarel, Quézac, cultivateur au Ver, x 21.09.1822 St-Etienne

23 - Marie MAZIERES, ° 6 germinal an IX Le Ver, St-Etienne, + 02.06.1832 Le Ver, Quézac (*Le Ver était rattaché la commune de St-Etienne avant de relever de Quézac*)

5^e génération

32 - Jean POMPIDOU, ° 20.07.1721 La Drulhe, Maurs, + 19.09.1767 La Coste, Boisset, x1 18.01.1742 Rouziers Toinette MARQUES, x2 12.09.1759 Boisset, en présence de Pierre GERMAIN, son beau-frère et Pierre PUECH, beau-frère de son épouse

33 - Françoise GINESTE, ° avant 1723 Luc, Boisset, y + le 18.11.1785

34 - Géraud LAFON, ° 26.01?.1749 Sournac, Quézac, + 16.04.1795 St-Julien, y x 08.02.1774

35 - Catherine MARCENAC, ° 06.10.1753 Le Feyt, St-Julien, y + 13.11.1811

36 - Noël dit Benoît MALROUX, ° 25.12.1754 La Roussenge, St-Julien y + le 6 germinal an 5, y x 25.01.1776

37 - Anne BORIES, ° 30.12.1745 Longuescombe, Parlan hab. La Tronquière en Quercy lors de son mariage, + 28.06.1812 Le Puech, Rouziers

38 - Jean FAU, ° 29.06.1752 à l'Inchivala, Rouziers cultivateur, y + 22.12.1815, y x 01.02.1785

39 - Hélène PUECH, ° 16.07.1769 Le Sartre, Rouziers

40 - Bertrand RENAC, ° 18.10.1740 Lacout, Quézac, y + 08.01.1785, x 08.07.1766 St-Julien

41 - Toinette PUECH, + après 1814

42 - Pierre GRIMAL, brassier, hab. Montagnac, Maurs, y x 13.02.1787

43 - Anne BOISSOU, La Rouquette, St-Etienne de Maurs

44 - François MONBOISSE, °06.06.1766 Bournarel, jumeau de Toinette, + 23.03.1837, x 23.09.1788 St-Julien

45 - Antoinette BONS, ° 01.10.1767 St-Julien

46 - Jean MAZIERES, La Besse Basse, St-Julien

47 - Marie GRAVES, + 20.03.1815 Le Vert,

6^e génération

64 - Henri POMPIDOU, dit Abram, (ce qui fait penser à une possible ascendance protestante) ° à Maurs, y + 01.10.1734, x 19.11.1715 St-Etienne,

65 - Suzanne LANDEGE ou LAVERGNE (*écriture variable selon les actes*) de St-Etienne

66 - Jean GINESTE, ° 20.11.1687 Luc, Boisset, y + 22.04.1767, y x 16.07.1715 (x2 Boisset 23.10.1716 Toinette VIGUIER)

67 - Marguerite BASTIDE, + 10.07.1724 Boisset, suite de couches

68 - Jean LAFON, x 31.01.1742 Quézac,

69 - Anne CURNIL, + 28.07.1777 Sournac, Quézac

70 - Jean MARCENAC, ° 24.01.1728 Le Feyt, St-Julien, y + 13.08.1792, x 09.02.1747 Rouziers

71 - Jeanne CROUZOLS,

72 - Antoine MALROUX, ° ca 1715 La Roussenque, St-Julien, + 20.11.1774 Rouziers, y x 20.02.1754
 73 - Jeanne PUECH, ° 20.02..1728 Le Puech, Rouziers, y + 30.11.1772
 74 - Géraud BORIES, + en 1776, x 16.07.1726 Parlan, Longues-Combes
 75 - Toinette RAVANEL, ° avant 1712 L'Inchivala, Rouziers, y + avant 1776
 76 - Guillaume FAU, de L'Inchavila, Rouziers, x 13.05.1750 St-Julien
 77 - Anne LAFON, Puéchagut, St-Julien
 78 - Jean PUECH,
 79 - Hélaine FONROUGE,
 80 - Jean RENAC, ° ca 1720 Lacout, Quézac, y + 02.12.1786, y x 10.02.1740
 81 - Toinette GRAVES, + 22.09.1778 Lacout
 84 - Jacques GRIMAL, + av. 1787, Maurs
 85 - Jeanne MAURAN, + ap. 1787
 86 - Jean BOISSOU, + av. 1787, La Rouquette, St-Etienne, y x 29.10.1749
 87 - Elisabeth BRAYAT, + av. 1787
 88 - Jacques MONBOISSE, du Puech de Trins, + 27.01.1778 Bournarel, Quézac, y x 30.07.1750
 89 - Marguerite TILLET, ° 09.01.1730 Bournarel, Quézac, y + 28.05.1788
 90 - Pierre BONS, ° 03.06.1741 Roques, St-Julien, x2 28.11.1792 Françoise MALROUX, x1 11.09.1767 Boisset
 91 - Marie BERGASOL, + 25.08.1791 Roques
7^e génération
 132 - Guillaume GINESTE, ° 06.10.1667 Luc, Boisset, y + 16.01.1695, y x 14.01.1687
 133 - Antoinette PUECHGUIRBAL, ° ca 1655, + 03.01.1700 Boisset
 136 - Jacques LAFON, + 16.05.1754 Quézac
 137 - Marie VIALETTES
 138 - Antoine CURNIL
 139 - Jeanne BRUEL, + 24.03.1733, Le Douart, St-Julien
 144 - Antoine MALROUX,
 145 - Catherine NN
 146 - Jean PUECH,
 147 - Anne LER (LAIR), + 20.08.1759 Rouziers,
 160 - Bernard RENAC, x 09.05.1695 Maurs
 161 - Marie COUDERC,
 162 - Jean GRAVES,
 172 - Géraud BOISSOU (BOYSSOU)
 173 - Jeanne GUITARD,
 174 - Géraud BRAYAT, x 08.06.1724 Boisset
 175 - Antoinette AURILLAC,
 176 - Jean MONBOISSE, Puech de Trins, x 27.04.1706 St-Julien,
 177 - Anne GRAVES,
 178 - Jean TILLET, Bournarel, Quézac, y + 15.09.1763
 179 - Rose RIEU, + 29.03.1765, Bournarel
 180 - Antoine BONS, Roques, St-Julien, y x 18.02.1738
 181 - Toinette LOUDIERES,
 182 - Jean BERGASOL,
 183 - Jeanne FAU,
8^e génération
 264 - - Pierre GINESTE, + en 1687
 265 - Florette LAC,
 266 - François PUECHGUIRBAL,
 267 - Catherine CONCASTY, + 06.05.1673 Boisset
 294 - Guillaume LER (LAIR), x 20.05.1738 Rouziers

295 - Marguerite BESSE, + 12.04.1695 Rouziers

352 - Géraud MONBOISSE, x St-Cirgues (Lot)

353 - Anne MAZARGUIL

Son ascendance maternelle

Il convient de noter que la commune de Montboudif n'a été créée qu'en 1865 et qu'elle l'a été, comme celle de Chanterelle en 1847, par démembrement de la commune de Condat. Cette dernière avait été constituée en 1790 à partir des importants domaines de l'abbaye de Feniers. Le conseil municipal de Condat reconnut lui-même avoir « un territoire trop étendu pour un pays de montagne couvert de neige une partie de l'année ». Dès 1856, Montboudif constituait une section au sein de la commune avec un adjoint spécial et son propre état civil.

3 - Marie-Louise CHAVAGNAC, ° 20.03.1886 Montboudif, + le 26.12.1945 à l'hospice de Château-Gonthier (53) dirigé par le père de sa belle-fille, Claude POMPIDOU, née CAHOUR

2^e génération

6 - Etienne CHAVAGNAC, ° 23.02.1861, Fraisse, Condat, *colporteur puis marchand de drap à Montboudif. Ce pays est celui des négociants-voyageurs de toiles qui partent, avec un cheval et une voiture, vendre leur produit jusque dans les Charentes. Cette activité permit à Etienne d'acquérir un petit pécule et d'acheter un café à Montboudif, ce qui explique ses réticences au mariage de Marie-Louise avec Léon POMPIPOU. Ses deux autres filles épousèrent des marchands de toile ; l'aînée, Hélène-Eulalie, sortie en 1902 de l'Ecole normale d'Aurillac, était la forte femme de la famille et a toujours été proche de son neveu Georges ; elle divorça un an après son mariage en raison des incartades de son mari lors de ses expéditions en Charentes, partit comme directrice d'école en Algérie, épousa à nouveau un marchand de toiles à son retour et divorça une seconde fois...*

Etienne + 18.10.1913 Montboudif, y x 08.10.1881 (Cm 20.09.1881 Me Boyer à Condat)

7 - Eugénie ESPINASSE, ° 05.03.1863 La Baronne Montboudif, y + 28.12.1947.

3^e génération

12 - Léger CHAVAGNAC, ° 27.09.1826 Bagniard, Condat, cultivateur et maquignon à Bombos, + 20.12.1908 Montboudif, x 27.07.1854 Condat (Cm Me Boyer)

13 - Françoise ECHAVIDRE, ° 10.06.1831 Le Chey-de-Vergnes, Condat (aujourd'hui sur Chanterelle), + 12.09.1880 Bombos, Condat (aujourd'hui sur Montboudif)

14 - Louis ESPINASSE, ° 07.12.1834 Drul, Antignac, x 08.01.1861 Montboudif, (cm Me Bailly à Champs)

15 - Marguerite MANARANCHE, ° 15.05.1842 La Baronne, Condat

4^e génération

24 - Pierre CHAVAGNAC, ° ca 1763, + 14.09.1835 cultivateur à Bagnard, Condat, veuf de Marie DUTUEL, x 10.06.1823 St-Genès-Champespe

25 - Anne TRAPENAT, ° 16.04.1788 St-Genès-Champespe

26 - Pierre ECHAVIDRE, ° ca 1792, Le Chey-de-Vergnes Condat, + 23.07.1870 Montboudif, x 19.05.1814 Condat

27 - Anne VAISSAYRE, ° 11.02.1793 L'Esclause, Egliseneuve (63), + 08.06.1862 La Ruche, Montboudif .
28 - Antoine ESPINASSE, ° 14.02.1807 Verchales , Vebret, x 17.02.1830 Condat
29 - Jeanne MALBEC, ° 30.08.1806, Drul, Antignac
30 - François MANARANCHE, ° 11.05.1811 La Jausse, St-Genès-Champespe, y x 17.05.1840
31 - Jeanne BUISSON, ° 05.09.1812 Fontanaire, Champs-sur-T., domestique à La Baronne, Condat
5^e génération
48 - Pierre CHAVANIAT, de La Cregut, Trémouille, + avant 1788
49 - Marguerite BADIN, Bagnard, Condat
50 - Augustin TRAPENAT, ° 15.04.1754 St-Genès-Champespe, y x1 08.05.1873 Jeanne SUCHAIRE, y x2 22.02.1786 avec dispense d' affinité 4^o/4^o
51 - Marie PAPON, ° ca 1755, x1 06.02.1769 Antoine VEREVAUD
52 - Pierre ECHAVIDRE, ° à Compains, domestique à Bruneix (Egliseneuve), + 19.08.1804 Chanterelle, x 13.11.1788 Egliseneuve d'Entraigues (63)
53 - Marie VIGIER, + 21.09.1811 Chanterelle
54 - Etienne VEISSEIRE, x1 02.07.1767 Marguerite LADÉVIE, x 08.02.1785 Egliseneuve
55 - Jeanne LENEGRÉ,
56 - Hugues ESPINASSE, ° 22.04.1756 Verchalles, Vebret, + 30.07.1827 Vebret, y x 01.02.1780 avec dispense du 3^o au 4^o degré de consanguinité
57 - Toinette POMMARAT, + 27.09.1807 Vébret
58 - Antoine MALBEC, ° 21.02.1779 Ridou, St-Etienne-de-Chomeil, x 5^e compl. an 11 Le Vignonet
59 - Marie CHAVIALLE, ° 20.09.1783 Le Drul, Le Vignonet
60 - Georges MANARANCHE
61 - Benoîte BUISSON,
62 - Jean BUISSON, ° ca ca 1772, hab. Fontanaire, Champs, y + 16.09.1830
63 - Anne SUCHAIRE,
6^e génération
100 - Antoine TRAPENART, ° ca 1713, tailleur d'habits, + 23.02.1783 Saint-Genès-Champespe, y x 05.03.1753
101 - Annette AMBLARD, ° ca 1717, veuve de Géraud VAISSIERE, + 02.11.1777
102 - Jean PAPON, + 01.08.1790 La Bastide, St-Genès-Ch
103 - Marguerite VEISSIERE
104 - Jean ECHAVIDRE, ° à Compains, domestique, x 15.11.1758 Egliseneuve
105 - Anne-Marie BAP, d'Espinasse, Compains, veuve de Gaspard CELLIER (x1 10.01.1741)
106 - Jean VIGIER, du Chey de Vergne, Condat, x 24.11.1773 Egliseneuve
107 - Marie MINET, ° 16.07.1756 La Vergne, Condat, + 13.05.1806 Chez Duverger, Condat
108 - Pierre VEISSEIRE,
110 - Pierre LENEGRÉ,
111 - Jeanne CHEVALIER,
112 - Jean ESPINASSE, ° ca 1731, Verchalles, Vebret, y x 15.02.1752
113 - Marguerite ENGRAISSAT, ° 02.02.1732, La Salvinie, Vebret
114 - Jean POMMARAT,
115 - Anne ALBESSARD,

116 - Jean MALBEC, ° ca 1741, x 25.09.1766 St-Etienne-de-Chomeil
117 - Jeanne DUPON, ° ca 1742,
118 - Pierre CHAVIALLE,
119 - Marie Pétronille BARRIER,
7^e génération
214 - Jean MINET, ° 03.03.1715 Redondel, Egliseneuve, (ou Compains ??), x 08.10.1755 Condat
215 - Antoinette PAPON, °18.05.1730 Condat, y + 19.12.1791
224 - Michel ESPINASSE de Verchalles, x 10.02.1728 Vebret,
225 - Françoise REBOISSON,
226 - Pierre ENGRESSAT, La Salvinie, x 25.02.1727 Vebret,
227 - Catherine BOUTIN,
232 - Antoine MALBEC, Ridou, St-Etienne de Ch.
233 - Toinette DOIT,
234 - Pierre DUPON, Béliet, St-Etienne de Ch.
235 - Clauda MOLLES,
8^e génération
428 - Jean MINET, de Compains, x 05.02.1713 Egliseneuve
429 - Charlotte GELLY, de Redondel,
430 - Ligier PAPON,
431 - Françoise VIGIER,
448 - Antoine ESPINASSE,
449 - Louise BARBIER,
450 - Jean REBOISSON,
451 - Toinette LAURENS,

Sa formation

Georges POMPIDOU fait toutes ses études secondaires à Albi. Il passe son baccalauréat « sans gloire », selon son expression, mais obtient le premier prix de version grecque au concours général. En 1929, il entre en hypokhâgne au lycée de Toulouse avec une bourse. Dans ses Mémoires, il évoque le souvenir d'un professeur d'histoire, gueule cassée de 1914-1918, d'une façon qui est bien caractéristique de son approche de l'histoire et de la politique : « *Si, dès 1940, j'ai été totalement gaulliste sans jamais proféré un mot d'insulte à l'égard du maréchal PETAINE, c'est à cause de ce que M. GADRAT m'avait appris : respect de notre France si diverse et instinct de sa nature essentielle* ».

En octobre 1930, il intègre la khâgne de Louis le Grand, la plus cotée de toutes les khâgnes. Les relations d'amitié qu'il noue durant cette période sont aussi importantes que



celles qu'il se fera ensuite à l'École Normale Supérieure : il se lie notamment avec René BROUILLET dont nous parlerons bientôt et Léopold Sédar SENGHOR qui sera son témoin de mariage. Il passe alors pour un dilettante, aimant rendre sa copie bien avant la fin du temps imparti tout en se plaçant dans les premiers. Mais, peut-être par excès de confiance, il échoue à l'oral

de son premier concours d'entrée à l'ENS. Il se rattrape l'année suivante en intégrant dans les premiers.

Durant les trois années d'école, il profite pleinement des possibilités que lui offre la vie parisienne dans les domaines qu'il affectionne tout particulièrement : les musées, le cinéma et la vie littéraire. Il participe aussi à des réunions de la SFIO. Son socialisme n'a rien de marxiste ni de révolutionnaire : il rêve d'une société fondée sur le mérite qui donne sa chance à chacun, comme l'avait rêvé son père. Il suit aussi les cours de l'École libre des Sciences Politiques, mais ne se présente à aucun des concours qui donnaient accès aux grands corps de l'État avant la création de l'ENA. Il n'envisage nullement une carrière politique ou administrative à l'époque. En 1934, il est reçu 1^{er} à l'agrégation et il ne pense qu'à l'enseignement.

Auparavant, il doit satisfaire à ses obligations militaires : il sert comme officier à Saint-Maixent, puis à Clermont où il se fiance avec une grande fille blonde, élégante et sportive, étudiante en droit à Paris, Claude CAHOUR. Sa mère est décédée, son père est médecin-chef de l'hôpital de Château-Gontier dans la Mayenne et sa maison très accueillante. Ils s'y marient le 29 octobre 1935.

À l'issue de son service, Georges POMPIDOU est affecté par l'Éducation nationale au lycée Saint-Charles de Marseille où il enseigne le français, le latin et le grec en classe de troisième. C'est un professeur apprécié de ses élèves avec lesquels il aime débattre, pratiquant une pédagogie en avance sur son temps. Il en profite aussi pour découvrir la Provence avec son épouse.

En 1938, par suite d'heureuses circonstances, il est nommé au lycée Henri IV et enseigne en classes préparatoires. Il retrouve Paris avec plaisir, mais, dès l'année suivante, le sous-lieutenant POMPIDOU doit rejoindre la Lorraine ; il connaît la drôle de guerre puis la pénible retraite de mai 1940. Il reprend ses cours à Henri IV et se tient en marge de la Résistance. En 1942, le couple POMPIDOU adopte un nourrisson de 6 mois prénommé Alain (qui plus tard, deviendra médecin et leur donnera 3 petits-enfants).

L'homme de l'ombre

En août 1944, alors que le général de Gaulle, Président du gouvernement provisoire de la République française, installe ses bureaux à Paris, Georges POMPIDOU est en relation avec d'anciens camarades et amis qui se sont impliqués dans la Résistance, intérieure ou extérieure. « *L'idée de rentrer à Henri IV alors que la France ressuscitait ne me venait pas à l'esprit* » écrit-il dans ses mémoires. Par l'entremise de René BROUILLET, son ancien condisciple de khâgne, il obtient un poste de chargé de mission au cabinet du général dirigé par Gaston PALEWSKI pour traiter des problèmes relatifs à l'Information et à l'Éducation nationale. Toujours dans ses mémoires, il dément la légende qui veut qu'il soit entré au cabinet sur la demande du général à ses collaborateurs de lui trouver « un agrégé sachant écrire ». Peu avant le départ de de GAULLE en janvier 1946, il est nommé maître des requêtes au Conseil d'État et, selon ses dires, le droit administratif le passionne durant quelques années. Il

est aussi nommé adjoint au Commissariat général au Tourisme.

En mars 1946, il devient secrétaire général de la Fondation Anne de GAULLE sur la recommandation de Jean DONNEDIEU de VABRE qui quitte cette fonction pour une mission à l'étranger. Ce poste le fait entrer dans l'intimité du général et de Mme de GAULLE.

En avril 1948, le général en fait son Chef de cabinet, poste en marge du RPF à la création duquel il n'a pas participé et auquel il n'adhère pas. Ses qualités relationnelles sont mises à profit pour maintenir des contacts avec les milieux politiques et économiques.

Au printemps 1953, Georges POMPIDOU, qui n'envisage toujours pas de carrière politique, va « pantoufler ». Il entre au Groupe Rothschild et acquiert rapidement la confiance de son Président. En 1956, il est nommé Directeur général de la Banque et il est administrateur de plusieurs sociétés. La situation financière et sociale des POMPIDOU évolue parallèlement : le couple loue un appartement 24 quai de Béthune dans l'île Saint-Louis, et fréquente le Tout-Paris (Pierre Lazareff, Françoise Sagan, Guy Béart entre autres) Ce qui n'empêche pas Georges POMPIDOU de rencontrer aussi régulièrement le général à l'hôtel Lapérouse ou à Colombey.

En 1958, il n'a participé en aucune façon aux manœuvres qui ont permis le retour du général, mais celui-ci en fait son directeur de cabinet à Matignon, poste qu'il accepte pour une durée limitée à la mise en place des nouvelles institutions. Il organise les entretiens de de GAULLE avec les dirigeants des principales formations de la IV^e République. Quand le général prend ses fonctions de Président de la V^e République en janvier 1959, il retourne à la banque Rothschild, refusant le ministère des Finances. Il n'aime pas les contraintes de la vie publique et préfère rester maître de son emploi du temps pour profiter des agréments de l'existence.

À la banque, les problèmes industriels et financiers l'intéressent plus que la banque proprement dite. Les fins de semaine, il se retire souvent à Orvilliers (Yvelines) où il a hérité avec sa sœur de la maison d'un oncle. Il s'y adonne à ses plaisirs favoris : la lecture et la poésie. En 1961, il y rédige son *Anthologie de la poésie française* avec l'aide de son beau-frère Henri DOMENG, inspecteur d'Académie. « *Voilà bien une anthologie de banquier : un portefeuille de valeurs sûres* » commente méchamment Joseph BARSALOU. Durant cette période, il continue toutefois à participer à la vie publique. En 1958, il est nommé membre du Conseil constitutionnel créé par la nouvelle constitution. Surtout, en 1961, il est chargé de renouer des relations avec le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA) qui vont être à l'origine des négociations menées par d'autres et qui aboutiront aux accords d'Evian en 1962.

Le Premier Ministre

Au lendemain du référendum du 8 avril 1962 approuvant l'indépendance de l'Algérie, le général fait appel à Georges POMPIDOU pour succéder à Michel DEBRÉ comme Premier Ministre. C'est le premier non-parlementaire à occuper cette fonction depuis longtemps.

« *Je ne suis sorti de rien, ni de la France Libre, ni de la Résistance, ni des combats du RPF. C'est justement pour cela que le général m'a appelé* » confessa-t-il. Il pense alors n'être qu'un Premier Ministre de transition, mais il dirigera 5 gouvernements successifs (avec toujours comme Ministre d'Etat chargé des affaires culturelles André MALRAUX et Maurice COUVE de MURVILLE comme Ministre des Affaires Etrangères).

Il partage avec MALRAUX la même inquiétude sur l'avenir de notre civilisation, ce qui transparait clairement dans un discours d'investiture : « *Notre civilisation traverse une crise spirituelle. Les mutations économiques, l'accélération des progrès scientifique et technique, l'ébranlement des mœurs, des croyances et des contraintes traditionnelles, tout contribue à entraîner la société dans une course éperdue vers un progrès matériel sans limites, mais dont il apparaît qu'il développe les besoins plus encore qu'il ne les satisfait et ne fournit aucune réponse aux aspirations profondes d'une société désorientée* ».

Les 5 gouvernements POMPIDOU se succèdent selon le calendrier suivant :

- Avril – décembre 1962 : les débuts sont difficiles, notamment à l'Assemblée nationale, pour celui que certains nomment « le commis de la haute finance ». Le général ne lui facilite pas la tâche : sa déclaration condamnant « *le volapuk intégré* » provoque le départ des ministres MRP que POMPIDOU s'était attaché à faire entrer au gouvernement. Après la proclamation de l'indépendance algérienne, il doit faire face à l'accueil des rapatriés, et aux attentats de l'OAS. La première épreuve avec le général a lieu au sujet du général JOUHAUD, condamné à mort, dont il a beaucoup de mal à obtenir la grâce qu'il juge légitime dès lors que SALAN a sauvé sa tête devant le tribunal militaire. A la suite de l'attentat du Petit Clamart, le 22 août 1962, de GAULLE fait adopter en Conseil des Ministres un projet de réforme constitutionnelle par référendum portant élection du Président de la République au suffrage universel dans des conditions juridiquement contestables. Le gouvernement POMPIDOU est mis en minorité à l'Assemblée Nationale, mais le Général refuse la démission du gouvernement et dissout l'Assemblée. En octobre, l'élection du Président au suffrage universel est adoptée par référendum (62% des suffrages exprimés) et en novembre l'Union pour la Nouvelle République (UNR) obtient la majorité absolue aux élections législatives. Un décret met fin au premier gouvernement de Georges POMPIDOU et un autre le renomme au poste de Premier Ministre.

- Décembre 1962 – janvier 1966 : lors de ce second mandat, Georges POMPIDOU s'affirme comme un Premier Ministre à part entière et s'attache à ce qu'il considère l'enjeu essentiel pour le pays : l'industrialisation, la modernisation de l'appareil productif et l'aménagement du territoire (avec la mise en place d'une Délégation à l'aménagement du territoire et l'action régionale, la DATAR, et plus tard des 21 régions que nous connaissons aujourd'hui). Sa politique se traduit par une tendance inflationniste qui est à l'origine de quelques tensions avec le ministre des finances, Valéry GISCARD d'ESTAING, et de mouvements sociaux (« *Charlot, des sous !* »...). Lors des élections présidentielles de décembre

1965, le général de GAULLE est mis en ballottage par François MITTERRAND et c'est en grande part grâce à l'action de son Premier Ministre qu'il l'emporte au deuxième tour. Durant cette période, Georges POMPIDOU se rend en Auvergne et le Cantal l'accueille avec ferveur. Toutefois, c'est dans le Lot qu'il trouve la résidence secondaire de ses rêves, à Cajarc, le pays que lui ont fait découvrir ses amies, les sœurs QUOIREZ, dont l'une est plus connue sous le nom de Françoise SAGAN. Il est vrai qu'il n'est guère qu'à 35 kilomètres de Saint-Julien-de-Toursac...

- Janvier 1966 – avril 1967 : pendant son 3^e mandat, il s'attache à favoriser la reprise économique..., mais aussi à freiner le projet de la participation des salariés à l'autofinancement, cher au général et à certains de ses fidèles, et auquel il ne croit pas. Il prend aussi le parti en main (l'UNR devient l'UDF) et paie de sa personne pendant la campagne des législatives de 1967 en débattant avec François MITTERRAND à Nevers et avec Pierre MENDES-FRANCE à Grenoble. Il est le principal artisan de la victoire de son parti, mais celui-ci n'obtient qu'une courte majorité. Pour la première fois Georges POMPIDOU reçoit le sacre du suffrage universel qu'il est allé recueillir dans la circonscription de Saint-Flour : il est élu au premier tour avec plus de 60 % des suffrages exprimés.

Avril 1967 – mai 1968 : le gouvernement poursuit sa politique d'industrialisation et d'aménagement du territoire (autoroutes, aéroport de Roissy), y compris à Paris (périphérique, voie express rive droite, transfert des Halles...). Certains lui reprocheront d'avoir trop sacrifié à la « bagnole », terme qu'il prononçait avec délectation pour bien montrer l'attrait qu'elle exerçait sur les Français dans cette société de consommation des années soixante.

Le mouvement de mai 1968, tout à fait inattendu dans ce contexte, et mal compris par le général, va porter Georges POMPIDOU aux commandes de l'Etat : de retour d'Afghanistan en pleine « chienlit », c'est lui qui ordonne la réouverture de la Sorbonne, estimant qu'elle permettra d'éviter le pire, et qui préside aux discussions entre le patronat et les syndicats qui aboutiront aux accords de Grenelle. Enfin, il convainc le général de renoncer au référendum qu'il avait annoncé dans une première allocution restée sans effet et de prononcer la dissolution de l'Assemblée Nationale. Cette annonce faite dans un discours d'une grande fermeté dans l'après-midi du 30 mai est à l'origine d'un renversement brutal de situation qui se manifeste essentiellement par une grande manifestation de soutien au général sur les Champs-Élysées.

Une transition délicate

En 6 ans à Matignon, Georges POMPIDOU est passé du statut de simple exécutant des volontés du général à celui de successeur probable. L'homme est devenu populaire avec son air débonnaire sous ses sourcils broussailleux, son bon sens paysan et sa méfiance envers les idéologies. Beaucoup de Français se reconnaissent en ce bon vivant, amateur de bonne cuisine et de Cahors, la cigarette pendouillant souvent au coin des lèvres. François

MITTERRAND voit en lui « *un mélange assez exceptionnel de fils du peuple et d'intellectuel très brillant* ». « *Lettré et non pas intellectuel* » dit pour sa part son biographe Eric ROUSSEL « *avec un visage habituellement goguenard qui peut soudain se métamorphoser sous l'effet de l'émotion ou de la colère, en masque d'empereur romain* ».

Dans le même temps, son rapport au pouvoir a changé : il ne perçoit plus son exercice comme une contrainte, il est maintenant dans l'arène politique et prêt à en découdre. Cependant, en juillet 1968, l'avenir apparaît encore semé d'embûches pour celui qui se retrouve simple député du Cantal. Il consigne ses réflexions politiques dans un ouvrage, *Le nœud gordien*, s'inquiétant notamment de la possible montée à venir de l'extrême droite. Outre la façon dont il a été remercié, plusieurs éléments contribuent à distendre ses liens avec le général.

Tout d'abord, il n'est pas favorable au projet de référendum envisagé sur la régionalisation et la réforme du Sénat et il essaie vainement d'en dissuader le général. Avec l'affaire MARKOVIC – du nom d'un garde du corps d'Alain DELON retrouvé mort dans une décharge des Yvelines – on a tenté de mettre en cause l'honneur du couple POMPIDOU, notamment celui de Madame. L'ex Premier Ministre estime n'avoir pas été informé et défendu comme il aurait dû l'être par les autorités en place.

Enfin, lors d'une visite à Rome, POMPIDOU déclare, en réponse à une question d'un journaliste, qu'au cas où le général se retirerait, il se porterait candidat, ce qui n'est pas apprécié à l'Élysée.

Lors du référendum du 27 avril 1969 qu'il désapprouve, POMPIDOU ne se désolidarise aucunement du général. (alors que de nombreux centristes et les Républicains Indépendants de GISCARD d'ESTAING prônent le « non »). Aussitôt les résultats connus, le général déclare qu'il cesse d'exercer ses fonctions de Président de la République, lui laissant le champ libre.

En juin, le second tour de l'élection présidentielle met en compétition le « gaulliste » POMPIDOU et le centriste POHER qui, en sa qualité de Président du Sénat assurait l'intérim de la Présidence de la République (qu'il assurera à nouveau en 1974). Le véritable enjeu de cette élection – où beaucoup d'électeurs ne voient que « bonnet blanc et blanc bonnet » selon la formule du candidat communiste – porte en fait sur les institutions : faut-il confirmer la prééminence de l'Élysée ou doit-on, au contraire, rééquilibrer les pouvoirs entre l'Élysée et Matignon ? Georges POMPIDOU l'emporte avec 58,2 % des voix et va désormais faire supporter à ses successeurs ce principe de la prééminence du Président de République qu'il a lui-même loyalement respecté jusqu'alors.

Le Président de la République

S'il avait toujours refusé de s'installer à Matignon lorsqu'il était Premier Ministre, préférant continuer d'habiter l'île Saint-Louis, il doit alors se résoudre à demeurer à l'Élysée. Il s'y sent enfermé, et sa femme plus encore, malgré le

grand souffle de modernité donné par le couple dans le protocole et dans la décoration. « *Habiter l'Élysée, c'est devenir quelqu'un d'autre* » confessa-t-il. Paul GUTH qui fait partie des anciens normaliens qu'il avait plaisir à réunir régulièrement, note qu'il avait toujours l'air étonné de se trouver au poste qu'il occupait.

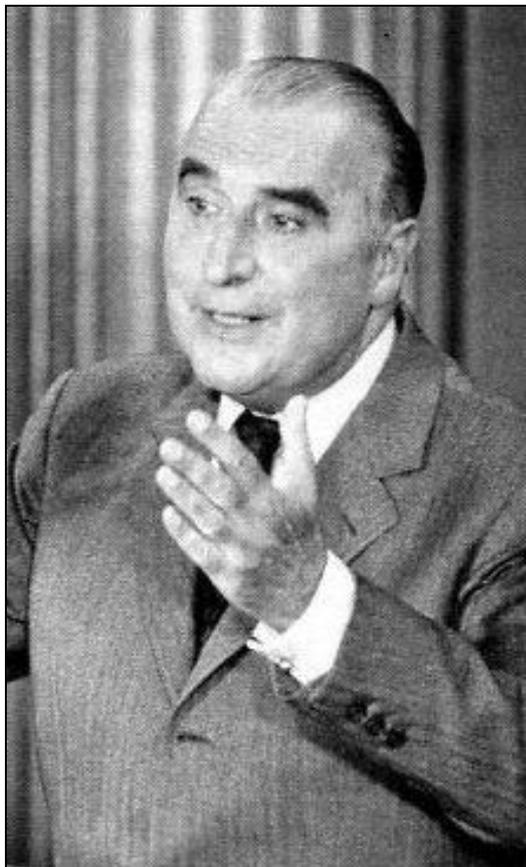
Comme Premier Ministre, Georges POMPIDOU fait appel à Jacques CHABAN-DELMAS, Président de l'Assemblée Nationale depuis 1958, et qui est en mesure de souder la majorité. Ils s'accordent, ainsi qu'avec Valéry GISCARD d'ESTAING, à nouveau ministre des Finances, pour procéder rapidement à une dévaluation afin de relancer la machine économique.

En revanche, le Président se montre réticent sur le projet de « nouvelle société » présenté devant l'Assemblée nationale par son Premier Ministre, conseillé notamment par Jacques DELORS. « *J'attache plus d'importance à l'homme dans la société qu'à la société elle-même* » dira-t-il. Il est vrai aussi que sa propre expérience le portait à considérer que la société française restait ouverte et à justifier un certain conservatisme sur le plan social.

Le début du septennat est dominé par les problèmes économiques et sociaux (création de l'Institut de Développement Industriel, généralisation de la mensualisation des salaires, remplacement du SMIG par le SMIC qui évolue non seulement en fonction des prix mais aussi de la croissance) et par les questions internationales (entrée de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark dans l'Europe, voyage aux États-Unis dans un climat de tension entre Israël et les pays arabes, etc.). Si Georges POMPIDOU assouplit la politique du général sur le plan européen, il continue à veiller attentivement à l'indépendance du pays, notamment lors de ses rencontres avec BREJNEV ou NIXON. Pour cela, il a su s'imposer sur la scène internationale et le Secrétaire d'État américain, Henry KISSINGER, en parle en ces termes dans ses mémoires (*A la Maison Blanche*) : « *Dans ses yeux prudents ombragés de sourcils broussailleux, transparaissait le scepticisme d'un enfant d'Auvergne, cette rude région de France où les paysans ont survécu à une histoire orageuse en se gardant de faire trop confiance à la générosité des voisins. Suprêmement cultivé, c'était un des rares hommes d'État avec lequel on avait plaisir à parler de sujets extérieurs à la politique... En outre, il était doté d'un humour sardonique.* »

La Présidence POMPIDOU est aussi marquée, comme chacun sait, par le lancement d'un grand centre d'art contemporain dans un quartier à rénover en plein cœur de Paris, et qui sera inauguré par son successeur.

Le référendum d'avril 1972 sur l'élargissement du Marché Commun recueille une majorité de oui, mais le Président est déçu par le nombre élevé d'abstentions. Il souhaite donner un nouvel élan au gouvernement (dont le chef a été atteint par la publication de sa feuille d'impôts) et remplace Jacques CHABAN-DELMAS par Pierre MESSMER, gaulliste de toujours et d'une intégrité proverbiale. Il conforte ainsi sa « majorité présidentielle », mais tourne le dos à la politique d'ouverture qu'avait souhaité le Premier Ministre sortant.



Après ce changement de gouvernement, la maladie de Waldenstrom dont souffre le Président depuis plusieurs années entre dans une phase accélérée. Son allure et son humeur s'en ressentent et lorsqu'il se rend à la célébration du millénaire d'Aurillac, en août 1972, les cantaliens peuvent constater le changement intervenu par rapport aux années précédentes. Comme le dit un de ses amis : « *Avant 1972, Georges POMPIDOU était un pessimiste gai ; après cette date, la gaieté s'est envolée* ».

Malgré tout, les Français ne s'attendaient pas à une fin aussi rapide et ils furent abasourdis en apprenant son décès le 2 avril 1974 vers 22 heures.

Son fauteuil allait être occupé par un autre auvergnat, Valéry GISCARD d'ESTAING, mais en dehors de l'Auvergne, les deux hommes n'avaient guère de points communs, qu'il s'agisse de leurs origines sociales, de leur formation, de leur caractère et de leur façon d'appréhender le pouvoir ou la vie en général. L'un était né pour être Président de la République, l'autre pas...

Sources principales :

- Eric ROUSSEL Georges Pompidou (collection Tempus)
- Michel SEMENTERY Les Présidents de la République (Ed. Christian)
- Registres paroissiaux et d'état civil. Cantal et Puy-de-Dôme

Remerciements à Daniel DALLE pour sa contribution.

Sur le site des Archives du Cantal, une exposition virtuelle « Les racines cantaliennes de Georges POMPIDOU : de l'Élysée à Montboudif »

Le site des Archives du Cantal présente actuellement une exposition virtuelle consacrée au Président POMPIDOU. Celle-ci comporte une quarantaine de documents se rapportant aux familles POMPIDOU et CHAVAGNAC, ainsi qu'aux déplacements et aux campagnes de Georges POMPIDOU dans le Cantal.

Parmi ces documents figure une ascendance, très détaillée du côté paternel, établie par **M. Denis VIEYRES**, maire de Rouziers, que j'ai découvert après des heures passées sur le même sujet devant les registres en ligne... Ce travail m'a permis de conforter et de préciser certains éléments de l'ascendance et de la compléter avec plusieurs couples d'ancêtres issus de Rouziers ou de Maurs.

La visite de ce site est vivement conseillée. (Accès par « **musardises** »)

LA FAMILLE DE BLAISE PASCAL

par Jean Noël MAYET (cghav-657)

NDLR : Cette synthèse des généalogies étudiées notamment par Albert de REMACLE a été rédigée en réponse à la question d'un correspondant recherchant une éventuelle parenté avec Blaise PASCAL. Il peut aussi intéresser nombre de lecteurs curieux de connaître les familles descendantes des parents de l'illustre philosophe.

L'ascendance de Blaise PASCAL

Il est assez aisé de remonter la filiation de Blaise PASCAL grâce au *Dictionnaire des Familles d'Auvergne*, d'Albert de REMACLE.

1. Blaise PASCAL, ° 19.06.1623 + 19.08.1662 à Paris, auteur des *Pensées*.
2. Étienne PASCAL, + 24.09.1651 à Paris, élu en l'Élection de Clermont, président de la Cour des Aides de Montferrand, intendant de Normandie, x vers 1616 :
3. Antoinette BEGON ° 10.04.1596 Clermont paroisse St Adjutor + 1626.
4. Martin PASCAL, + vers 1610, receveur des tailles de Clermont, secrétaire de la reine Louise (femme de Henri III), trésorier général de France, x :
5. Marguerite PASCAL (les deux familles, homonymes, ne sont pas parentes), teste 05.08.1611.
6. Victor BEGON, + avant 1617 marchand bourgeois de Clermont x :
7. Antoinette de FONTFREYDE + 09.01.1632 Gerzat
8. Jean PASCAL ° Cournon, marchand à Clermont, cité en 1563 x :
9. Lucque DEBORT.
10. François PASCAL, + après 1567, seigneur de Mons (près d'Aubiat) et du Bois Cros, élu en l'Élection de Clermont, commissaire ordinaire des guerres, x :
11. Anne PRADAL.
12. Bonnet BEGON, lieutenant général en la châtellenie de Gerzat + après 1574 x :
13. Annette VIDAL.
14. Antoine de FONTFREYDE, dit Saulzet, + vers 1584, bourgeois de Clermont x
15. Jacqueline DURANT
20. Jean PASCAL, + 18.02.1520, seigneur de Bois Cros, x
21. Catherine de SAINT-PRIVAT
22. Étienne (II) PRADAL, seigneur de la Bournat, bourgeois de Montferrand, x
23. Anne MOREL teste 13.11.1549.
28. Michel FONTFREYDE, ° St Genès Champanelle, + avant 1539 x
29. Marguerite FONTFREYDE + avant 1539.
30. Jean DURANT, marchand libraire.
40. Jean PASCAL marchand d'Ambert en 1511.
44. Étienne (I^{er}) PRADAL, seigneur de la Bournat, lieutenant général du baillage de Montferrand+ vers 1492 x cm 09.10.1468 :
45. Guyotte d'ALBIAT
80. Étienne PASCAL marchand d'Ambert vers 1471
90. Pierre d'ALBIAT, bourgeois de Montferrand, x :
91. Michelle BOULLET.

Il y a PASCAL, PASCAL... et PASCAL

Jusqu'au XIX^e siècle, on considérait fréquemment que les grands-parents paternels étaient tous les deux issus de la famille des PASCAL seigneur de Mons (Ambroise TARDIEU, *Histoire de la ville de Clermont-Ferrand*). Les historiens auvergnats donnaient à celle-ci une ascendance ambertoise, les vellaves les rattachaient à des homonymes seigneurs du Pertuis, peut-être descendants des PASCAL notaires à St Julien Chapeuil au XV^e siècle.

En fait, les PASCAL Clermontois, Cournonnais, Vellaves, sont trois familles différentes.

Albert de REMACLE a établi que les PASCAL, ancêtres de Martin PASCAL, le grand-père de Blaise PASCAL, étaient originaires de Cournon depuis au moins 1345, où ils ont continué de posséder des biens. Leurs lointains parents restés laboureurs vivaient d'ailleurs toujours à Cournon au milieu du XIX^e siècle : Guillaume PASCAL né en 1799, + 20.09.1861 à Cournon, y avait x 16.02.1830 Marie PONT.

Michel BOY a par ailleurs, dans le numéro 67 de « A moi Auvergne ! » (1994) proposé une nouvelle généalogie des PASCAL seigneurs de Mons (la famille de Marguerite PASCAL, la grand-mère du philosophe) qui détruit l'hypothèse d'une ascendance vellave pour rétablir sur preuves son ascendance ambertoise depuis au moins 1463.

Les neveux et nièces de Blaise PASCAL

Étienne PASCAL et Antoinette BEGON ont eu 4 enfants :

- Antoinette PASCAL, baptisée 24.12.1617, + dans l'enfance.
- Gilberte PASCAL, baptisée 03.01.1620, + 25.04.1987 Paris, x Florin PERIER, seigneur de Bien-Assis, conseiller à la Cour des Aides, né en 1605, + 23.02.1672 Clermont, fils de Jean PERIER et d'Amable REYNAULD.
- Blaise PASCAL, ° 19 et baptisé 22.06.1623, + 19.08.1662 Paris.
- Jacqueline PASCAL, ° 05 et baptisée 10.10.1625, + 04.10.1661, religieuse à Port-Royal.

Gilberte PASCAL et Florin PÉRIER ont eu 4 enfants, mais tous décédés sans postérité :

- Étienne PÉRIER, conseiller à la Cour des Aides, ° vers 1641, + 11.05. 1680 Clermont, x 21.02.1678 Isoire Madeleine LECOURT, ° et baptisée 21.05.1659 Isoire, + 23.12.1717 à Clermont, fille de Jean LECOURT, conseiller à la Cour des Aides, et d'Annet GUÉRIN. Sans postérité. Sa veuve se remariera avec François de DIENNE, seigneur de Cheyladel.
- Jacqueline PÉRIER, ° vers 1643, + 10.04.1692 Clermont, sans alliance.
- Marguerite PÉRIER, ° vers 1645, + 14.04.1733 à Clermont.
- Louis Augustin PÉRIER, ° 27 et baptisé 28.10.1650 Clermont, + 13.10.1713, chanoine de la cathédrale.

La descendance d'Étienne PASCAL et d'Antoinette BEGON s'est donc éteinte à la seconde génération, en 1733.

Les cousins paternels de Blaise PASCAL

Étienne PASCAL avait eu comme frères et sœurs :

1/ Blaise PASCAL, + 24.12.1639 Clermont, conseiller du roi au siège présidial de, échevin à Clermont, président de la Cour des Aides. Il x 12.01.1620 Jacqueline SAVARON, ° 09.04.1600 Montferrand, + 10.04.1677 Clermont, fille de Jean et Françoise de LA GRILLIÈRE. Dont :

- Françoise PASCAL ° 03.11.1600 + 08.06.1692 x 1642 André de FRETAT, écuyer, seigneur de Varvasse, fils de Pierre et Anne MÈGE. Dont postérité dans la famille de FRETAT.

- Gilberte PASCAL ° 01.11.1624 Clermont + avant 1666. sans alliance.

- Jacqueline PASCAL ° 08.11.1625 Clermont + 23.09.1692 Clermont, sans alliance.

- Jeanne PASCAL ° 25.11.1628, religieuse aux Ursulines de Clermont.

- Robert PASCAL, ° 17.09.1629, avocat en parlement, écuyer, seigneur de la Motte. Il x 12.05.1658 Antoinette de FONTFREYDE, baptisée 13.11.1635 Clermont, fille de Bernard et Jacqueline de GRANDSAIGNE. Dont 14 enfants, mais postérité éteinte entièrement au milieu du XVIII^e siècle.

- Antoine PASCAL, ° 21.08.1631 Issoire, + après 1657. Prêtre, doyen de Trévoux dans les Dombes.

- Martin PASCAL, ° 16.04.163., + après 1675, lieutenant de cavalerie. Sans postérité connue.

- Marguerite PASCAL, ° 17.06.1638 + après 1666, religieuse aux Hospitalières de Clermont.

2/ Brémond PASCAL, ° 04.05.1595 + avant 1639, contrôleur provincial des guerres, x avant 1637 Jeanne BRUGIÈRE, + après 1667, fille de Guillaume BRUGIÈRE et d'Anne GORCE. Dont :

- Mathie PASCAL x₁ cm 01.06.1665 Guillaume de GRANDSAIGNE, seigneur des Champs, conseiller du roi, procureur général en la Cour des Aides de Clermont, veuf d'Antoinette GRAS et fils de Martial et Gabrielle BONIOUX ; x₂ cm 02.1681 Gilbert BÉRARD, contrôleur ordinaire des guerres, fils de Jacques BÉRARD et de Françoise AMYT, veuf de Marie de SIRMONT. Sans postérité des deux mariages.

3/ Claude PASCAL cité en 1611, décédé en bas âge.

4/ Jeanne PASCAL + 28.11.1635 Clermont, x Pascal ENJOBERT avocat en parlement, lieutenant assesseur au siège présidial de Clermont, fils de Gaspard ENJOBERT et de Madeleine BOËTTE. Sans postérité.

5/ Gilberte PASCAL x vers 1623 François (de) FÉDICT, écuyer, seigneur de Régo, ° 17.04.1591 Thiers, contrôleur provincial des décimes en Auvergne, fils de Raymond et Jeanne de NÉVRÉZÉ. Dont :

- Brémond de FÉDICT, ° vers 1624 + 17.01.1701 Thiers, écuyer, seigneur de Régo, capitaine d'infanterie, x cm 17.01.1651 Anne FÉRIER, fille de Philibert et Jeanne BODIMENT. Dont 13 enfants, mais postérité éteinte totalement au milieu du XVIII^e siècle.

- Madeleine de FÉDICT, ° vers 1625 + 28.02.1720 Thiers, x vers 1659 Pierre COLONGES, conseiller du roi, second président en l'élection de Thiers, ° vers 1628, + 25.02.1697, fils d'Étienne et de Jeanne CARTON.

- François de FÉDICT, ° vers 1627 + 18.06.1692, prêtre, chanoine de St Genès de Thiers.

- Jean de FÉDICT, + vers 1658, écuyer, seigneur des Gilberts, capitaine d'infanterie puis de cavalerie, x 17.05.1653 Thiers

Catherine DOSGILBERT + vers 1696, fille de Guillaume et Marie BERTELLIN. Dont postérité dans la famille de NEUFVILLE. Éteinte à la fin du XVII^e siècle ?

- Gilberte de FÉDICT + avant 1693 x 21.02.1662 Étienne COLONGES, avocat en parlement, procureur fiscal de la baronnie de Thiers, fils de feu Pierre et Gabrielle CARTON. Dont postérité dans la famille COLONGES.

6/ Gabrielle PASCAL, x Jean DELAIRE, seigneur de Bar, contrôleur général des décimes, conseiller au présidial, président de la Cour des Aides, ° vers 1598, + 29.12.1686 Clermont, fils d'André DELAIRE et Marguerite RIBEYRE. Sans postérité.

Les cousins maternels de Blaise PASCAL

Antoinette BEGON, avait eu comme frère et sœur :

1/ Jean BEGON, conseiller du roi en l'élection de Clermont, receveur des tailles, x Jacqueline DURANT, + 28.11.1673 Clermont, fille de Gilbert DURANT et de Gilberte CANQUE. Dont :

- Jean BEGON, ° et baptisé 01.08.1629 Clermont, + en bas âge.

- Antoinette BEGON, ° et baptisée 11.11.1620 Clermont, +12.06.1692 Clermont x₁ 1639 Antoine BENOIST, seigneur en partie du Crest, fils d'Antoine et d'Hélène GRASDEPAIN ; x₂ 27.02.1649 Michel LAVILLE, écuyer, conseiller en la Cour des Aides, veuf de Jeanne CHADUC et fils de Jean et Dauphine DUMAS. Dont postérité (du second mariage) dans la famille CLARY.

- Gabrielle BEGON, ° et baptisée 01.05.1622 Clermont x septembre 1640 Michel CHARRIER, avocat en parlement de Paris, trésorier de France, ° 14.04.1607 + 1679, fils d'Antoine et Anne CHAPPUS. Dont postérité dans la famille CHARRIER.

- Victor BEGON, ° et baptisé 10.08.1623 Clermont + 05.12.1676, conseiller en la Cour des Aides de Clermont, x 27.07.1655 Marguerite VACHIER + 27.12.1673 Clermont, fils d'Étienne et de Marguerite LECOURT. Dont 11 enfants mais postérité éteinte dès la fin du XVII^e siècle.

- Annet BEGON, ° et baptisé 18.12.1624 Clermont, + 25.03.1698 la Roche Donnezat, seigneur de la Roche Donnezat, trésorier général de France, juge et directeur du domaine en la sénéchaussée d'Auvergne, x 11.04.1655 Clermont Françoise de LA TOUR, baptisée 24.09.1634 la Roche Donnezat, + 29.03.1674 Clermont, fille de René et de Gabrielle AUBIER. Dont 8 enfants, mais postérité éteinte entièrement au milieu du XVIII^e siècle.

- Jacqueline BEGON, ° et baptisée 01.10.1627 Clermont x François LECOURT, seigneur de Mondory, conseiller en la Cour des Aides, fils de Pierre et Catherine JEHAN. Dont postérité dans les familles LECOURT, ROCHETTE de LEMPDES.

- Étienne BEGON, ° et baptisé 14.04.1631 Clermont, + en bas âge.

- Jean BEGON, ° et baptisé 31.12.1633 Clermont, + en bas âge.

- Marie BEGON, ° et baptisée 14.04.1635 Clermont, + en bas âge.

2/ Gilberte BEGON + 01.06.1609 Clermont x Charles de PIERREFITTE, écuyer, seigneur de Bosredon et de Rochevert, trésorier de France, + 06.01.1652, fils de Jean et Antoinette ARTAUD. Sans postérité.



Questions du CGHAV



Les questions et les réponses doivent être adressées à
Jean-Pierre BARTHELEMY
 14 rue Broca 75005 Paris
 Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr

La rubrique Questions-Réponses est conçue pour être un espace d'échanges privilégié, ouvert à tous. Dans cet esprit, elle reprend les échanges intervenus sur le forum.

Si certains souhaitent entrer directement en contact avec l'auteur d'une question, (ce qu'ils peuvent faire éventuellement par mon intermédiaire), ils ne doivent pas oublier de tenir la rédaction informée de leur réponse qui peut intéresser d'autres adhérents car ... » nous sommes tous cousins ! »

Pour les textes envoyés par Internet, et afin de faciliter le travail de reprise, veuillez placer le prénom en minuscules avant le nom en majuscules, et écrire les noms de lieu en minuscules. Pour les envois manuscrits, utilisez les majuscules pour tous les noms propres.

Avant l'envoi de vos questions, vérifiez que celles-ci comportent à la fois une date et un lieu, au moins approximatifs, et limitez-vous à 5 à 6 questions par numéro.

Voici les abréviations couramment utilisées dans les questions réponses afin d'alléger le texte.

° = né(e) le	b = baptisé(e) le
+ = décédé(e) le ou feu(e)	x = marié(e) le
fs = fils de	fa = fille de
asc. = ascendance	desc. = descendance
av. = avant	ap. = après
ca = environ pour une date ou un lieu	
y x ou y + = évite la répétition du lieu déjà cité pour la personne.	
Le département noté dans le titre de la question n'est pas répété auprès des lieux du même département.	

Le sigle « * » devant le n° de la question signifie qu'une réponse se trouve dans ce même numéro, mais cela n'empêche pas qu'un complément soit bien accueilli et puisse paraître ultérieurement.

Toutes les questions et réponses reçues, à mon adresse, par courrier postal ou électronique, avant le **26 octobre 2011** ont été reprises dans ce numéro.

QUESTIONS GENERALES

138-15845 « Aïeul par adoption »

A Augerolles, Jeanne COLLANGE ° 18.11.1704 fa Etienne et Jeanne CHAMBAS, a pour parrain Mathias COLLANGE aïeul "par adoption" (p.31) Que signifie ce terme ici ?

Nicole COURONNE (cghav-3603)

*138-15846 Sud ou Suc des Claustres ?



Au nord-est de Bertignat, et au sud des Claustres, se trouve un lieu-dit « Au Sud des Claustres » sur la carte IGN. Un poteau indicateur porte maintenant la mention « Suc des Claustres ». Pourquoi cette différence ? La famille SUC aurait-elle annexé le village ?

Roger BERTRE

QUESTIONS PARTICULIÈRES

138-15847 ALEXELINE (63)

° ca 1725 Pierre ALEXELINE à Lapeyrouse, fs Jean et Gilberte LAURENT.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

138-15848 BADIOU-RIVET (43, 07)

x ou cm Alexandre RIVET – Michelle BADIOU av. 1704, ca Issarlès, St-Clément, Lafarre, Salettes.

Paul VERDIER (cghav-1333)

138-15849 BAY-CHANTEMESSE (43)

x ou cm Jean BAY – Jeanne CHANTEMESSE ca 1670 ca Le Brignon.

Paul VERDIER (cghav-1333)

138-15850 BRUNEL-COUDERC

x Jean-Baptiste BRUNEL (° 9.10.1857 Paris) - Marguerite COUDERC dont j'ignore la date et le lieu de naissance.

Si je pouvais trouver le lieu où cette pièce d'argent a été remise, l'acte de x me donnerait des éléments sur Marguerite COUDERC qui débloquent mes recherches Au recto, les initiales B et C entrelacées et la mention

« unis le 10 juillet 1880 » ; au verso, un couple prêtant un serment solennel et la mention : « *Fidélité et Bonheur* ».

Nicole DAVID



NDLR : il s'agit d'un élément de la coutume des « deniers à épouser » qui n'a pas disparu avant le 20^e siècle (comme c'est le cas ici). Normalement, il était frappé 13 pièces d'argent, bénies par le célébrant qui en gardait une et remettait les 12 autres à l'épousée. Le fait qu'un seul soit conservé ne traduirait-il pas le fait qu'il s'agisse de celui gardé par le prêtre, qui aurait été membre de la famille ? (sauf si une seule médaille fut gravée ... !)

Ce n'est qu'une hypothèse, mais peut-être pourrait-elle aider à répondre à la question.

138-15851 CARIAT (S)-BONY

x ca 1780 et asc. François CARIAT/S (+ 18.05.1818 Riom à 57 ans) – Marie BONY (° 27.08.1750 Loubeyrat, + 09.04.1820 St-Bonnet-près-Riom) dont Marie Anne x 09.06.1813 Pessat-Villeneuve Annet PATRE

Georges CORNET (cghav-2249)

138-15852 de COËTNEMPREN

Le nom est incontestablement breton, pas auvergnat. Néanmoins je recherche le cimetière où a été enterré Guy-Raoul de COËTNEMPREN de Kersaint ° 20.04.1917 et + 12.07.1979 Murat-le-Quaire, x2 Stanislaw KOWAL ° 1926. Il s'était retiré dans une ferme qu'il avait achetée à Sagne-Couty sur les hauteurs de Murat et s'adonnait à la peinture. On lui connaît un fils, Paul, né en 1949. Tout rens. sur lui m'intéresserait

Michel TEILLARD d'EYRY (cghav-1)

138-15853 COURTIAL-BRET (ou DURET)

°, + et x Jean COURTIAL et Benoîte BRET ou DURET, dont Marie x St-Martin-des-Olmes 25.10.1685 Jean GOUBEYRE.

Paulette RAVIT (cghav-2370)

138-15854 DAFFIX (63)

°, + après 1722 et asc. de Jacques DAFFIX, ca Durmignat.

Christian VALLA (cghav-3260)

138-15855 DISCHAMPS (63)

+ Louis DISCHAMPS, x 06.10.1811 Antoinette FAYE, + après 17.03.1841

Josette BLINEAU (cghav-2985)

138-15856 FAYET- DEMARIAUX (63)

° et asc. du couple Jean FAYET (+ 12.09.1757) x 10.01.1708 Jeanne DEMARIAUX (+ 04.01.1738, peut-être fa Barthélémy et Anne DUCROS), tous ces actes passés à Bertignat

Nicole COURONNE (cghav-3603)

138-15857 GIRAUD-FAURE (63)

°, x , + et asc. du couple Jean GIRAUD-Marie FAURE, peut-être d'Olliergues mais il n'y a aucun acte dans cette paroisse entre 1720 et 1736.

Marie FAURE , veuve de Jean GIRAUD x2 31.07.1731 Augerolles Etienne COLLANGE dont 2 fa ° Augerolles, Marie le 18.05.1732 et Anne le 02.02.1734.

Nicole COURONNE (cghav-3603)

138-15858 GABY-ROUGIER (63)

°, x ca 1727, + et asc. François GABY – Catherine ROUGIER ca Teilhet

Christian VALLA (cghav-3260)

138-15859 GIMBERT-SAUJON (43,07)

x ou cm Jacques GIMBERT – Françoise SAUJON ca 1650, ca Salettes, St-Arcons-de-Barges, Coucouron, Lafarre.

Paul VERDIER (cghav-1333)

138-15860 GINEYS-BOYER (43, 07)

x ou cm Etienne GINEYS – Anne BOYER ca 1650, ca Lafarre, Salettes, Issarlès.

Paul VERDIER (cghav-1333)

138-15861 HERAUDIE, YRAUDY (63)

Dans ma recherche sur mes scieurs de long originaires du Massif Central, je ne parviens pas à trouver la naissance à Auzelles de Michel HERODI (HIRODIE, YRAUDIE) fils de Michel et Anne CHESLE (mariés le 17.08.1717 à La Chapelle-Agnon). D'après son acte de décès, il serait né vers 1736

Michel HERODY père est + 06.02.1765 St Didier s/Rochefort. Anne CHESLE x2 le 04 03 1775 à Thurin (42) à 72 ans. Elle est née à Cunlhat

Enfin Michel HERODY fils dont je recherche la ° a un frère Christophe venu aussi se marier en Charente et une sœur Marie qui + le 23 07 1757 à 17 ans.

Yveline PRAT (cghav-3442)

138-15862 JARRE-MARTIN (63)

+ du couple François JARRE – Elisabeth (Isabeau) MARTIN entre 1788 et 1795 St-Pardoux.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

138-15863 JOUANADE (63)

° ca 1737 et asc. Gilberte JOUANADE, fa Marien et Marie GENDRE, x 15.01.1765 Lisseuil Michel CHARDONNET.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

138-15864 JOUBERT (63)

x Claude JOUBERT- Marguerite RICHARD ca 1650 Job
x Claude JOUBERT-Marie RUSARD ca 1640 Job
x Georges JOUBERT-Jeanne VIGNOLLE ca 1660 ca Ambert
x Claude JOUBERT-Jeanne ASTIER ca 1680 ca Ambert
x Barthélemy JOUBERT-Françoise BŒUF ca 1640 ca Ambert

x Amable JOUBERT-Antoinette VAISSIER ca 1700 ca Ambert

Alain BORDET (cghav-2308)

138-15865 JOUVE-CROUZET (43)

x ca 1795/97 et asc. Mathieu JOUVE et Marie Thérèse CROUZET ca Mazet-St-Voy, Chambon-s-Lignon.

Christian VALLA (cghav-3260)

138-15866 LESCURE (63)

° Marie LESCURE, fa Jean et Anne BOUSSAT de Cunlhat, ca 1725.

Josette BLINEAU (cghav-2985)

138-15867 MISSONNIER (63)

° et + (entre 1738/1755) Jacques MISSONNIER, fs Antoine et Jeanne RIGAUD, x 08.10.1726 Marat Antoinette COSTE.

Josette BLINEAU (cghav-2985)

138-15868 MONTEILLET (63)

+ entre 1776 et 1783 d'Annet MONTEILLET x1 Anne SUBERT, x2 Bertignat 03.10.1776 Damiane BERTRIX.

Josette BLINEAU (cghav-2985)

138-15869 MOSNIER (63)

+ entre 1770 et 1774 d'Anne MOSNIER, fa Michel et Anne MAISTRE, x Marcillat Michel GARACHON.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

138-15870 MOSNIER (63)

+ ap. 1700 et asc. Pasquette MOSNIER à St-Hilaire-la-Croix, x Marien POULET, d'où Françoise x 04.11.1698 Louis GRENIER.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

138-15871 OLLIER-ABEILHON (43)

x ou cm François OLLIER – Catherine ABEILHON ca 1670, ca Salettes

Paul VERDIER (cghav-1333)

138-15872 POLIGNAC (de)-MOTIER de CHAMPETIERE (07)

Recherche Cm de Jeanne de POLIGNAC et de Jean MOTIER de CHAMPETIERE en date du 22.05.1601 à Saint-Vincent de Montaignut (Ardèche).

Dominique LARCENA (cghav-179)

*138-15873 PUSY LA FAYETTE (de)

Mon père m'a souvent dit que nous étions des arrières ... petits neveux du célèbre Blaise PASCAL. Existe-t-il une généalogie de la famille PASCAL

Gilbert de PUSY-LA-FAYETTE (cghav-556)

138-15874 ROCHET-JERSAYONS (63)

Desc. d' Antoine ROCHET x 28.09.1827 Ambert Marie JERSAYONS.

Paulette RAVIT (cghav-2370)

138-15875 VEYRET (63)

+ Antoinette Marie VEYRET x 01.10.1861 St-Just-de-Baffie Benoît ROCHER

Paulette RAVIT (cghav-2370)

QUESTIONS GÉNÉRALES DU FORUM

*@138 –15876 Pionnier

Dans les registres de la commune de Mayres, j'ai trouvé 2 actes de naissance en floréal an 7 indiquant que le père est « absent de ses foyers depuis xx mois qui travaille de son état de pionnier dans le département de l'Aube ».

Quel était le travail de ces pionniers ?

Line LEMAITRE (cghav-3560)

@138-15877 Gauchandier

Un ancêtre de mon épouse exerçait, vers 1600 à Clérieux (26) le métier de gauchandier. Selon certains, il s'agirait d'un artisan fouleur de draps de laine ou de feutre, travaillant avec un gauchoir ou fouloir. Est-ce la bonne définition ?

Michel OLLIER (cghav-3580)

*@138-15878 Tréguenier

Quelle est la profession du trégenier ou traginier ?

Suzanne TOURSEILLER (cghav-3315)

*@138-15879 La deuvon étroussé à...

Je crois lire dans le registre de Seuillet (03) 1647/1736 p. 69 « *La deuvon de St Gervais a été « étroussé » pour l'année prochaine 1674 à Jacques FRIQUET fils à Noël...* », la suite peu compréhensible. Pouvez-vous m'éclairer ?

Simone DARCILLON POUILLEN (cghav-1547)

*@138-15880 Communaille

Dans un acte de Job du 17.06.1698, paroisse St-Loup, relatif au bap. de Jean PIREL, fs Damiane, le parrain Jean TARI, fs + Antoine, est dit du village de Tari (Tarrit) « communaille » de Job et Vertolaye

Que signifie ce terme « communaille » ? Un territoire administré par 2 paroisses ? Une communauté particulière ?

Laurence RODET (cghav-3501)

*@138-15881 La vigne dans le Puy-de-Dôme

Descendante d'une lignée de vigneronnes de la région de Clermont et de bacholiers, je m'interroge sur l'étendue de la vigne et sur la destination des bacholles : étaient-elles fabriquées pour des besoins locaux ou pour être transportées vers de grandes régions viticoles ?

Question subsidiaire : les maisons vigneronnes sont-elles partout comme dans la région de Clermont, avec un escalier parallèle à la maison pour mener à l'appartement au 1er étage (une, voire 2 pièces), une porte sous l'escalier, sur le côté ou derrière, qui mène au cuvage où se trouvait le pressoir et la cuve, et par une trappe on pouvait accéder à la cave proprement dite où sont les tonneaux.

Je raconte ça à mes visiteurs de Montferrand, car c'était aussi une cité vigneronne depuis longtemps.

Annie FRIER (cghav-3065)

*@138-15882 Prénom curieux

Qui pourrait m'aider à lire le prénom du père de Marguerite FAUVERTEIX figurant dans son acte de mariage avec Joseph RIBEYROLLES le 26.01.1745 à Laqueuille ?

Michel OLLIER (cghav-3580)

@138-15883 Puy-Guillaume

Sous l'Ancien Régime à Puy-Guillaume la paroisse de St Alyre me semblait primer sur celle du bourg malgré un nombre de paroissiens inférieur : l'église est à St Alyre alors que le bourg n'a qu'une chapelle. Que sont devenus cette église et ce village-hameau de St Alyre, où ne reste que le château ?

En plus, cette paroisse de St Alyre comprenait apparemment des lieux-dits appartenant désormais à Paslières, au Nord-est de l'ancienne route de Thiers : La Charme, Le Moulin d'Auvergne, Le Canelier. Est-ce exact ?

Michel JOURDAIN (cghav-1797)

Cette question m'intrigue. Pour moi, le village du Canelier d'où sont originaires mes MAUBERT a toujours fait partie (au moins au XVIIIe) de la paroisse de Paslières. Je crois qu'il en était de même pour le lieu-dit le Moulin Dauvergne, où vécurent mes ascendants au XIXème; à noter que le lieu-dit Montpeyroux, situé à 300 m, dépendait dès le XVIIIème de la paroisse St Alyre et appartient actuellement à Puy-Guillaume.

Joseph MAUBERT (cghav-1722)

@138-15884 Pierre sculptée



En 2009, j'ai photographié cette pierre surmontée d'une croix, à Beaumont. Je voulais la retrouver pour la prendre de face, mais elle a disparu !

J'aimerais connaître la signification du « dessin » gravé. Il se peut que ce soit un « monument » à la mémoire de quelqu'un ou de quelque événement ?

Yvette JUMEL (cghav-1536)

QUESTIONS PARTICULIÈRES DU FORUM

@138-15885 AUGIER

x Robert (ou Aubert) AUGIER – Marguerite CALAMY ca Manglieu, dont Benoît y ° av. 1793.

Alain CHAMARET (cghav -2798)

@138-15886 AYMARD-BOUCHER (63)

x Jean AYMARD (fs Antoine et Marguerite SAUZET, + 28.03.1837 Thiers) et Elizabeth BOUCHER (+ 19.07.1821 Thiers) dont Jean y ° 1810.

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

@138-15887 BACHELLERIE (63, 43))

Poursuivant mon travail sur la famille BACHELLERIE d'Arlanc (près de 500 individus actuellement), je recherche x et asc. de Claude BACHELLERIE x Anne Marie BOYER vers 1850 à La Chapelle Geneste. Je cherche aussi à rattacher ce Claude à ses ancêtres d'Arlanc.

Dominique FOURNIER (cghav-2546)

@138-15888 BARRIER-CHOMETTE (63)

x et ts rens. sur Claude BARRIER - Benoîte CHOMETTE probablement de Saint Anthème où ° leur fa Marie en 1793

Pierre MALHIERE (cghav-3545)

@138-15889 BOSTVIRONNOIS

°, x, asc. et ts rens. sur Mathieu BOSTVIRONNOIS de Saillant, scieur de long et cultivateur, ° ca 1745, + 08.10.1810 Bichelonne, Saillant, x Marie GUILLOT.

Christian BOSTVIRONNOIS (cghav-3688)

@138-15890 CARTIER-DESMATTIEUX

x et asc. du couple Antoine CARTIER-Jeanne DESMATTIEUX dont Jean ° 08.05.1748 à Mayres.

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

@138-15891 CHABRIER-SPEUL (63)

x av. 1778 Etienne CHABRIER x Marguerite SPEUL (?), établis à Arlanc en 1810 lors du mariage de leur fille.

Jean-Marc BLANC (cghav-2559)

@138-15892 CHANTEMERLE (63)

Une quittance du 30.12.1762 de Anne GOURBEYRE, veuve de Jean CHANTEMERLE, fait suite à la confiscation des biens de son fils aîné Antoine, condamné à mort, et à une sentence rendue contre elle par le bailliage d'Ambert le 09.01.1762.

Selon AmA ! n° 28, Antoine est ° le 27.01.1711, était « garde-étalon », et x Claudine COERCHON, fille et petite fille de notaires ; sa sœur Catherine était religieuse.

Je recherche ts rens. sur cette sentence, son exécution...

Lucienne COUTANCEAU (cghav-3252)

*@138-15893 CHOMETTE (63)

Ts rens. pour valider mes recherches sur mes CHOMETTE 1- Gabriel CHOMETTE, ° 05.10.1723 Saint Anthème, + 09.11.1791 Genestier, Saint Romain

2- Jean CHOMETTE, ° 23.03.1675 Saint Anthème, + après 1746 à Eglisolles, x Marie BERNARD (mon problème : 22 enfants ??? de 1700 à 1728 !)

4- Georges CHOMETTE, ° 08.07.1633 St- Clément de Valorgue, + 11.06.1695 Eglisolles, x St-Anthème 03.08.1674 Marguerite FOUGEROUSE (1641 1677)

8- Jacques CHOMETTE, ° ca 1600 St- Clément de V., y + ca 1663, x Mlle FOUGEROUSE.

Alain CHOMETTE (cghav-3723)

@138-15894 CHOMETTE-LATY (63)

x Jacques CHOMETTE (+ 10.05.1830 Egliseneuve) et Marie LATY (+ 20.09.1850 Egliseneuve) vers 1784 (une

filles Anne ° le 21.04.1785 et x 19.02.1818 avec François MOULY à Egliseneuve) Lacunes sur les registres en ligne.

Christiane FILLEUL (cghav-3581)

@138-15895 COIFFIER-PRADIER (63)

x 1710 ou avant, Guillaume COIFFIER (° ca 1668 Tours-s-Meymont, y + 12.03.1752) et Marguerite PRADIER d'Auzelles (+ 14.08.1738 Tours-s-M.), dont Michel y ° 22.01.1711.

Danielle COIFFIER (cghav-3311)

@138-15896 COISSARD (63)

Mon ancêtre Antoine COISSARD me pose problème.

Il x1 le 08.01.1748 Courpière Benoîte MORANGE, où il est dit fils de André et de défunte Anne CHABROLLET.

Il x2 le 07.10.1766 Courpière Marie DUGNE, et dit veuf de Benoîte MORANGE (+ 16.10.1765), et fs André et Jeanne POURCHIGNIAT. Quelle est la mère d'Antoine ?

Daniel PONASSE (cghav-2325)

@138-15897 COUPAT-SENAUD (63)

x av. 1773 François COUPAT x Elisabeth SENAUD (?), établis à Arlanc en 1810 lors du mariage de leur fils.

Jean-Marc BLANC (cghav-2559)

@138-15898 CROHAS (63)

Recherche tous les CROAS, CROHAS ou autres variantes (y compris les CROIX) à l'est d'Issoire, au XVIII^e et avant. Les plus anciens actuellement localisés sont sur la région d'Ambert, Job (plus particulièrement Pailhat) et Champétières vers 1550/1600. Un déplacement de familles entre deux lieux protestants (Pailhat et Parentignat) au XVII^e n'est pas impossible et a pu s'accompagner d'une modification orthographique.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

@138-15899 CORRE-ODIN (03, 63)

x av. 1706 Barthélemy CORRE et Marie ODIN dont une fa Marie ou Henriette qui + 29.04.1742 à Mariol à env. 40 ans (soit ° env. 1702) et qui y x 25.01.1718 Annet BARGHON. Il y a une rendue du curé de Ris

Daniel BIGAY (cghav-3355)

@138-15900 DUFAYET-DELCHER (15)

°, + et asc. du couple Marguerite DUFAYET et François DELCHER, x 21.04.1723 à Drugeac.

Nicole VANDOME (cghav-3549)

*@138- 15901 FAUCHIER-DE LABIT

Je rencontre des difficultés sur l'ascendance de la branche FAUCHIER à Lamontgie/ St Germain l'Herm.

L'ascendance de la maison GRELLET donne Antoine FAUCHIER (dit le Jeune) marié le 26 mai 1714 à St Germain l'Herm avec Elisabeth GRELLET. Il est fils de Jean FAUCHIER, Conseiller du Roi en l'élection d'Issoire, lieutenant de Guérines, et de Gabrielle de LABIT.

Un généalogiste aurait-il des éléments sur cette branche ?

Jacques FRAGNIER (cghav-3190)

@138-15902 FAYOL(LE) (63)

x Antoine FAYOL(LE) (+16.07.1838 Ravel) et Marguerite VOISSIERE (y °10.04.1776) dont Françoise y ° 14.03.1814.

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

@138-15903 FOUILHOX-DEMAISON

x FOUILHOX x DEMAISSON à Ambert ca 1669. Non trouvé à Chambon-sur-Dolore (mais peut-être, dans la zone lacunaire)

Pierre GAUDON (cghav-1252)

@138-15904 FOUILLOUX-LAROCHE (63)

x Jean FOUILLOUX – Alix LAROCHE ca 1700/1705, ca St-Dier, dont Antoinette x 26.10.1723 St-Dier Jean PASCAL Je cherche aussi les + de Jean PASCAL av 1743 et de Antoinette FOUILLOUX ap 1743.

Marie ARNAUD (cghav-2955)

@138-15905 FRIQUET-POULIEN (03)

x Marie FRIQUET - Pierre POULIEN ca 1670/1680, ca Seuillet, Billy, Varennes

Simone DARCILLON POUILLEN (cghav-1547)

*@138-15906 GRAVE-VERDIER-CARME (63)

x Pierre GRAVE – Béraude VERDIER-CARME à Yronde et Buron dont une fa y ° 1755

Alain CHAMARET (cghav 02798)

@138-15907 GROISNE (63)

Il existe une variante GROISNE de ce patronyme dont les porteurs sont originaires de Belgique, plus précisément de la province de Namur et le plus éloigné ca 1550.

Avez-vous déjà rencontré ce patronyme ? et avez-vous un début d'explication à cette forme qui se prononce de la même façon que le patronyme GROISNE et qui ressemble étrangement à la forme ancienne GROISNA

La première mention du toponyme se trouve dans les actes des Seigneurs de Meymont en 1317 sous la forme : curtile, terras et prata de la Groyna

Daniel GROISNE (cghav-2872)

@138-15908 ISSARTEL-BOURLHONNE (63)

Asc. couple huguenot de Pailhat Pierre ISSARTEL – Jeanne BOURLHONNE, ayant probablement émigré en Suisse après 1685, puis en Allemagne et plus récemment aux USA. Le dénombrement de février 1685 ne donne rien d'autre que leur présence avec leur fils Jean.

Pour aider un correspondant en Floride qui descend de ce couple, je recherche des pistes exploitables en ligne, aux AD 63, ou ailleurs.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

*@138-15909 JACQUES (de)

Asc. de Joseph Balthazar de JACQUES, écuyer, sieur de Serré, ° ca 1685, + 23.03.1742 à Ussel (15) et de Marguerite CRESPOUL, °1706, + 12.03.1766 à Ussel.

Aux AD 15, j'ai eu copie des actes notariés suivants :

- « *coppie du renvoy de Monseigneur de FORTIA intendant et commissaire pour la vérification de la noblesse d'auvergne* » du 14 octobre 1666

- testament de Jacques de JACQUES, sieur de Fontrouge de Paulhac du 31.03.1670. Il est + 09.02.1715 à Ussel mais ce testament a été rédigé en 1670 car il était « *sur le point de partir pour faire voyage au service du Roy dans la Compagnie de Monsieur le Comte du Choizeul logé en garnison a Brioude* » et il craignait pour sa vie.

- un acte contenant une liste des terres appartenant à Antoinette de CHAZELLES d'Ussel, épouse de Jacques de JACQUES daté de 1703 ; je ne sais pas comment appeler cet acte ni à quel « occasion » ce type d'acte était rédigé, peut être peu après le décès d'un parent duquel elle aurait hérité ?

- une quittance pour Joseph Balthazar de JACQUES sieur du Serre contre Jacques de BRUN, coseigneur de Nussargues son beau-frère du 28/06/1713.

REMACLE a écrit que David de JACQUES, sieur de la Bastide a eu 4 enfants : Jacques, Jacques, Charles, Isaac.

Philippe JOUVE m'avait indiqué que Magdelaine SAINTHERAN était la mère de ces 4 enfants ainsi que celle de Jeanne (x Marc Antoine de TREMEUGES).

Dans le testament de Jacques de JACQUES en 1670, il y a quelques informations intéressantes :

- il est fils de David, sieur de la Bastide et + Françoise SAINTHERAN (et non Magdelaine)

- il a un frère utérin Jacques (peut-être le sieur du Breuil ?), son filleul

- il a une sœur unique Catherine qu'il nomme son héritière générale et universelle

- son père a des enfants d'un deuxième lit (combien ? de qui ? de Magdelaine SAINTHERAN ?)

- sont nommés également Catherine de SAINTHERAN femme de Me Guyon TEILLARD notaire Royal à Murat et leur fils Jacques (filleul de Jacques de J.)

Jacques de JACQUES s'est peut-être installé à Ussel suite à son mariage avec Antoinette de CHAZELLES mais quand ?

Il y a de fortes probabilités que mon Joseph Balthazar de JACQUES, Guillaume de JACQUES sieur de la Bastide (x av. 1737 Marguerite CRESPOUL), Antoinette de JACQUES (x av. 1713 Jacques de BRUN) et peut-être aussi Magdelaine de JACQUES (x av.1716 Jean Gabriel de CHAZELLES) soient les enfants de Jacques, sieur de Fontrouge.

Malheureusement je n'ai pu dénicher aucun des 3 mariages et je ne sais pas ce qu'est devenu Guillaume de JACQUES, sieur de la Bastide après 1724

Une phrase m'interpelle dans l'acte concernant Antoinette de CHAZELLES : Qu'entend-t-on par « **successeurs a venir** » ? des enfants vivants mais futurs successeurs ou des enfants à venir ? Voici le début de l'acte : "*Fut presente en sa personne honnête femme damoiselle Antoinette de Chazelles épouse de Jacques de Jacques escuyer Sr de fonrouge de luy autorisée a l'effet des presentes habitant du lieu et paroisse d'Ussel, laquelle volontairement et de son bon gré pour elle et ses predecesseurs dont elle a droit et cause avoir tenu de tout tems ? et ancienneté en emphytéose et perpétuel tenement, avec tout droit de directe seigneurie jurisdiction, justice haute moyenne et basse maire, mixte, impaire, droits et exercice d'icelle droit de lotir, de louer et investir, droit de prelation, commission ou droit de commise, retenue et avantage, et tous autres droits et devoirs seigneuriaux ordinaires anciens et accoutumés que la haute justice emporte, de haut et puissant seigneur Mre Gaspard Destaing chevalier seigneur Marquis du Terrail, Saillans, Nouvialle, Saint-Maurice et leurs dependances, vicomte de Ravel, baron du haut et bas Moissac, Spirat, Montegut et autres ses places, demeurant en son château dud Ravel absent mais pr lui present stipulant et acceptant le No.re Royal sous.né Com.re en cette ptie. Les heritages cy après déclarés, scitués dans led. Lieu et ses dependances. Scavoir de la reconnais.ce de Noble Guillaume de Chazelles escuyer sieur du suc au feuillet 348. Du tome second du terrier de l'année 1654. Renouvelé par Celorum No.re Royal.*

1 - Un pastoral appelé de la prade autrement de gamonnel contenant un journal," etc....

Une dernière question : quelqu'un a-t-il étudié les de CHAZELLES et les d'AUZOLLES (j'ai vu sur le REMACLE aux AD63 qu'il y avait une branche du Serre chez les d'AUZOLLES et des alliances avec les de CHAZELLES) Merci à ceux qui pourront m'aider ou me conseiller pour faire avancer mes recherches.

Marie-France GERVAIS (cghav-3050)

NDLR : l'acte est une reconnaissance féodale d'un seigneur mineur auprès d'un seigneur majeur.

Ses « successeurs à l'avenir » sont ses héritiers qu'elle n'a pas à décliner, puisqu'il ne s'agit pas d'un testament.

On notera qu'elle est « maîtresse de ses biens » car c'est elle qui signe, même si elle « autorisée » par son mari.

@138-15910 LABOURIER (63)

Bapt. de Anna LABOURIER ca 1766 ca Bromont-Lamothe, fa Antoine et Jeanne TIXIER (x1763 à Bromont-Lamothe). Elle s'est mariée à Bromont en 1787.

Michel OLLIER (cghav-3580)

@138-15911 LAFARGE-DISSARD (63)

x Jean LAFARGE (°16.07.1842 Cunlhat, fs de Benoît et Marie DISSARD, + 18.05.1926 Vertaizon) et Marie FAUGERE (°15.04.1847 Vernet-la-Varenne, fa Pierre et Jeanne MARQUET, + 26.03.1929 à Vertaizon) dont Jeanne Eugénie (°29.09.1866 Cunlhat)

Jacques-Noël LEVADOUX (cghav-1971)

@138-15912 LARDY-DELAIRE (63)

x Jean LARDY (° ca 1762, + 20.08.1818 St-Babel) et Marie DELAIRE (° 04.04.1771 St-Julien-de-Coppel, + 26.10.1806 St-Babel), dont un fs ° 25.10.1793 St-Julien, et une fa ° 02.10.1797 Sallèdes, tous deux mariés à St-Babel. Sur son acte de +, il est dit veuf de Marguerite MONTEL et l'acte de x que j'ai retrouvé ne le dit pas veuf, mais ° à Condat-en-Combrailles le 04.10.1761 de Louis LARDY x Louise PARROT.

Pour avoir confirmation qu'il s'agit du même Jean LARDY, il me faut trouver son x avec Marie DELAIRE.

Alain CHAMARET (cghav-2798)

@138-15913 MARCHEVAL-BRUNEL (63)

x ca 1665/66 Jacques MARCHEVAL (originaire de La Forie, + ca 1695) et Jacqueline BRUNEL (+ 08.01.1694), dont Jeanne ° ca 1667.

Yvette JUMEL (cghav-1536)

*@138-15914 MARRET-TARRIT-

x Claude MARRET et Clauda (Claudine ?) TARRIT
Je croyais Clauda TARRIT, née à Tarrit (Vertolaye) le 02.05.1756, fa Antoine et Antoinette CROHAS. Or à Olmet, le 04.04.1816 l'acte de décès d'une Claudine TARRIT veuve de Claude MARRET (+ Olmet le 27.06.1913, selon acte) lui donne pour parents feu Léonard et feu Antoinette CHAVARIN, en présence de son fils Simon MARRET âgé de 36 ans.

Rech. aussi le x Léonard TARRIT - Antoinette CHAVARIN.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

@138-15915 PIOT-RABISSE (63)

Asc. du couple Denis PIOT (fs Georges, de Sauvessanges) x 03.04.1688 à Saint Romain Anne RABISSE (fa Pierre), dont au moins Antoine, Benoît (+ ap 1742) et Pierre (x 25.09.1714 Saint Romain Marie ROCHETTE. PIOT est parfois écrit PIAUD.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

@138-15916 RECIPON (43)

x et asc. du couple Guillaume RECIPON (+ 11.01.1844 Craponne) - Elizabeth DUCHAMP dont une fa y ° 25.01.1826 et x 27.01.1844 à Dore l'Eglise.

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

@138-15917 ROCHETTE

J'ai un Claude ROCHETTE dit secrétaire du baron Antoine de la TOUR - SAINT-VIDAL, gouverneur du Velay en 1577 et qui x Antonia de La TOUR - ST-VIDAL d'Orceyrolle vers 1550.

Antonia pourrait-elle être la fille du baron Antoine de la TOUR - ST-VIDAL, fs d'Héraclès et x le 07.11.1533 avec Françoise d'ALBON (renseignements trouvés sur la base Roglo).

Lucienne COUTANCEAU (cghav-3252)

*@138-15918 ROUDEL (ROUDEIX)-COURTEIX (63)

x Michel ROUDEL (ou ROUDEIX) – Marie COURTEIX (ou COURTET). Michel est ° 25.07.1790 Saint-Julien-Puy-Lavèze dans une famille de métayers originaire de la Corrèze toute proche (apparemment Merlines) et y + à 35 ans le 18.12.1828. Marie y + aussi le 17.07.0831, âgée "d'entour 29 ans". Quelqu'un aurait-il connaissance de ce mariage qui me bloque depuis des années ?

Bernard TIXIER (cghav-1967)

@138-15919 ROURE-VIALIS (63)

x près de Job Antoine ROURE - Jeanne VIALIS, dont au moins une fa, Françoise x1 Job le 06.11.1747 avec Damien CROHAS et x2 Job le 01.08.1769 avec Jean VAISSIERE. A priori : ni à Job, ni à Marat, ni à Vertolaye.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

@138-15920 SABATIER-MONESTIER (63)

Ts rens. sur François SABATIER, + 10.05.1690 la Tour, St Pardoux, et son x avec Françoise MONESTIER avant 1652 (o de leur 1er enfant à La Tour).

Hélène PLANTARD (cghav-1414)

@138-15921 SERVANT dit DUBREUIL (63)

° André SERVANT dit DUBREUIL ca 1728 Dore-l'Eglise. Il + 27.07.1776 à l'abbaye du Bouschet, Yronde-et-Buron où il était cuisinier. (lacune dans la série du greffe).

Josiane PRADIER (cghav-3225)

@138-15922VIGERIE-CLAVIERE

x et ts rens. sur le couple Mathieu VIGERIE (+ av. 1671) – Alix CLADIERE (+ av. 1676)

Roselyne née VIGERIE (cghav-3164)

Réponses du CGHAV



104-9854 BONNEVAL (43).-

Je réponds partiellement à ma propre question : Gaspard BONNEVAL fs de Dimanche ° le 07.05.1571 à Charlette, Psse de La Chapelle Geneste(43); p/m Gaspard MARCHAND et Marguerite BOULANYON

(il aurait donc eu ca 24 ans lorsqu'il fut parrain de Jeanne BONNEVAL fa de Pierre x autre Jeanne BONNEVAL)

Source : Tables de baptême de La Chapelle Geneste 1569-1701

Par ailleurs on note l'existence d'un Dimanche BONNEVAL veuf de Gabrielle BELLUT demeurant à Boissieux, Psse de La Chapelle Geneste, qui marie son fils Robert par Cm passé à Langeac le 19.07.1579, étude de Me DUCROS notaire à Langeac. Sont cités au contrat: Jean, Pierre et Vital BONNEVAL frères de Robert

Le dit Robert x Anthonia GIBERT (fa + Jehan GIBERT x Catherine MARIE) de Langeac. (Robert est dit originaire des Chaloux, Psse N-D de Lair de La Chaise Dieu)

Marie-Adeline BONNEVAL (cghav-637)

108-10971 FARRADECHE (15)

° Marie-Magdeleine FARRADERCHE le 24.04.1871 Allanche, fa Michel, 36 ans, négociant, et Elize SABATIER, 25 ans.

Georges TEILLARD d'EYRY (cghav-256)

134-15492 DUGNAS-BOULANGER (63).-

Relevé dans Tables de Mariages de St Bonnet le Bourg (1694-1722) :

- Antonia DUGNIAS (fa Claude x Marie BOULANGER) x le 06.09.1719 à Jean CARTIER (St Bonnet le Chastel)

Relevé dans TM de St Bonnet le Bourg (1730-1792) :

- Anne DUGNAS (27 ans) x le 07.10.1738 Mathieu BRIVADIS

- Marie DUGNAS (33 ans) x le 23.09.1738 Guillaume MERCIER

- Suzanne DUGNAS x le 06.02.1736 Pierre PASSEMARD

- Antoinette DUGNAS x le 30.01.1742 Antoine DANNAT l'ainé

Joseph DUGNIAS x1 le 17.01.1747 Vitalle TERREYRE

et x2 le 08.01.1760 Jeanne RIOMET

Anne, Marie, Suzanne, Antoinette et Joseph sont tous dits « enfants de Claude x Marie BOULANGER ».

De Joseph et Vitalle TERREYRE est issue :

- Marie DUGNAS x1 le 14.09.1767 à Claude ROBERT et x2 le 19.09.1780 à Estienne CHAPPUT

Pas de DUGNAS dans T M de St Bonnet le Chastel 1676-1728 et 1730-1791

Marie-Adeline BONNEVAL (cghav-637)

136-15658 BARO-PERICHON (63)

Il s'agit du couple Anthoine BARO et Jeanne PEYRICHON, x 29.08.1634 Marsac. Lui est dit de Grandrif, Jeanne PEYRICHON de la Coste de Marsac. Sont présents Jehan et autre Jehan BAPCHELLIER.

Deux actes notariés de Me François MOSAC de Marsac disponibles aux A.D. de Clermont (cote 5 E 30 882-886) concernent ce couple et donnent les renseignements suivants :

Jeanne PEYRICHON a épousé en premières noces (Cm du 06.09.1626) François SANNAGHAIL d'où un fils Estienne. De son mariage avec Anthoine BARO elle a eu Jehan, autre Jehan, Bernard, autre Jehan, Estienne et Benoiste (enfants cités dans l'acte de février 1661).

Par un acte du 15.01.1659, Estienne SANNAGHAIL donne tous ses biens à sa mère et à son beau-père, à charge pour eux de donner 75 £t à son filleul Estienne BARO à sa majorité. Anthoine BARO habite alors à Barrey (Barrier ?) de Grandrif.

L'acte du 22.02.1661, le testament d'Anthoine BARO, par lequel il nomme sa femme curatrice de ses biens, est suivi de l'inventaire des biens et des papiers trouvés dans la maison de la Coste à Marsac où ils vivent. Il signale enfin qu'il a été blessé par Mr Jehan SANNAGHAIL, cordonnier de Grandrif et Joseph DELAYRE, fils à feu Mr Pierre, boucher dudit Marsac. Il dit ne pas vouloir les poursuivre vue sa grande pauvreté. J'ignore s'il est décédé des suites de ses blessures.

Nicole BIENVENU (cghav-1047)

NDLR : Nous publions à nouveau la réponse parue dans le précédent numéro car nous avons déformé le patronyme BARO en BARD. Avec toutes nos excuses à Nicole BIENVENU et Alain BORDET.

136-15696 MASSARD-CHICORNAS (43)

Le cm passé le 17.09.1699 chez Couret (3E 488/8) indique que la mère de Jacques CHICORNAS est Marguerite CHALIER.

Il en est de même dans un acte chez Torrent (3E 424/16) du 13.07.1701 dans lequel Jacques CHICORNAS cède ses droits à Jean BLANQUET, son beau frère de Saugues. Pas de naissances trouvées à Thoras, mais 4 mariages des enfants de Pierre CHICORNAS et Marguerite CHALIER de Montrason :

- Pierre x Marie SIGMAR de Darnes, le 07.06.1695 à La Besseyre-St Mary (Cm 07.06.1695 BLANC 3E488/169).

- Jacques x Anne MASSARD

- Jean x Catherine du **POUGET** (Thoras), veuve Jean **REDON** (Cm du 11.06.1700 Torrent 3E424/16).
- Françoise x Jean **BLANQUET** de Saugues le 01.02.1701 à Saugues (Cm du 28.01.1701 Torrent 3E424/16).

Pierre **CHICORNAS** x Chanaleilles 06.11.1661 Marguerite **CHALIER**, acte sans filiation. Grâce au testament de Marie **CHALIER**, veuve de Pierre **SABADEL** de Montrason du 29.04.1668 (BLANS 3E 488/163) qui désigne comme héritier Pierre **CHICORNAS**, son beau-frère, et le congé passé à Chanaleilles le 02.06.1667 pour son mariage : Marguerite **CHALIER** est fa de Claude x Astruge **VALENTIN** ° 18.03.1629 au Crouzet, Chanaleilles, + à Montrason le 03.10.1693 à 60 ans.

Philippe **SERVEAU** (cghav-29)

136-15698 POMMIER-GAUTTIER(43)

Il faudrait ici aussi vérifier que la mère de Catherine s'appelle bien Marguerite **BLANC**. Voir le Cm du 22.05.1724 chez Pascon (2C 837), et les actes de naissances des enfants de Catherine (parrains et marraines) Parfois, dans certains actes de ° ou x, le nom de la grand-mère maternelle remplace celui de sa fille.

A noter : Louis **POMMIER** de Pébrac x 04.02.1702 (2C814) Marguerite **JOUMARD**

Philippe **SERVEAU** (cghav-2951)

136-15699 PORTAL-BEAUREGARD(43)

Deux dates possibles à Siaugues St Romain pour la ° de Jehan : le 16.11.1659 ou le 25.06.1665.

Philippe **SERVEAU** (cghav-2951)

136-15736 CONSTANCIAS-CHALEIL (63)

Adrien **CONSTANCIAS**, fs Benoît et Anne **BAISLE**, x 27.02.1702 La Chapelle Agnon Anne **CHALEIL**, fa Adrien.

Rémy **BROSSARD** (cghav-3135)

136-15749 GUIONIN-TARIT (63)

Antoinette **TARRIT**, née 11.12.1853 Ambert (jugement du tribunal civil d'Ambert 03.1888 : se dénomme désormais **TARIT**), mariée 04.02.1879 Ambert Joseph **GUYONIN**, né Thiers 19.03.1843, banquier en 02.1879, décédé après 12.1898, (fils de Sulpice **GUIONIN**, décédé à Thiers le 15.11.1848 et Sophie **SERINDAT**).

Antoinette **TARIT** est fille de Julien **TARIT**, (lui-même fils de Mathieu et Marie **ROUX**) né le 08.03.1819 à Ambert ; il achète le Lac (le Monestier) le 11.11.1852 à la famille **MADUR** du **LAC**.

Claude **PERA** (cghav-863)

137-15762 BERTRAND-MARCHAND (63)

+ Jean **MARCHAND** le 01.12.1808 à Lapeyrouse, 75 ans. Présent : son fs Jean, 50 ans.

+ Marie **MARCHAND**, fa Jacques et Antoinette **THOMAS**, ép. Jean **BERTRAND**, le 07.11.1804 à Lapeyrouse. 66 ans.

Jeannine **LACOUTIERE** (cghav-2453)

137-15776 FAURE-BOUREILLE (63)

Benoit **FAURE**, + 09.01.1696 Grandrif, x ca 1684 Antoinette **BOUREILLE** (**BOUREILLE**) qui y + 21.08.1709. Ils sont les 1044 et 1045 de mes enfants

Daniel **DEGEORGES** (cghav-12)

137-15782 FOUILHARAT-BABUT (63)

Marie **BABUT** était probablement fille de Louis **BABUT** x Catherine **SAVIGNAT**, de Randol. On relève en effet dans

les déclarations d'héritages faites à la Commanderie d'Olloix :

94 H 84 – 19.09.1699 – « *Personnellement establys **Jean SAVIGNAT** et **Louis BABUT**, habt du lieu de Randol, lesquels de leur gré ont recogneu et confessé avoir remis et porter, de cens censive directe Seigneurie dud. Sgr commandeur, présents et acceptants, et solidairement l'un pour l'autre et l'un deux pour le tout, scavoir de la reconnaissance de Guillaume et Louis **BABUT**, frères dud. Randol, du 20.02.1669, folio 310, imposé jadis champ aux appartenances d'Olloix... »*

94 H 85 - 26.06.1733 – f° 29 v° - « *Jean **FOULHARAT**, en qualité de père et administrateur des biens de ses enfants et de + Marie **BABUT**, Pierre **GUITARD**, en qualité de mary de Marie **BABUT**, Antoine et Jean **SAVIGNAT**, père et fils, lab. habts de Randol, confessent tenir du cens, censive directe, seigneurie dud. Sgr **DEMONTGONTIER**, commandeur, absent, présent et acceptant pour luy led. Sr de **VIGINET**, un pré aux appartenances d'Oloix.... reconnu antérieurement par Jean **SAVIGNAT** et Louis **BABUT**, le 19 7bre 1699. »*

Dans les mêmes registres, on doit pouvoir également trouver des informations concernant les **FOULHARAT**.

Marie-Hélène **BOUCHER** (cghav-1178)

137-15786 GOURBEYRE-CHABANIS (63)

2. Pierre **GOURBEYRE** ° 27.01.1630 Valcivières, + 1700, x 20.04.1660 Ambert (cm **FOURNIER**)
3. Anne **CHABANIS**, ° 08.05.1635 Ambert, y + 08.06.1705
4. Claude **GOURBEYRE**, °1582, Valcivières, y + 30.07.1653, y x1 25.02.1604 Antonia **GOURBEYRE**, °1592, + 01.03.1627 Valcivières, y x2 27.08.1627 (cm **GLADEL**)
5. Gabrielle **JOUBERT**, ° 30.12.1600 Job, + 27.06.1659 Valcivières
6. Jean **CHABANIS**, ° 26.12.1608 Ambert, fs Martial et Jeanne **LOUVENS**, y x 02.07.1634 (cm **GLADEL**)
7. Antoinette **DESAIX**, fa Jean et Catherine **PUBEAU**
8. Antoine **GOURBEYRE**, ° ca 1550, fs Georges, + 21.02.1629 Valcivières, x ca 1580
9. Damiane **MORON**, ° ca 1564 + 20.01.1624 Valcivières
10. Jean **JOUBERT**, fs Pierre et Gabrielle **CLOUVEL** x ca 1692
11. Françoise **GAILLARD**, + 02.07.1652 Ambert, fa Christophe et Anne **GRIVEL**

Claude **GOURBEYRE** et Gabrielle **JOUBERT** sont les 4700 et 4701 de mes enfants

Daniel **DEGEORGES** (cghav-12)

L'ascendance d'Anne **CHABANIS** ne m'est pas connue. Sous réserve de vérifications, l'ascendance de Pierre **GOURBEYRE** pourrait être celle-ci :

1. Pierre **GOURBEYRE** x 20.04.1660 Ambert Anne **CHABANIS** (la descendance éventuelle ne m'est pas connue)
2. Claude **GOURBEYRE**, ° Valcivières ca 1582, x1 ca 1627, + Valcivières 27.06.1659
3. Gabrielle **JOUBERT**, ° Job 16.12.1600, + Valcivières 27.06.1659
4. Antoine **GOURBEYRE**, ° Valcivières ca 1549, marchand au bourg de Valcivières, y + 21.12.1629, y x ca 1580

5. Damiane MORON, ° Valcivières ca 1564, y + 20.01.1624
6. Jean JOUBERT, ° ca 1575, marchand papetier à Nouara (Ambert) et à la Forie (Job), + av. 1638, x ca 1590,
7. Françoise GAILLARD, ° ca 1574, + Ambert 26.07.1652
8. Georges GOURBEYRE
12. Pierre JOUBERT, ° ca 1540, marchand papetier, x ca 1565
13. Gabrielle CLOUVEL, ° ca 1545
(mes sosa 2158/2159 et 5550/5551 par leur fille Anne, x Job 18.05.1603 avec Louis CHABRIER)
14. Christophe GAILLARD, ° ca 1550, x ca 1575
15. Anne GRIVEL, ° ca 1555
26. Gabriel CLOUVEL, ° Job ca 1515, marchand papetier
52. Damyen CLOUVEL, ° Job ca 1480

Je suis preneur de tous compléments et corrections, essentiellement pour le couple 12/13 – Pierre JOUBERT x Gabrielle CLOUVEL.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

Lorsque je vois mentionné le lieu de Valcivières, je pense au fabuleux travail qu'a fait David COUYRAS sur la reconstitution des familles avant la Révolution sur GeneaNet, où figurent, en plus des BMS, des rapprochements avec les rôles de taille, les Cm de diverses communes environnantes : Job, Bertignat, Marat, Ambert.

Vous pouvez jeter un œil sur son travail :

<http://gw5.geneanet.org/valcivieres63>

Marie Claude FAYE (cghav-2357)

137-15790 DANDRIEUX-GRIVEL (63)

2. Vincent DANDRIEUX, °14.04.1663 Ambert, y x 11.08.1685
3. Jeanne GRIVEL, ° Marsac, fa Antoine
4. Pierre DANDRIEUX, ° 17.09.1636 Ambert, y + 25.12.1693, x vers 1657
5. Damiane ROUX
8. Benoit DANDRIEUX, x 14.04.1633 Ambert (cm GLADEL)
9. Jeanne JARSAILLON, ° 22.06.1605 Ambert, fa Antoine et Antoinette RICHARD

Pierre DANDRIEUX et Damiane ROUX sont les 2084 et 2085 de mes enfants

Daniel DEGEORGES (cghav-12)

Jeanne GRIVEL est fa Antoine et Isabeau VIALATTE. Ce couple a eu comme enfants à Ambert : Raymond (10.08.1658), Vitale (29.03.1660), Jeanne (09.11.1663), Jeanne (28.12.1664), Antoine (11.09.1666), Damiane (29.09.1668), Denis (30.05.1671), Martin (17.09.1674)

Alain BORDET (cghav-2308)

137-15795 LESCURE (63)

° Gilberte LESCURE 26.08.1687 p/m : Michel LESCURE, Delle Philiberte FEDEBIE.

Jeannine LACOUTIERE (cghav-2453)

137-15831 GORY (63)

La réponse actualisée ci-dessous est issue des échanges avec Jacques GOMOT, Pierre GRANGE, Lucette BILLOT, Michelle ANQUETIN, Huguette PARELLE.

1. Me Amable GORY, bourgeois, x 04.02.1766 St Priest des Champs Marguerite VIALETTE, fille d'Étienne et Anne PEYNET.

2. Me Jean GORY x 21.11.1741 St Priest des Champs avec dispense de parenté du 4^e degré :
3. demoiselle Marie DUBEAUCLARD ° Gouzon (23).
4. Me Amable GORY, bourgeois, marchand, ° vers 1679 + 16.01.1754 St Priest des Champs, x :
5. Demoiselle Amable GRANDSAIGNE ° vers 1692 + 23.04.1754 St Priest des Champs
6. Me Robert DUBEAUCLARD, bourgeois, sieur de Lagarde x :
7. Gilberte CLÈRE.
8. Me Gilbert GORY, x
9. Jeanne DENYS.
10. Me Jean GRANDSAIGNE, notaire, ° 27.03.1649 St Priest des Champs + avant 1699, x
11. Marie MANGOT.
16. Me Gilbert GORY + après 1654 x avant 1617
17. Jeanne LÉCUYER + après 1639
20. Me Jean GRANDSAIGNE, notaire, bailli de Miremont, + après 1672, x avant 1636
21. Gilberte BARTHOMIVAT
32. Probablement Antoine GORY + 13.11.1626 Ste Christine x
33. Antoinette CHOMARD.
34. Sire Gilbert LÉCUYER, marchand à Miremont, + après 1632, x :
35. Gabrielle MARTIN + avant 1632.
40. Me Guillaume GRANDSAIGNE, notaire, + 13.06.1631 St Priest des Champs, x :
41. Marie SERVANT + après 1640.
80. Peut-être Me Bertrand GRANDSAIGNE, notaire, + 01.12.1601 St Priest des Champs.

La confusion avec les JABIN « *barons de Gouzon* » (qui n'étaient en fait ni nobles ni barons !) vient probablement du fait que Marie DUBEAUCLARD était également originaire de Gouzon.

Les GORY de St Priest des Champs sont quant à eux issus de ceux de Ste Christine, qui sont probablement aussi les ancêtres de ceux de Gouttières, Teilhet, la Crouzille, Youx...

On peut remonter la généalogie jusqu'aux années 1610. :

I. Antoine GORY, des Abouranges, + 13.11.1626 Ste Christine x Antoinette CHOMARD. Dont:

- Probablement Gilbert l'aîné x Anne FRETIERES dont enfants ° à partir de 1612
- Jean ° 20.04.1601 Ste Christine + 19.02.1654 Ste Christine, x Antoinette DESISSERTS, dont 12 enfants ° entre 1626 et 1648.
- Pierre ° 15.05.1607 Ste Christine, curé de St Bonnet de Bellenevave.
- Gilbert, qui suit.
- Peut-être Anne + ca 1657-1661 x Me Pierre DUMAZET greffier de Pierrebrune paroisse d'Espinasse.

II. Gilbert GORY, cohéritier de son père Antoine avec son frère + Jean, vend avec son fils Philibert le domaine de Chazerat en 1654 acquis par son père (5 E 74 2). Il x Anne LÉCUYER, fille de sire Gilbert, de Miremont (qui fait une donation à son gendre le 11.06.1633, B. Ins. 172 folio 72 verso), et de Gabrielle MARTIN. Dont :

- Anne ° 09.03.1617 Ste Christine, peut-être celle qui x cm 11.02.1657 Me Jean GAUMET, notaire.

- Françoise, ° 06.02.1620 Ste Christine, peut-être celle qui x avant 1653 Me Pierre BEAUREGARD, chirurgien + assassiné 31.07.1677 Miremont.
- Philibert, qui suit.
- Jean (1^{er}) qui suivra en III bis.
- Gilbert, qui suivra en III ter.
- Claudia ° 16.07.1628 Miremont
- Jeanne ° 15.03.1631 Miremont.
- Jacqueline ° 17.08.1633 St Priest des Champs (à Gaulme), peut-être celle qui x 27.02.1664 Jean SABY, de Comps.
- Louise, ° 15.02.1639 St Jacques d'Ambur.
- Peut-être Antoinette + 01.05.1676 x Michel ANGLARD.

III. Me Philibert GORY, procureur d'office de Miremont, ° 09.10.1622 Ste Christine + 15.11.1693 St Priest des Champs, x₁ avant 1659 Anne BARTHOMIVAT, x₂ avant 1670 Jeanne CHABANNE.

III.bis. Me Jean (1^{er}) GORY, bourgeois de Miremont en 1685 x N... dont :

IV. Me Jean (II) GORY, procureur d'office de Miremont, ° ca 1658 + 06.06.1740 St Priest des Champs x₁ cm 17.01.1684 St Avit (cm 04.01.1684) Catherine de BOSREDON, fille de Joseph seigneur du Châtelet et de Françoise de LA ROCHETTE ; x₂ Marguerite BESSE ° ca 1673 + 23.11.1728 St Priest des Champs, fille de Pierre, seigneur de Laboureix et de Madeleine de SARRAZIN ; x₃ 27.09.1730 St Priest des Champs Marie Louise RAY + 19.10.1735 St Priest des Champs, veuve de Jean GRIGNAUD, de Mérinchal. Du premier mariage :

- Peut-être Amable (fille) citée en 1696.
- Maurice, « *fils aîné* », marchand à Gaulme, ° ca 1689 + 04.01.1759 St Priest des Champs, praticien et marchand à Gaulme, x Louise GRANDSAIGNE, fille de Me Jean GRANDAIGNE et Marie MANGOT, + 03.04.1762 St Priest des Champs, dont postérité.
- Amable, marchand à Gaulme ° ca 1683 (plutôt 1690 ?), + 25.02.1763 St Priest des Champs.
- Peut-être Marie ° ca 1692 + 22.10.1757.
- Pierre, ° 20.02.1695 St Priest des Champs + ca 1744-1753, marchand à Gaulme, x₁ 27.09.1730 St Priest des Champs Françoise GRIGNAUD, fille de +Jean et Marie RAY, ° ca 1704, + 08.08.1731 St Priest des Champs, x₂ 15.01.1737 Miremont Anne LOMBARD, de St Bart, ° ca 1715 (elle x₂ 19.06.1753 Miremont Guillaume PLANE, bourgeois de Manzat), dont postérité.
- François ° 12.09.1698 St Priest des Champs.
- Vital ° 29.03.1700 St Priest des Champs.

III ter. Gilbert GORY x Jeanne DENYS, dont :

- Jean, ° ca 1670, + 05.12.1758 St Priest des Champs, curé de Rochedagoux.
- Probablement Antoine, ° ca 1677, + 13.03.1743 Rochedagoux, maître chirurgien, x Anne GUERARD, ° ca 1690 + 13.09.1740 Rochedagoux. Sans postérité ?
- Amable (fils), qui suit.
- Joseph, ° 1682, + 13.03.1751 Rochedagoux, marchand à Rochedagoux. Sans alliance ?

IV. Amable GORY, ° ca 1679 + 16.01.1754 à St Priest des Champs, marchand au bourg de St Priest des Champs, x Amable GRANDSAIGNE, fille de Me Jean

GRANDAIGNE et Marie MANGOT, ° ca 1692 + 23.04.1754, dont :

- Jean (aîné), x 21.11.1741 St Priest des Champs avec dispense de parenté du 4^e degré Marie DUBEAUCLARD, fille de Robert et Gilberte CLERE.
- Anne, ° ca 1715, x 03.02.1739 (cm 03.02.1739 Me LELONG, 5 E 74 39) Léger PHELUT, fils de +Antoine et Michelle SABY, veuf de Jeanne JOUHET.
- Marie, ° 17.10.1718 St Priest des Champs, + 08.11.1788 St Priest des Champs, x 04.02.1744 Rochedagoux Me Antoine FONDRAT, ° ca 1719 + 03.10.1789 Rochedagoux, fils de Jean et Gilberte CARTE.
- Pierre, ° 27.01.1720 St Priest des Champs.
- Marie, ° 05.05.1721 St Priest des Champs, x 15.02.1746 St Priest des Champs Amable GRANGE, fils de Marien et Gilberte BARSSE.
- Annet, ° 25.10.1724 St Priest des Champs.
- Jean (cadet), ° 25.06.1725 St Priest des Champs, notaire, x 30.06.1751 St Priest des Champs Marie GRAND, fille de +Charles et Gilberte AUBIGNAT, de St Gervais.
- Anne, ° 23.10.1726 St Priest des Champs, x 08.01.1752 St Priest des Champs François PERCHER, fils de +François et +Françoise GRANGE.

On notera qu'Amable GORY époux d'Amable GRANDSAIGNE, et Maurice GORY époux de Louise GRANDSAIGNE sont beaux-frères, mais pas frères. L'acte de mariage en 1739 d'Anne GORY avec Léger PHELUT précise bien qu'Amable GORY (le frère de Maurice GORY) est cousin au 3^e degré avec l'épouse.

Il faut enfin signaler qu'une branche des GORY que l'on retrouve à St Priest des Champs au XIX^e siècle descend en fait d'une famille de notaires de Mérinchal du XVIII^e siècle, qui semble issue de Me Jean GORY, notaire à Mérinchal, époux de Michelle LACAUX, dont un fils né en 1740 à Chard.

Or Jean (II) GORY avait épousé en secondes noces Jeanne RAY, de Mérinchal. On pourrait donc imaginer que ce Jean GORY de Mérinchal époux de Michelle LACAUX est un fils de Jean (II) GORY et de Catherine de BOSREDON...

Toutefois, je ne pense pas que tous les GORY de Creuse aient une origine commune. En effet, il semble y avoir deux foyers géographiques, un assez étroit à la limite du Puy de Dôme (peut-être donc apparenté aux GORY de St Priest des Champs), et un foyer beaucoup plus important dans le nord-ouest de la Creuse, et qui déborde sur la Haute-Vienne.

Jean Noël MAYET (cghav-657)

138-15850 BRUNEL-COUDERC (15)

Il paraissait très probable que ce x ait eu lieu à Paris. Effectivement, Jean-Baptiste BRUNEL, frotteur, fs Jean-Baptiste et Catherine BESOMBE, x 10.07.1880 à Paris IV Marguerite COUDERC ° 16.02.1852 Villedieu (15), fa Jacques et Marguerite CHANSON, blanchisseuse. L'acte de + de Catherine BESOMBE du 06.04.1895 Paris VI précise qu'elle est âgée de 67 ans et née à Chaudes-Aigues d'André et Marie BIRON.

J'ignore tout de la tradition de ces médailles, mais ce n'est pas un cadeau de la mairie car le nom de la commune serait gravé avec la date du mariage.

Jean Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

*138-15873 PUSY LA FAYETTE (de)

Il existe effectivement une généalogie de Blaise PASCAL, publiée par Albert de REMACLE en 1923, à l'occasion du tricentenaire de sa naissance (« *Blaise Pascal, quelques souvenirs sur lui et les siens* », Imp P.Vallier; Clermont-Ferrand)

Cependant, pour être utile à tous, la généalogie de Blaise PASCAL, y compris sa descendance complète, est reprise dans ce numéro par Jean Noël Mayet.

A moins de retrouver une connexion par les femmes (de NOAILLES, d'AGUESSEAU, etc.), inconnue à ce jour, il est impossible de mettre en évidence une relation familiale entre les descendants de Charlotte Mathilde, petite fille de Gilbert MOTIER de LA FAYETTE (x Hector POIVRE-BUREAUX de PUSY) et la famille de Blaise PASCAL.

La Rédaction

@138- 15876 Pionnier

Il s'agit de terrassier, en Auvergne. Qui travaille la terre.

Yvette JUMEL (cghav-1536)

Il y avait aussi une catégorie de militaire que l'on appelait des « pionniers », notamment chez les sapeurs...

Jean-Louis MARSSET (cghav-2627)

Il semble que ce terme était donné à nos paysans d'Auvergne qui s'expatriaient pour gagner un peu d'argent vers des régions qui avaient besoin d'être défrichées, soit pour mettre des terrains en culture, soit pour déblayer afin de permettre des constructions.

C. GUILLERMAT (cghav-3474)

Le mot pionnier est effectivement à l'origine un terme militaire (cf. *L'Encyclopédie* de DIDEROT, le *Dictionnaire* de LITRÉ), qui désigne l'homme utilisé pour aplanir les chemins, remuer les terres. Mais par extension, le terme a été utilisé au XIX^e siècle pour désigner les hommes de peine sur les chantiers publics qui se multiplient à cette époque (routes, ponts, chemins de fer, canaux...) Il n'est pas lié à une origine géographique, mais bien à un métier.

Jean Noël MAYET (cghav-657)

Au même titre que les scieurs de long, sabotiers, ... les « pionniers » constituent une catégorie assez connue de migrants saisonniers ou plus durables. Ce terme de pionnier correspond à un travail de terrassier.

Curieusement, on retrouve dans les registres d'état civil de communes comme Marat, à la fin du XIX^e, des actes concernant des gens travaillant à la construction de la voie de chemin de fer et venant d'autres régions.

Des informations doivent pouvoir être trouvées dans un livre d'Abel POITRINEAU : *Remues d'hommes*. D'autres sources sur les migrations, au moins pour le XIX^e siècle, se trouvent dans les passeports dont certaines mairies conservent encore les souches. (Voir à ce sujet un article publié dans les dernières chroniques du GRAHLF, n° 33. Il me semble que l'auteur cite les pionniers dans la liste des migrants).

Jean-François CROHAS (cghav-739)

J'ai rencontré ce terme en étudiant les registres et comptes d'une commune au XVI^e siècle (publication à venir), les élus étant chargé de trouver un « pyonnier » et de l'habiller et de l'armer de pied en cap pour fournir les armées royales (c'est l'époque des guerres d'Italie et les habitants sont bien souvent mis à contribution pour les financer, par de

nombreuses « creues » ou augmentation de la taille royale.)

Jacques PAGEIX (cghav-2881)

@138-15878 Trégenier

Au XVIII^e, le trégenier est le muletier (Dict. du monde rural de Marcel LACHIVER)

Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

@138-15879 La devon étroussée à...

« *La devon de St Gervais a été étroussée pour l'année prochaine 1674 à Jacques FRIQUET fils à Noël pour une livre de cire* »

Vous vous êtes heurtée à la fois à une abréviation inattendue et à une ancienne coutume de nos paroisses. Une fois rétablie l'abréviation il s'agit de « DEVOTION » à tel ou tel saint. Cette dévotion est traduite par la mise aux enchères (ESTROUSSES) de rôles à tenir dans une « cavalcade » ou procession. On y trouve selon les cas : un Roi, une Reine, un porte-épée, un porte-enseigne, et d'autres rôles telles des dames de compagnie pour la reine, des porteurs pour la châsse de tel saint ou sainte que l'on promène, etc. Tout cela constitue ce que l'on appelle des « REYNAGES ». Les enchères rapportent ce que peuvent rapporter aujourd'hui les « troncs » des chapelles des églises. Cependant, dans les temps anciens, comme il ne fallait pas que cela apparaisse comme un impôt et que l'argent était rare dans les campagnes, les enchères étaient faites en cartons de « bled », en pots de vin, en livres de cire ou d'huile. Tout cela pouvant servir au fonctionnement de la paroisse. Une publication de l'Almanach de Brioude (43) raconte un tel reynage à St Ilpize (début du 18^e siècle), basé sur un compte rendu de l'époque. J'ai moi-même copie des décomptes d'estrousse de plusieurs années de ce « très grand » village de Berbezit (43) (environ 150 habitants à l'époque), mais 2 reynages annuels avec pour chacun 6 à 8 rôles et, en outre, ceux qui n'ont pas réussi à obtenir le rôle désiré donnent « par dévotion »

Alain ROSSI (cghav-2140)

@138-15880 Communaille

Ce qu'en dit Jacques DIXMERIAS dans « *Mémoire de Job* » (Editions de la Montmarie, 2003 p. 106) :

« ...Le village de Tarrit, les hameaux de la Roye et de Concias étaient avant la Révolution indivis entre les paroisses de Vertolaye et de Job. Les actes de baptême, de mariage et de sépulture de leurs habitants étaient enregistrés à Vertolaye. L'indivision cessa après 1792 et les trois lieudits furent rattachés à la commune de Job qui venait d'être créée ».

Sur une carte, le village de Tarrit apparaît comme une sorte d'enclave de Job dans Vertolaye. Mais je suis par contre incapable de préciser le sens exact de ce terme.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

@138-15881 La vigne dans le Puy-de-Dôme

Avant le phylloxera, il y avait beaucoup de vignoble dans le Lembron, de la côte de Paulet à St Germain Lembron, Boudes et vers Auzat sur Allier. Le vin était expédié à Paris à partir de Jumeaux et Brassac sur l'Allier par des **sapinières** qui descendaient les cours de l'Allier et de la Loire et rejoignaient la Seine par le canal de Briare.

Voici quelques éléments tirés du livret sur la vigne édité par l'association « *Sauvegarde du patrimoine et avenir du Lembron* » :

- Le vignoble auvergnat passe de 21 000 ha en 1788 à 34 000 ha en 1850 et, en 1885, le Puy-de-Dôme est le 3^{ème}

département producteur avec 40 000 ha de vigne (400 ha aujourd'hui).

- L'invasion tardive du phylloxéra dans notre vignoble par rapport à celui du Midi et la forte demande nationale en vin sont à l'origine de nombreuses plantations, y compris sur des territoires peu propices à l'élaboration d'un vin de qualité.
- Le phylloxéra arrive en Auvergne au moment où le Languedoc sort de la crise et peut, grâce au chemin de fer, atteindre les grandes régions de consommation. La guerre de 1914 et les migrations vers la ville contribuent ensuite à la désertification des campagnes. Des milliers d'ha de vigne doivent être arrachés et le département ne compte déjà plus que 12 000 ha de vigne en 1928.
- Depuis une trentaine d'années, on s'est remis à planter sur les coteaux avec une démarche de qualité.

Les maisons vigneronnes sont restées, toutes identiques avec un cuvage en dessous, une cave et un escalier avec une destre.

Monique VEDRINE (cghav-3357)

Les vins étaient bien des produits locaux depuis le nord d'Issoire (port de Parentignat) jusqu'à Jumeaux. Beaucoup de vignoble ont disparus depuis ma naissance, certes très lointaine....

Les maisons de vigneron ressemblent beaucoup à la description donnée, sachant aussi qu'à cette époque presque chaque ferme avait sa vigne et faisait son vin, enfin ce qu'ils appelaient vin... « *mais qui faisait des centaines à ne plus savoir qu'en faire s'il ne nous tournait pas la tête* ».....

Bernard AUBOUSQUET

Descendant aussi de nombreux vignerons et de quelques bacholiers de St-Germain-Lembron et des environs, je confirme que les anciennes maisons de vigneron de ce secteur sont conformes à la description faite par Annie FRIER.

Joseph MAUBERT (cghav-1722)

Pour tout savoir sur les activités fluviales et autres de Jumeaux, je conseille de se reporter au livre de référence « *L'ancienne batellerie de l'Allier et de la Dore - de Langeac à Nevers* » de Pierre MONDANEL, 600 pages, mémoires de l'Académie de Clermont (1975), dans toute bonne bibliothèque dont celle du CGHAV)

Rappelons qu'à l'époque, l'Auvergne était le principal fournisseur en vin de Paris, car la province d'accès la plus facile grâce à cette navigation via rivières et canaux. C'est l'arrivée du chemin de fer qui supprimera cet avantage économique.

Henri PONCHON (cghav-62)

Mes ancêtres vignerons étaient sur Cébazat, Châteaugay au nord de Clermont et Le Crest, La Roche Blanche au sud. Je connaissais les anciens vignobles, depuis Combronde jusqu'à Veyre-Monton. Je ne pensais pas que les vignobles au sud allaient jusqu'à Jumeaux.

Je connaissais les ports de Maringues et de Pont Picot mais pas Parentignat.

Pour la petite histoire, ceux du nord se sont reconvertis dans la culture du tabac après le phylloxéra en raison de la présence de l'usine de la SEITA à Riom, mais là aussi les choses ont bien changé et aujourd'hui on replante la vigne et on essaye de faire un vin aussi bon que celui qui arrivait sur la table de Louis XIV qui appréciait le vin d'Auvergne.

Annie FRIER (cghav-3065)

Cette histoire de la viticulture dans le Puy-de-Dôme rejoint les grandes lignes dégagées par Roger DION, historien de la vigne et du vin, pour l'ensemble du territoire:

- Au XVII^e, il y a une très nette opposition entre les villes où le peuple buvait quotidiennement du vin et les campagnes qui s'en abstenait habituellement.
- Au XVIII^e, cette opposition s'estompe ; la demande et donc la production augmentent au point qu'un arrêt de 1731 interdit toutes nouvelles plantations de vignes afin de préserver les terres consacrées à la culture et à l'élevage (ce qui n'est pas très respecté)
- Après la Révolution, la demande explose tant dans les villes que dans les campagnes et les viticulteurs donnent la préférence aux cépages d'abondance, qui sont plantés souvent sur des terres peu favorables, au détriment de la qualité.

Jean-Pierre BARTHELEMY (cghav-1260)

@138-15882 Prénom curieux : Fréghoux

Ce prénom rare et curieux est Fréghoux. Sur notre base GeneaBank, on le trouve dans un acte de mariage de 1687 à Blanzat. Mais ne me demandez pas d'où il peut être issu !

Alain ROSSI (cghav-2140)

Effectivement, je retrouve ce prénom de Ferghoux, cette fois-ci écrit bien distinctement, sur un acte de baptême de 1745, toujours à Laqueuille.

Michel OLLIER (cghav-3580)

@138-15893 CHOMETTE (63)

En dehors de la légende de Louis XVII, il est plus probable que vous ayez des liens de « cousinage » avec le tout puissant directeur du Trésor au ministère des Finances, Ramon Fernandez, fils de l'écrivain et académicien Dominique Fernandez, dont la mère Liliane CHOMETTE était née à St-Anthème le 01.04.1901 (voir AmA! 129) et avec l'aviateur Didier DAURAT dont la famille paternelle est d'Eglisolles et qui compte des FERRAGNE et CHOMETTE parmi ses ancêtres (voir AmA! n° 131)

Henri PONCHON (cghav-62)

@138-15901 FAUCHIER (63)

Sous toutes réserves, n'y aurait-il pas un lien avec la famille FAUCHIER de Lamontgie et St Bonnet le Chastel ?

Antoine FAUCHIER, + après 1617, notaire à St Bonnet le Chastel, x N.... dont :

- Me Guillaume FAUCHIER x cm 03.02.1603 (B. Ins. 128 folio 464) Anne (DE)LASSAIGNE, fille de Claude DELASSAIGNE-MALHON, laboureur de St Bonnet le Chastel.

- Me Bérard FAUCHIER, reçoit en donation de son père l'office de notaire de St Bonnet el Chastel, le 12.10.1617 (B. Ins. 147 folio 485).

N... FAUCHIER père de :

1/ Étienne FAUCHIER, + avant 1685, notaire à St Bonnet le Chastel, x Anne VORILHON, fait une donation le 07.09.1681 (B. Ins. 196 II folio 128 verso) à son frère Antoine. Sa veuve fait une autre donation à son beau-frère Antoine FAUCHIER, le 13.01.1685 (B. Ins. 198 I folio 106 verso).

2/ Antoine FAUCHIER, + avant 1701, notaire, châtelain d'Esteil, lieutenant en la châtellenie de Bansat et Vinzelles, habitant Mailhat en 1681, Lamontgie en 1685. Il x N... dont :

- Antoine FAUCHIER, praticien à Lamontgie, reçu notaire le 07.09.1701 (B. RI. 415) en succession de son père.

Jean Noël MAYET (cghav-657)

C'est fort probable qu'il y ait un lien. En effet, selon la généalogie de la maison GRELLET de la DEYTE d'Albert BOUDON (1894), Antoine FAUCHIER, seigneur du Fraisse (x Elisabeth GRELLET) était le fils de feu Jean FAUCHIER conseiller du Roi en l'élection d'Issoire et de demoiselle Gabrielle DE LABIT (+ av. 1714). Antoine FAUCHIER du Fraisse était le frère de Catherine-Marie Française, mariée à Jean-Joseph GHOUSSY (*sic*) du PIN, écuyer seigneur et baron de Clavelier, Sarra, Fiougoux, la Chapelle- Geneste, ... Se peut-il qu'il y ait eu une erreur entre les prénoms de Jean et Antoine ?

Jacques FRAGNIER (cghav-3190)

Je ne pense pas qu'il y ait confusion. Il y a bien plusieurs personnages distincts. En effet :

Honnête fille Marie FAUCHIER, fille de Me Antoine, lieutenant de St Germain l'Herm, x St Germain l'Herm 03.02.1701 Me Jean MANDAROUX, fils de + Me Claude. Témoins Me Antoine FAUCHIER, lieutenant de St Germain l'Herm, Me Jean FAUCHIER, procureur d'office, Me Jean MANDAROUX, Sieur Robert ANGLADE, notaire royal.

Par ailleurs,

- Me Antoine FAUCHIER doit avoir alors aux alentours de 25 ans pour être reçu notaire en 1701 (il a déjà travaillé dans « plusieurs » études de procureurs), et donc être né avant vers 1670-1675

- Me Antoine FAUCHIER le jeune, notaire et lieutenant de Guérines, fils de Jean et Catherine de LABIT, x1 St Germain l'Herm 26.05.1714 Elisabeth GRELLET ; veuf, il x2 St Germain l'Herm 29.06.1749 Michelle POMMIER, fille de Me Pierre et d'honnête Jeanne CHASTAING. Il ne doit alors pas être encore un vénérable vieillard, puisqu'il aura deux filles de ce second mariage, et il est donc probablement né vers 1690, et ses parents vers 1650-1660 ?

Je pense que Jean FAUCHIER époux de Catherine de LABIT est ::

- soit le frère aîné d'Antoine FAUCHIER le jeune

- soit le frère cadet d'Antoine FAUCHIER (le père)

Jean Noël MAYET (cghav-657)

Dans les registres de St Germain l'Herm, il y a une ° d'un Antoine FAUCHIER, le 01.02. 1693, fils d'Antoine Jean FAUCHIER lieutenant de Guerines et de Gabrielle de LABIT (p/m Antoine GAMONET docteur, et Hélène FAUCHIER). Il est possible que ce Jean FAUCHIER se soit fait appeler tantôt « Antoine Jean », tantôt Antoine ou tantôt Jean dans les actes ?

Jacques FRAGNIER (cghav-3190)

Dans mon ascendance, j'ai le mariage le 30.05.1702 à Auzelles entre Antoine CHABAN (fs Antoine notaire et Jeanne BARRIERE) et Marie-Anne FAUCHIER de St Germain Laire (fa Antoine notaire royal, bailli de Guerines et lieutenant de St Germain Laire ; son épouse n'a pu être identifiée.).

Les frères et sœurs de Marie-Anne FAUCHIER sont :

- Jean : lieutenant et bailli de Guerines, procureur d'office et greffier en chef. Il x en 1ères noces, av. 1694, H.F. Gabrielle DE LABIT qui + le 02.08.1696 à 38 ans. Il x2 H.F. Jeanne HAON (1^{er} enfant Antoine ° 20.10.1697)

- HF. Hélène : + 18.04.1697. « fille de Mr Antoine, lieutenant de ce lieu ».

- HF. Française : x à Guillaume BESSET (une fa Française ° le 24.02.1698)

- HF. Française : x Benoit MARQUET. (un garçon Jean ° le 08.04.1694)

- HF. Marie : x 03.02.1701 Jean MANDAROUX, marchand, présent Jean MANDAROUX, son frère.

- HF. Jeanne : x Béringier BRAVARD d'Auzelles

- HF. Marie : x Jean MANDAROUX avant 1695

Je ne pense pas qu'Antoine FAUCHIER, not. à St Germain et Antoine FAUCHIER de Lamontgie soient la même personne.

Suite aux relevés de Franck FOURNET (cghav-2469) :

Antoine FAUCHIER, not. de Lamontgie est dit, à son décès le 21.01.1701, châtelain d'Estel, lieutenant de Vinzelles, de Bansac et Not Royal à Lamontgie. Il était l'époux d'Anne BASTIER, + 19.02.1672 à Lamontgie.

Andrée CHADEBOST (cghav-1521)

@138-15906 GRAVE-VERDIER-CARME (63)

J'ai trouvé chez Antoine BONNEFOY, not. à Vic-le-Comte (1744, 5E39/911) le Cm Pierre GRAVE x Bérarde VERDIER-CARME en date du 31.05.1744. (en marge quittance du 07.09.1755, insinuée le 15.09 au bureau de Vic-le-Comte dans laquelle Pierre GRAVE confesse avoir reçu de son beau-frère Jean VERDIER-GRAVE la somme de 76 livres à compte de la dot).

Pierre GRAVE le Jeune, fs + Claude GRAVE et Suzanne LAROUX, journalière habitante de Buron, psse d'Yronde x Bérarde VERDIER-CARME, fa Guillaume VERDIER-CARME et Marguerite JULLIEN, journalier de Parent psse de Vic-le-Comte ((sous l'Ancien Régime, Parent fait partie des paroisses de St-Pierre et St-Jean de Vic-le-Comte, commune créée à la Révolution).

J'ai vérifié la série 3E de VIC-LE-COMTE, le mariage n'y est pas entre 1744-1750, le relevé du CGHAV est juste. A Yronde, en 1744, série du Greffe 6E, il n'y a que 3 actes en janvier, pas d'acte inscrit en 1745 et 1746..., ce n'est pas normal, il doit manquer des pages...Mais c'est une certitude : ce mariage a eu lieu entre 1744-1748 à Yronde probablement ou ailleurs. (Il n'est peut-être pas immédiatement après la signature du cm).

Voir aussi les minutes des notaires Pierre et Pierre le jeune GUYOT de Vic-le-Comte (qui précisent notamment que Pierre GRAVE le Jeune est vigneron avec son frère Claude au village de Buron en 1744, 1745 et leur frère aîné Pierre laboureur au village de La Molière.

Laurence RODET (cghav-3501)

@138-15908 JACQUES (de)

La question étant en fait multiple voici quelques éléments de réponse, quelque peu reclassés :

L'acte concernant Antoinette de CHAZELLES est une « reconnaissance féodale ». C'est la somme de ces reconnaissances qui étaient rassemblées en un registre qui constituait un terrier. Ceux-ci étaient renouvelés environ tous les 30 ans (du fait de la prescription trentenaire), mais ils l'étaient souvent lors de la disparition soit du seigneur (ou seigneur majeur) soit du « tenant » (ou seigneur mineur quand c'est le cas comme ici))

Les biens dont elle rend hommage en son nom (et non par son mari) montrent qu'elle est maîtresse de ses biens, que ceux-ci aient constitué sa dot, qu'elle en ait hérité de ses parents. Le Guillaume dont il est question et qui a « reconnu » en 1654 est sans doute son père, peut-être son grand-père. Celui-ci vient peut-être de décéder.

Quant à Gaspard d'ESTAING, seigneur de Saillans à l'époque, il est x 5.03.1680 et teste en 1727. Son père, Jean, seigneur en 1654, décéda en 1681

La mention « *ses successeurs à l'avenir* » concerne ses héritiers qu'elle n'a pas à mentionner ici car ceci n'est pas un testament, et elle pourrait très bien changer d'héritiers d'ici l'enregistrement de ses dernières volontés.

Sur les de CHAZELLES

Voici quelques réponses à partir des « Recherches Générales de Noblesse » de de Ribier.

a/ Gilbert de CHAZELLES, (40 ans en 1666) seigneur d'Oillet (paroisse d'Ussel) x Cm 11.08.1651 Jeanne de LESTRADE, habitant La Vayssière, paroisse de Trizac, d'où 9 enfants dont un Antoine dans l'armée en 1674

b/ fs de Louis x Cm 17.12.1613, Louise LIZET, dame de Courdes, d'où : Gilbert et Paul-Tristan x 13.08.1652 Catherine de LAURICHESSE, d'où François

c/ fs de Guillaume x1 Cm 21.03.1580 Antoinette de CHAMBEUIL, sp ?, x2 Cm 10.01.1585 Jeanne de LA ROCQUE d'où

- Louis ci-dessus

- Guillaume I x Antoinette DANJOLIE (d'ANJONY ?) d'où Jacques, sr de Bagues, Guillaume, sr du Suc (d'où un fs connu Jean-Jacques), et un Louis, sr de Pouzols

- Jacques

- Guillaume II

d/ fs d'Antoine x Cm 19.01.1541 Valence de LAIRE, d'où

- Guillaume ci-dessus

- Claude x Jeanne de GORCE d'où Jean de CHAZELLES, sr de Beauregard

e/ fs d'Antoine x 1507 Françoise de MEYNADON (tutrice en 1528 d'Antoine, Alips et Marguerite

f/ fs de Guillaume x 1475 Ponsette CLANCHE

g/ Pierre, écuyer, x 1441 Isabel de BONAMY (qui teste 24.04.1488)

Alain ROSSI (cghav-2140)

Je n'ai pas la même interprétation que vous de ce qui est écrit par de Ribier :

« 2° Jacques de CHAZELLES, sieur de Bagnes, Guillaume de CHAZELLES, deuxième du nom, sieur du Suc, et Louis de CHAZELLES, sieur de Pouzols, fils de feu Guillaume, premier du nom, et d'Antoinette DANJOLIE : les dits Guillaume Ier, Jacques et Guillaume Iie, frères de Louis et comme lui fils de Guillaume et de Jeanne de La ROQUE »

J'avoue avoir relu cette phrase au moins 5 fois. Guillaume 1^{er}, Jacques de CHAZELLES, sieur de Bagnes, Guillaume de CHAZELLES, 2^e du nom, sieur du Suc ne sont-ils pas plutôt frères du Louis, époux de Louise LIZET, et comme lui fils de Guillaume et de Jeanne de La ROQUE ?

Le « fils de feu Guillaume, premier du nom, et d'Antoinette DANJOLIE » ne concernerait-il pas uniquement Louis, sieur de Pouzols ?

Je ne désespère pas de trouver un jour un document me permettant de faire pousser ma branche....

Marie-France GERVAIS (cghav-3050)

CHAIX D'EST-ANGE, à l'article « de CHAZELLES », indique que M. de FORTIA au 6.10.1666 maintint la noblesse de Gilbert et Pons-Tristan, fils de Louis, et de **leurs 3 cousins germains**, Jacques, sr de Bagnes, Guillaume, sr du Suc, et Louis, sr de Pouzols. Ce qui fait

de ces 3 « cousins-germains » de Gilbert et Pons-Tristan, les fils d'un Guillaume (x Antoinette DANJOLIE ou d'ANJONY ?), frère de Louis x Louise LIZET.

On notera enfin qu'au 6.03.1706 ont seuls été maintenus Léonard fils de Gilbert, et Jean fils de feu Pons-Tristan.

Pour ses articles, Cd'E-A a très probablement largement consulté les familles.

Alain ROSSI (cghav-2140)

Sur les de JACQUES :

Mon problème est de relier mon Joseph Balthazar + 03.03.1742 Ussel à env. 57 ans (° ca 1685) à ceux cités dans les Recherches de Noblesse et les Déclarations des Fiefs nobles et roturiers (Éric TIXIER)

Le Joseph Balthazar, fs de Jacques de JACQUES, Sieur de Fontvergne, et de Marguerite du PUY est sieur de Plombois, Capitaine-aide-major au Régiment de cavalerie de Noailles, né le 18.08.1662 à Saint-Poncy (15), x Marie Cécile MARIEN, x2 Metz (57) Saint-Livier, 22.11.1706 à l'âge de 44 ans, avec Barbe ROUFFEAUX et y + le 24.02.1741 à l'âge de 78 ans.

Il est le cousin germain de Jacques de JACQUES, sieur de Fontrouge d'Ussel et pourrait être le parrain de mon Joseph Baltazard ??? Ce n'est quand même pas courant comme prénom !

D'après les Fiefs de TIXIER, David de JACQUES, sieur de la Bastide (Paulhac), 60 ans « a requis estre deschargé du service dud. ban et arrière-ban attendu que Jacques, sieur du Breul, et led. Jacques, sieur de Fontrouge, ses enfants, sont au service de Sa Majesté ...et que luy, déclarant, a servi Sa Maiesté l'espace de quinze années ».

Quant au prénom de la mère de Jacques de JACQUES, sieur de Fonrouge, je doute que celui-ci ait fait une erreur sur le prénom de sa mère en rédigeant son testament mais il est fait mention d'enfants d'un second lit de son père et il se pourrait que son père ait épousé une autre SAINTHERAN après le décès de Françoise ?

Marie-France GERVAIS (cghav-3050)

Si la succession des Jacques (I, II, III et III bis) de JACQUES est bien établie (cf. REMACLE, « Familles » T. II, pp. 242-243), Il n'en est pas de même du fils de Jacques II, David, dont les enfants seraient : Jacques, Jacques, Charles et Isaac.

Le testament pour cause de départ en guerre de Jacques de JACQUES de 1670 est précis :

- Il est « sieur de Fonrouge », fils de David et de feu Françoise SAINTHERAN

- son père est remarié et Jacques lègue aux enfants de ce second mariage 5 sols chacun (histoire de montrer qu'il ne les a pas « oubliés » ce qui pourrait faire casser le testament)

- il lègue à ses deux filleuls Jacques TEILLARD, fils de Guyon, son neveu, et à Jacques de JACQUES, son frère utérin, à chacun 100 livres

- il institue pour héritière universelle, Catherine de JACQUES, « *ma sœur unique* », fille de David et feu Françoise SAINTHERAN

- il donne 20 livres à une N. SAINTHERAN (serait-ce la 2^e femme de David ?)

- il veut que l'héritage qu'il donne à sa sœur Catherine, revienne à ses tantes Agnès et Catherine SAINTHERAN (femme de Guyon TEILLARD) si elle n'a pas d'enfant.

« Sieur de Fonrouge », ce Jacques de JACQUES est bien celui qui apparaît dans la reconnaissance d'Antoinette de CHAZELLES.

Il a un frère « utérin », Jacques, donc de la même mère et plus jeune que lui, puisqu'il est son filleul, et une « sœur unique », Catherine. Les autres sont des enfants du second mariage de David.

Sa « tante » Catherine de SAINTHERAN (x 18.01.1653 avec Guyon TEILLARD avec notion d'une sœur mariée à David de JACQUES) fournit l'identité de ses grands parents, Pierre et Marie VIDAL (cf. REMACLE, T.III, p. 402)

Son autre filleul Jacques TEILLARD, sera le curé de Virargues dont nous avons publié un texte dans AmA ! 135 pp. 21-22.

Visiblement, il n'apprécie pas le remariage de son père et les nouveaux enfants nés de ce second mariage.

Attention à ne pas confondre les SAINTHERAN et les MONTMORIN-SAINT-HEREM, souvent écrits SAINT-HERAN

Mais tout cela ne répond pas à la question précise : qui est Joseph Balthazar de JACQUES ?

Alain ROSSI (cghav-2140)

@138-15913 MARRET-TARRIT (63)

Léonard TARRIT, fs Simon et Pétronille CHAMBAS x Olmet 29.05.1748 Antoinette CHEVARIN, fa + Antoine et Françoise LOSTE.

Marie-Claude FAYE (cghav-2357)

@138- 15918 ROUDEL-COURTET (63)

Michel ROUDEL, originaire de Pierrefitte, St-Julien-Puy-Lavèze, fs Etienne et Ligière VERNY, cultivateur à Planchat, St-Sauves x 10.06.1824 St-Sauves-d'Auvergne Marie COURTET de Goulandre, St-Sauves, fa + Jean et Michelle TRONCHE. (Cm 10.06.1824 Me GUILLAUME à Tauves, Registre de contrôle 3Q21853)

Etienne ROUDET x 24.02.1778 St-Julien Ligière VERNY. Cm le 16/02/1778 chez Pierre-Joseph COHADON de Bourg-Lastic (enregistré au bureau d'HERMENT). (cote 5E80/70)

Estienne ROUDET est fs + Pierre et + Françoise TRONCHE, habitant du lieu du Boueix, Messeix (selon le x, originaire de Merlines)

Légère VERNY est fa René et Marguerite PERRY habitants de Pierrefitte-Haute, St-Jullien

Laurence RODET (cghav-3501)

Jean-Pierre BARTHELEMY (cghav-1260)

Ça Ira PARRICAUD, Officier public de la commune de Beauregard (-l'Évêque)

par Yvette JUMEL (cghav-1536)

Les notes qui suivent sont extraites des archives numérisées du Puy-de-Dôme (AD63 – 6 E 34/6 – 1793-an X)

Du 1^{er} vendémiaire au 19 fructidor an trois de la République (pp. 1 à 6) les actes d'état-civil sont signés :

« ... devant moi Jean PARRICAUD, officier publique de la commune de Beauregard, chargé de recevoir les actes de N, M, D des citoyens ...

signé Parricaud »

Du 6.01.1793 au 19.10.1793, l'an second : « ... devant moi Guillaume PARRICAUD, maire de la municipalité de Beauregard, en l'absence de l'officier publique chargé de constater les N, M, D ...

signé Parricaud »

Du 27 frimaire an deux de la RF : « ... par devant moi Cayra PARRICAUD, officier publique de la commune de Beauregard chargé de recevoir les N, M, D des citoyens ...

signé Cayra Parricaud »

« Le 27 frimaire an deux de la RF par devant moy Çaïra PARRICAUD officier publique ...

signé Çaïra Parricaud »

« Le 3 messidor an deux, Jean PARRICAUD, officier publique de la commune de Beauregard chargé de recevoir les actes de N, M, D, des citoyens ...

signé Parricaud »

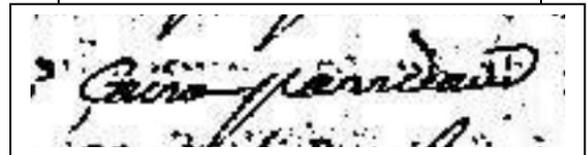
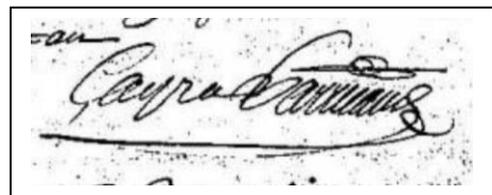
Note : Un petit fascicule qui détaille l'histoire de Beauregard, note « ... sous la terreur (5 septembre 1793-27 juillet 1794), le citoyen PATUREL de Billom, commissaire délégué par le Directoire, était venu à Beauregard pour « détruire les signes apparents du culte et autres objets énoncés dans sa commission .. ». Présenté au

Conseil, « a requis l'assistance des membres de la municipalité pour l'opération de sa commission ... »

(27 juillet 1794 = 9 thermidor)

Au cours de l'opération, à la tombée de la nuit, le fanatique, Çaïra Parricaud (J-B Parricaud) abatit d'un seul coup de hache la tête de St Aventin. Une femme la recueille dans son tablier et la remet au curé, une fois le culte rétabli.

Voici, extrait de deux actes, une signature et son appellation au sein d'un acte :

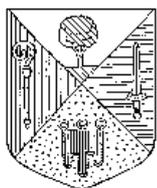


Écriture et signature dénotent une formation scolaire de bon niveau, avec la connaissance du rôle de la cédille sous le « C ».

L'ancienne dénomination de la paroisse, Beauregard-l'Évêque a-t-elle joué un rôle dans l'excitation du personnage qui aurait cherché ainsi à se dédouaner ?

Comment peut-on le savoir ?

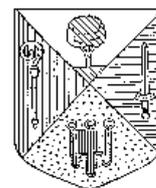
CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY



Fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay
Siège social : 55 rue de Châteaudun - 63000 Clermont-Ferrand

Internet : <http://www.cghav.org> - Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav>



Conseil d'Administration 2010-2011 : Mmes Jacqueline BRIFFE – Marie-Françoise BRUNEL (*Vice-Présidente*) – Geneviève PLANTARD – MM. Jean-Pierre BARTHÉLEMY (*Secrétaire*) – Dominique BÉNET – Alain CONSTANCIS – Jean-François CROHAS – Yves GLADEL (*Président d'Honneur*) – Philippe JOUVE – Robert LÉOTOING (*Trésorier et Vice-Président d'Honneur*) – René MONBOISSE – Jean-Noël MAYET – Henri PONCHON (*Vice-Président*) – Alain ROSSI (*Président*).

Membres Fondateurs : Mme Marguerite Marie HYPPOLITE – M. Michel TEILLARD d'EYRY (*Président d'Honneur*)

Adresses des correspondances :

- Générales, Adhésions, Renouvellements : M. Alain ROSSI, Tél. : 01 4637 3315 ; 06 8070 1538 ;
16 rue de l'Église, 92200 Neuilly ; Courriel : rossi.cghav@orange.fr ,
- Questions et réponses : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, Tél. : 01 4336 2005 ;
14 rue Broca, 75005 Paris, Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr
- Commandes de tables de mariages, baptêmes et sépultures, 6^e RFE et bulletins anciens :
M. Robert LÉOTOING, Tél. : 01 6903 5509 : 47 rue d'Yerres, 91230 Montgeron,.
- Commandes des « Publications du CGHAV » : M. Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres, Tél. : 01 4626 4114, Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr ,

Rappel : tous les règlements doivent être effectués par chèques libellés à l'ordre du CGHAV.

Internet : Site Internet : <http://www.cghav.org>

Contact général par le site : « Contactez-nous »

Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav> (modérateur M. Jean François CROHAS, jfcrohas1@orange.fr)

Nimègue : correspondant : M. Jean-Marc DAUDANS (01 4760 0531 ; Courriel : cpamtil@club-internet.fr)

Puy de Dôme : Mme Marie-Françoise BRUNEL, Courriel : cghav63@orange.fr

Bibliothèque : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand. (*ouvertures dans « Avis Importants »*)

Région Parisienne : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, barthelemyjpmc@wanadoo.fr ;

Correspondante : Mme Nicole BIENVENU 150 rue St Maur 75011 Paris ; Courriel : j.n.bienvenu@wanadoo.fr

Cantal : M. Jean Marc DAUDANS, Tél. : 01 4760 0531 ; Courriel : cpamtil@club-internet.fr

Correspondant (pays de Massiac-15 et de Blesle-43) : M. Lucien LEFÉBURE, lefebure.lucien@wanadoo.fr

Groupes d'échanges : Livradois-Forez : M. Henri PONCHON ; Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr

Volcans-Val d'Allier : Mme Marie Françoise BRUNEL, 55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand ; Courriel : cghav63@orange.fr

Combrailles et Limagne : Mme Christine EMERY-DI BELLA, Impasse du Vieil Abreuvoir, 63670 Le Cendre, Courriel : mumchris63@yahoo.fr

Délégations : Lyon / Rhône-Alpes :

MM. Alain CONSTANCIS, 32 rue Bellicard, 63003 Lyon, Courriel : alain.constancis@wanadoo.fr ; Jean Marc FAYOLLE, 17 rue de St Cyr, 69009 Lyon, Courriel : marc.fayolle@numericable.fr

Bibliothèque : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon. (*voir ouvertures en rubrique « Avis Importants »*)

Provence, Mme Jacqueline BRIFFE, les Cassams, chemin des Lauves 13100 Aix en Provence,

Tél. : 04 4296 3221 ; Courriel : jacqueline.briffe@wanadoo.fr ;

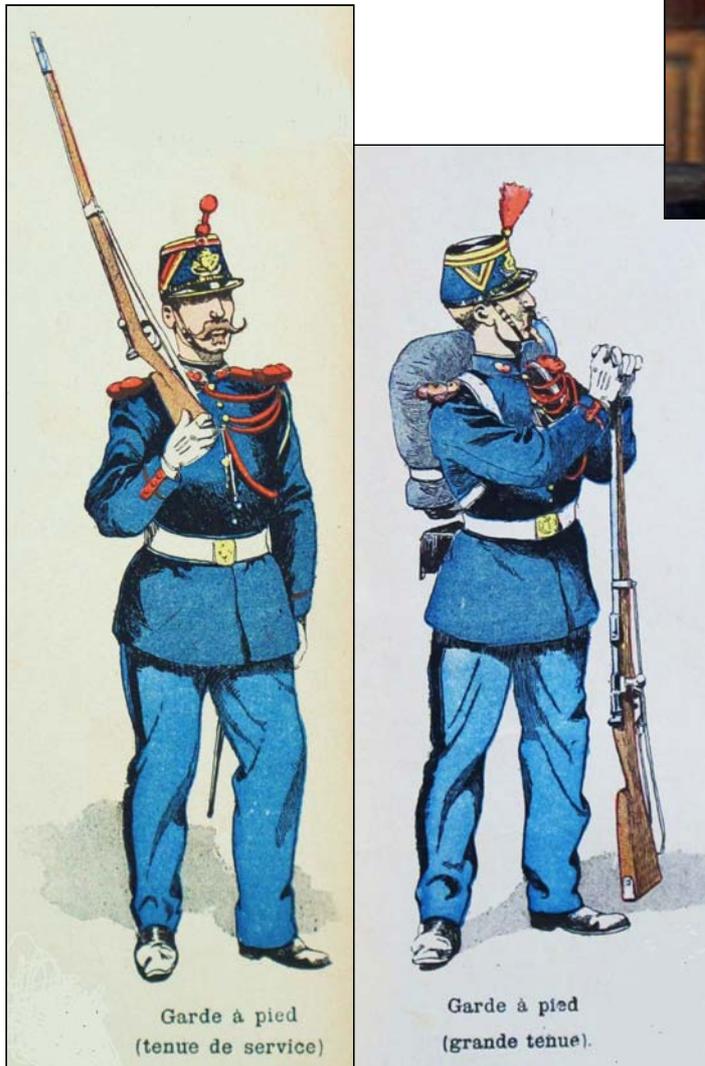
Correspondant (Provence-Est) : M. Jean-Claude FAYET, 10 rue Raoul Ponchon 06300 Nice,

Tél. : 04 9354 2398 ; Courriel : fayet.j-c@wanadoo.fr.

Pour la gestion des adhérents et l'envoi de la revue, nous utilisons un fichier informatisé (CNIL n° 855488) Aussi, conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de M. Alain ROSSI, par courrier postal (16 rue de l'Église - 92200 Neuilly) ou électronique (rossi.cghav@orange.fr)

Un peu d'anachronisme entre ces tenues de Gardes républicains à pied des années 1900, en petite et grande tenue (cette dernière avec le plumet au shako), la médaille militaire de la 3^e République (*source Wikipedia*) et la photographie inaugurale officielle du Président POMPIDOU, dont le centième anniversaire de naissance est célébré cette année.

(vous trouverez dans ce numéro la généalogie de Georges POMPIDOU (pp. 248-255) et l'histoire de Robert BONNEVAL, garde républicain, récipiendaire de la médaille militaire, et grand père de l'une de nos adhérentes (pp. 245-247).



Créée en 1862, la Médaille Militaire était réservée aux sous-officiers, pour honorer des services exceptionnels (*cf. Robert BONNEVAL*).

ISSN 0220 6765

Directeur de la publication : Alain ROSSI

16, rue de l'Église – 92200 – Neuilly sur Seine

Imprimerie SOPEDI : 5 avenue Ampère – 91321 – Wissous Cedex

CPPAP : 0911 G 85293

Publication trimestrielle paraissant en février, mai, août et novembre

N° 138 - novembre 2011 (4^e trimestre)